

Israël-Palestine : violence

■ Les affrontements meurtriers se multiplient en Cisjordanie

■ Un dirigeant du Fatah assassiné par l'armée israélienne

■ Le fils d'un extrémiste israélien tombe sous les balles palestiniennes

■ Les négociations de paix n'ont toujours pas repris

Lire page 4

Cohabitation : la bataille des vœux

- Lionel Jospin devance le message de vœux de Jacques Chirac pour vanter « la nouvelle France qui se dessine »
- Le chef de l'Etat demande au gouvernement de profondes réformes en 2001
- Le premier ministre et le président passent sous silence le débat sur les affaires

LE PRÉSIDENT de la République a respecté la tradition en présentant ses vœux aux Français, dimanche 31 décembre, lors d'une intervention radiotélévisée. Jacques Chirac a souhaité que « 2001 soit une année

utile ». « Il faut avancer sans attendre demain », a-t-il déclaré. Après avoir rappelé que si « le chômage recule », « il demeure encore, pour beaucoup de familles, une réalité ou une menace », il a assuré qu'« il faut

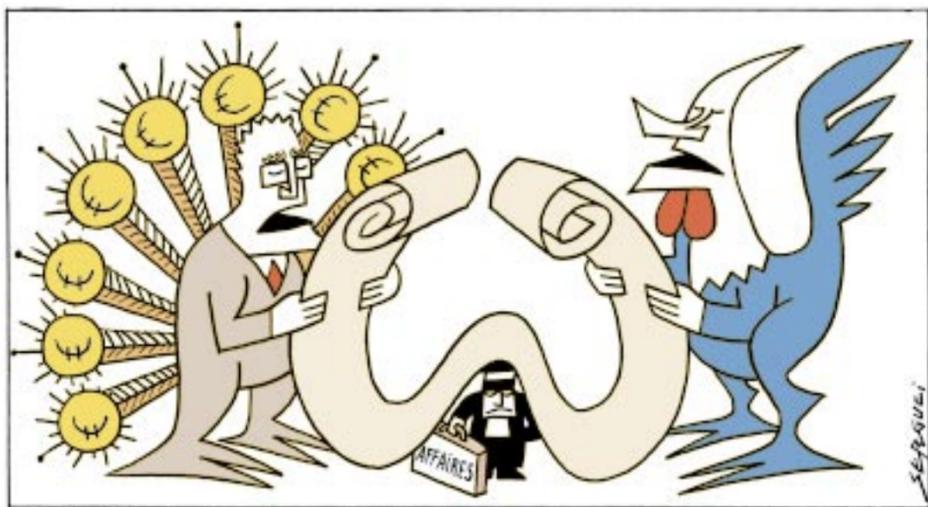
faire dès maintenant les réformes qui préparent l'avenir, celles que beaucoup de nos voisins ont déjà faites », notamment en matière d'éducation, de retraites, de fiscalité, de dépenses publiques et de libertés locales.

« La situation économique nous donne aujourd'hui les moyens d'agir », a-t-il insisté. Le porte-parole du PS, Vincent Peillon, a estimé que Jacques Chirac était « inquiet jusqu'à l'obsession de sa propre utilité ».

Implicitement, le président de la République a répondu au premier ministre qui l'avait devancé en publiant, dans *Le Journal du dimanche* (daté 31 décembre), une tribune intitulée « La nouvelle France qui se dessine ».

Exprimant son « plaisir » que le pays « commence plutôt bien ce siècle neuf », grâce à l'action menée par son gouvernement depuis plus de trois ans, Lionel Jospin a appelé de ses vœux une France portée par « l'ambition du plein emploi » et par une « grande ambition européenne ». Refusant de « réduire la politique aux "affaires" », il a assuré que « cette nouvelle France a besoin d'une République moderne », qui ne doit plus confondre « unité et uniformité ».

Lire page 6 et notre éditorial page 10



Concurrence et téléphone

LE 1^{er} JANVIER 2001 restera une date historique pour les télécommunications : elle marque l'ouverture totale à la concurrence du marché européen et français. En théorie, chaque client de France Télécom peut, dès aujourd'hui, résilier son abonnement et s'en remettre à un concurrent pour l'ensemble de ses besoins de communication. En pratique, le consommateur devra attendre quelques mois. France Télécom est bien décidée à retarder le plus longtemps possible la guerre des tarifs qui s'annonce. La location de la ligne téléphonique par un opérateur reste chère en France : 17 euros par mois au lieu de 13 euros en moyenne en Europe.

Lire page 11

L'Espagne pousse sa corne et ses ferias vers le Vieux-Port de Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Longtemps Marseille s'est couchée de bonne heure. Depuis que la fiesta des Suds la réveille chaque octobre et que la Coupe du monde de football a révélé son enthousiasme bon-enfant, la plus vieille cité de France aime sortir la nuit. Après la Massalia qui avait célébré son XVI^e centenaire en 1999, et la Marcelleste, un an plus tard, elle n'a pas raté l'entrée dans le troisième millénaire : à partir de 22 heures, le 31 décembre, des dizaines de milliers de personnes sont lentement descendues vers le cœur, le Vieux-Port rendu aux piétons.

Couples de tous âges, classes et couleurs confondues déambulaient dans ce que la mairie appelait une « bodega géante ». On passait d'un espace dévolu à la musique techno à un autre bruisant de rythmes cubains ou à un troisième consacré au raï, le plus dansant de tous. La foule tranquille marchait dans la nuit fraîche, miraculeusement épargnée par le mistral qui, la veille encore, glaçait les sangs. Peu avant minuit les lumières de la ville se sont éteintes pour un étourdissant spectacle pyrotechnique. Le groupe

F. Pyrotechnie, qui avait déjà enthousiasmé les spectateurs de la Massalia et illuminé la tour Eiffel en 2000, a d'abord embrasé Notre-Dame-de-la-Garde puis les forts Saint-Nicolas et Saint-Jean, qui semblaient flotter dans le ciel obscur. Les eaux noires du Vieux-Port ont alors été parcourues de traînées de feu, avant que des murailles enflammées en jaillissent.

Cette nuit du réveillon aux allures de feria était donc placée sous le signe d'une Espagne qui, de plus en plus, pousse un peu sa corne par ici. D'ailleurs beaucoup des acteurs de ce renouveau festif ont des attaches ibériques. Serge Botey, le conseiller municipal apparenté RPR qui est le grand maître et l'infatigable propagandiste de ces cérémonies profanes, est fils d'un anarchiste catalan. L'organisateur de cette nuit du passage des millénaires est le groupe Latinissimo, dont l'animateur Bernard Aubert est enfant de Nîmes et de la corrida, comme son compère Bernard Suroque, qui mit en scène la Massalia. Ces deux-là se battent depuis longtemps pour imposer ces fêtes de rues et professent qu'elles peuvent se dérouler dans cette dignité impeccable qui tient les ferias « hors de la vulgarité ».

Ce passage tonitruant à l'an 2001 s'ajoute aussi à la liste des festivités municipales et consensuelles dont le maire, Jean-Claude Gaudin (DL), qui en a rapidement découvert les charmes et les avantages, n'hésite pas à dire ce qu'il a préféré dans son premier mandat. L'histoire de la réplique du Pont-Transbordeur, qui fut un symbole de la modernité marseillaise entre les deux guerres avant d'être détruit par l'occupant allemand en 1944, ne risque pas de le démentir. Formée de deux grues qui se rejoignent au-dessus de la sortie du port, illuminée chaque soir que le mistral le permet, cette copie grandeur nature a été installée au début de décembre. Elle devait disparaître avec l'année 2000, mais, aux termes d'un accord passé avec les organisateurs de The Race, elle attendra l'arrivée des rescapés du tour du monde à la voile. Les grands voiliers passeront majestueusement sous son arche avant d'aller s'amarrer au quai d'honneur, face à la mairie. Cela donnera lieu à quelques festivités supplémentaires au début du mois de mars. A quelques jours des élections municipales.

Michel Samson



FÊTES

Bleuir sous la pluie

A minuit, au passage du nouveau millénaire, la tour Eiffel s'est couverte d'une résille bleue scintillante (photo). Mais les spectateurs transis et arrosés par la pluie ont été déçus par le peu d'animation organisée autour de l'événement. A Paris, la fête de nuit était ailleurs : sur la piazza Beaubourg, où les mille tambours de Gilles Rhode et de sa compagnie Transe Express ont enterré le deuxième millénaire et salué, avec violons, cantatrice et carillons, la naissance du troisième.

p. 3



CHANSON

Henri Salvador le caméléon

A quatre-vingt-trois ans, le roi de la bonne - ou de la mauvaise - blague revient avec *Chambre avec vue*, un album aux accents jazz qui bat des records de vente. Appliquant un proverbe polynésien, « Je nais hier, je vis aujourd'hui, je meurs demain », Henri Salvador a su attirer un jeune public séduit par cette résistance cossarde à une époque agitée.

p. 9

La justice en faute



PHILIPPE COURROYE

UNE erreur de procédure pourrait remettre en cause l'enquête du juge Courroye sur un trafic d'armes, qui vaut à Jean-Christophe Mitterrand d'être en détention provisoire. Ce rebondissement intervient alors que la loi sur la présomption d'innocence vient d'entrer en vigueur.

Lire pages 7, 8 et 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 102 - 7,50 F



« Le Monde 2 »
numéro 3
en vente
dès mercredi 10 janvier



Le numéro 2 est en vente jusqu'au 9 janvier

La balkanisation des mouvements sociaux

POUR UNE FOIS, les avis étaient unanimes : la rentrée sociale de l'automne 2000 allait forcément être agitée. Le retour de la croissance, les bénéfices historiques des entreprises au premier semestre, la stagnation du pouvoir d'achat liée aux 35 heures, les pénuries de main-d'œuvre... Tout y concourait. Les salariés allaient forcément réclamer leur part du gâteau. Et si les revendications ne venaient pas spontanément, on devait pouvoir compter sur FO et la CGT, laissés-pour-compte de la refondation sociale, pour souffler sur les braises. Or il n'en a rien été. Les deux mouvements qui ont le plus retenu l'attention émanent non pas de salariés mais de catégories sociales que l'on n'avait jamais vues battre le pavé : les transporteurs routiers en septembre et les avocats en décembre. A côté de ces deux mouvements, même les grèves enclenchées dans les entreprises publiques paraissent anecdotiques. Qui se souvient de la grève des cheminots le 27 septembre en faveur d'une augmentation de leur pouvoir d'achat ?

Pourtant, croire que le climat social est au beau fixe dans les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, serait une erreur.

Si la rentrée sociale n'a pas donné lieu aux conflits escomptés, encore faut-il rappeler que l'été ne s'était pas non plus déroulé comme prévu. Rompant avec les traditions, les salariés de Cellatex, Adelschaffen ou Bertrand Faure, laissés-pour-compte de la reprise, avaient, contre toute attente, mené des grèves particulièrement violentes en juillet et août, montrant que la notion même de « rentrée sociale » devenait de plus en plus caduque.

En fait, celle-ci est même dépassée. Ne renvoie-t-elle pas à une économie de type industriel où le mois d'août reste celui des congés payés ? Dans une France où 70 % des emplois sont des métiers de services et où les 35 heures ont individualisé les temps de travail et donc de repos, ce modèle appartient au passé. Signe des temps : alors qu'un des derniers grands conflits sociaux de rentrée dans le secteur privé s'est produit chez PSA Peugeot-Citroën - c'était en septembre-octobre 1989 -, le constructeur automobile a récemment annoncé que son usine de Mulhouse tournerait désormais douze mois sur douze.

Frédéric Lemaître

Lire la suite page 10



STYLES

Plaisirs d'architectes

L'année 2000 a été celle de la libération de l'architecture. Les grands bâtisseurs ont signé la mort du fonctionnalisme pour s'adonner au pur plaisir esthétique. *Le Monde* propose une sélection de douze réalisations, de la passerelle Solferino à Paris, de Marc Mimram, à la tour LVMH de Christian de Portzamparc, à New York, en passant par l'Experience Music Project de Frank Gehry à Seattle (photo).

p. 16 et 17

International.....	2	Aujourd'hui.....	13
France-Société.....	6	Météorologie-Jeux.....	15
Horizons.....	9	Culture.....	16
Entreprises.....	11	Guide culturel.....	18
Carnet.....	12	Radio-Télévision.....	19

2001 Le monde a basculé dans le troisième millénaire de l'ère chrétienne à zéro heure, lundi 1^{er} janvier 2001. Les célébrations, dans le monde entier, ont rassemblé des dizaines de

millions de gens qui ne vivent pas tous dans le seul calendrier romain et international. ● **LES FESTIVITÉS** des grandes capitales, en lumières et feux d'artifice, reprenaient les thèmes

millénaristes déjà évoqués lors de l'avènement de l'an 2000. ● **DES DRAMES**, accidents, intempéries et arrestations ont été enregistrés pour un réveillon qui n'a pas éclipsé la

poursuite de plusieurs conflits, dont celui du Proche-Orient (*lire page 4*). ● **AUX ÉTATS-UNIS**, la fête s'inscrit dans le climat de malaise politique précédant l'entrée en fonctions pro-

chaine d'un président George W. Bush élu difficilement. ● **EN FRANCE**, le réveillon, célébré dans le froid, a été terni par de rituels incidents de voitures brûlées à Strasbourg.

Le monde célèbre l'avènement du troisième millénaire

Les grandes capitales ont rivalisé d'illuminations pour une date magique mais sans faste excessif. A Paris, la tour Eiffel scintille désormais de bleu. Les incidents, devenus habituels, ont entaché la fête

COMME l'écrit le quotidien *El Pais*, « le 1^{er} janvier cette année est un tout : il commence la semaine, le mois, l'année, le siècle, le millénaire. La date est magique : 01/01/01 ». ● **LES PAYS DU PACIFIQUE** et de l'Asie ont été les premiers à fêter l'événement, à commencer par l'Australie, où l'entrée dans cette nouvelle ère a été célébrée à Sydney par un immense feu d'artifice. La fête coïncidait avec le centième anniversaire de la fondation du pays. ● **EN CHINE**, les célébrations officielles ont été entachées de répression quand les forces de l'ordre ont dispersé, sur la place Tiananmen, une manifestation de plusieurs centaines d'adeptes de la secte Falungong, interdite.

L'aube du millénaire a ressemblé à l'époque qui vient de s'achever : joie et peur, sang et larmes, rires et espoirs. ● **À NEW YORK**,

l'ancien boxeur Mohamed Ali a donné le signal du passage dans le futur millénaire en pressant sur le bouton qui a fait descendre la célèbre boule de cristal de Times Square. Plus de 400 000 personnes avaient bravé un temps glacial pour se rassembler sur ce carrefour entièrement dégagé des quelque 30 centimètres de neige tombés samedi. ● **AU VATICAN** des milliers de personnes s'étaient rassemblés place Saint-Pierre pour écouter Jean Paul II. « *Nous franchissons en ce moment le seuil de l'an 2001 et entrons dans le troisième millénaire chrétien. (...) Dieu guide les événements de l'humanité et marche avec les hommes* », a déclaré le pape. La nuit de la Saint-Sylvestre a été saluée par un concert sans fin de pétards qui a fait deux victimes à Naples. ● **EN TURQUIE**, c'est l'explosion d'une bombe qui a blessé sept per-

sonnes dans le centre d'Istanbul.

● **EN ESPAGNE**, le passage à l'année 2001 a été marqué par de nouveaux actes terroristes de l'organisation séparatiste basque ETA, qui a placé deux bombes à Saint-Sebastien et une autre dans une voiture à Séville pour conclure une année sanglante au cours de laquelle 23 personnes ont été assassinées. ● **À BERLIN**, un million de personnes ont fêté l'an 2001 à la Porte de Brandebourg. ● **À MOSCOU** les Russes ont célébré la nouvelle année au son de l'hymne soviétique en chantant un texte choisi par le président Vladimir Poutine et écrit par un ancien poète stalinien. Le président russe s'est déclaré persuadé que « *viendra le temps où nous ne nous inquiéterons plus ni pour nos vieillards ni pour nos enfants* ». ● **À BELGRADE**, le président Vojislav Kostunica a sou-

haité que la Yougoslavie passe 2001 comme une année « *de clarification et d'apaisement* ».

● **À AMSTERDAM**, cinq personnes ont été tuées et environ 130 blessées lors d'un incendie qui s'est déclaré dans un café à Volendam, au nord de la ville. ● **AU LARGE DU YÉMEN**, où ils tentaient de se réfugier, vingt-trois « *boat-people* » somaliens ont péri de soif et de faim. ● **EN POLOGNE**, des bals ont été organisés à 250 mètres et 125 mètres sous terre, au fond des mines de sel de Bochnia et de Wieliczka près de Cracovie. A Varsovie, une horloge géante de 6,3 mètres a été installée à une hauteur de 165 mètres. Oeuvre de l'horloger français Bodet, « *l'horloge du millénaire* » est visible à six kilomètres de distance. ● **À KUALA LUMPUR**, quinze parachutistes ont sauté des tours Petronas, bâti-

ment le plus élevé du monde, atterrissant à dix secondes des douze coups de minuit.

● **À PARIS**, le passage dans le troisième millénaire a été symbolisé par un rayon vert projeté à minuit pile à la verticale des jardins de l'Observatoire. Au même moment, la tour Eiffel s'habillait de bleu et de lycra grâce à 20 000 petits sacs couleur azur recouvrant le monument. Sous une pluie verglaçante, quelque 500 000 Parisiens et touristes ont déambulé sur les Champs-Élysées alors que 200 000 personnes ont assisté au spectacle de mille tambours sur la piazza du centre Beau-bourg. ● **À MARSEILLE**, plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont pressées sur le Vieux-Port dans une ambiance de fiesta multicolore ponctuée par un feu d'artifice. ● **À LILLE**, ils étaient plusieurs milliers sur la

Grand-Place pour un feu d'artifice à minuit, avec lâcher de peluches et de fleurs du haut de la grand-rue. ● **À SAINT-ETIENNE** (Loire), un chronocycle, évocation géante de la fuite du temps, a marqué l'entrée dans le troisième millénaire. Le mécanisme, d'un poids de 2 tonnes pour 4 mètres de haut, a commencé à fonctionner à 00 h 42 précise, heure d'entrée de la ville dans le troisième millénaire, si l'on tient compte de sa position par rapport au temps universel. ● **À STRASBOURG**, des animations étaient organisées dans les quartiers de la périphérie pour tenter d'éviter les rituels incidents dans les quartiers difficiles. Mais au moins 38 véhicules, selon un bilan provisoire de la police, ont été incendiés dans ces quartiers. Et à Mulhouse (Haut Rhin) neuf voitures ont été incendiées.

Les Clinton à Camp David, George W. Bush au Texas, et New York sous la neige

WASHINGTON

de notre correspondant

Capitale administrative et politique, Washington a célébré le Nouvel An dans le calme de ses banlieues aisées. La ville paraissait d'autant plus assoupie que ses présidents, le sortant et le nouveau, l'avaient désertée pour ce long week-end. Bill Clinton, son épouse et sénatrice Hillary, leur chien Buddy et plusieurs membres de leur famille avaient pris l'hélicoptère pour un dernier séjour dans la retraite présidentielle de Camp David. Ils n'y retourneront sans doute jamais, sauf si Hillary était, dans quatre ans ou dans huit ans, élue à son tour à la magistrature suprême.

George W. Bush était parti vendredi pour le Texas, quelques heures avant l'arrivée annoncée d'une tempête de neige exceptionnelle qui, à la dernière minute, a épargné de peu Washington. Mais pas New York, qui s'est réveillée samedi couverte d'une épaisse couche blanche. La municipalité a dû déployer les grands moyens pour déneiger Times Square afin de permettre la tenue de la traditionnelle fête des douze coups de minuit. Il n'est pas certain que « W », réputé

couche tôt, aura veillé aussi tard dans son ranch de Crawford. Le travail l'attend dès la fin des festivités : il reste trois membres de son cabinet à nommer et il doit tenir en milieu de semaine un « sommet » économique à Austin avant de prendre ses nouvelles fonctions le 20 janvier.

UN GOÛT AMER POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La nouvelle année s'ouvrira donc sous le signe du nouveau président, déjà brocardé par les chroniques alors qu'il est furieusement défendu et couvé par ses parents et ses proches. Dans le *New York Times*, Maureen Dowd annonce « *le règne de l'enfant-roi George II* », le second de la dynastie Bush. Mais la politique a été bien la grande absente de ces festivités. La lassitude après des semaines d'une éprouvante campagne post-élections, qui a laissé des traces, physiques aussi bien que morales, et pas seulement en Floride, mais aussi la perspective d'une nouvelle époque l'expliquent aisément. Après la fête familiale de Noël et les soldes qui l'ont suivie, voici venu le temps d'un réveillon festif qui permettra peut-être d'oublier la déculottée du Nasdaq qui laisse présager la fin du boom économique.

Le 1^{er} janvier 2001 aura un goût amer pour 933 687 personnes âgées et handicapées qui ont perdu dimanche à minuit la couverture médicale privée dont ils bénéficiaient. Plusieurs HMO (organismes de gestion de santé) ont en effet décidé pour des raisons financières de quitter le programme gouvernemental Medicare, laissant leurs assurés, souvent plus pauvres, moins éduqués et en moins bonne santé que la moyenne se débrouiller.

(Certains trouveront une nouvelle compagnie d'assurances, d'autres rejoindront le Medicare à des conditions moins favorables – souvent plus de 100 dollars par mois – qui ne couvriront pas les frais de médicaments.)

Autres victimes de cette fin d'année 2000, les puristes qui n'ont jamais accepté que le Millénaire puisse s'achever le 31 décembre 1999. Rien n'avait été prévu cette année pour ces retardataires qui n'ont pas réussi à convaincre les réveillonneurs de célébrer l'événement deux fois de suite. Même les publicitaires et le showbiz ne se sont pas prêtés au jeu !

Patrice de Beer

Au Japon, le chevauchement des temps

TOKYO

de notre correspondant

Parmi les premiers à entrer dans le nouveau millénaire en raison des fuseaux horaires, les Japonais ont franchi ce seuil sans en faire plus de cas que le passage d'une année à une autre – qui est un grand rituel. Un moment de joie empreint de gravité où les familles se rapprochent et où, croyantes ont non, des dizaines de millions de personnes se rendent à partir de minuit aux sanctuaires du culte shinto (animisme antérieur à l'arrivée du bouddhisme) pour saluer les divinités et faire un vœu tandis que sonnent les 108 coups de cloche chassant les 108 mauvaises pensées. Après avoir attendu 2001 en mangeant les traditionnelles nouilles au sarrasin (symboles de longévité), ils ont bu la boisson du Nouvel An à base de saké, mangé une soupe contenant des morceaux de pâte de riz et dégusté une suite de petits plats symboles de félicité.

Ce 1^{er} janvier 2001, le thème de l'éditorial du quotidien *Asahi* était « *Vivre le temps mondial* ». Un éditorial un peu sombre mettant l'accent sur les limites de l'imagination de l'homme et les drames qu'a apportés le siècle écoulé, alors que le développement des techniques pouvait laisser présager un avenir meilleur.

Les Japonais vivent assurément ce « *temps mondial* ». Mais comme d'autres peuples – juifs, musul-

mans, chinois –, ils vivent aussi dans un autre temps, hérité de leur civilisation. Et s'institue ainsi dans leur esprit un chevauchement continué entre plusieurs temps : un temps international, un temps national et un temps intime.

L'adoption du calendrier occidental fut l'une des premières mesures prises au milieu du XIX^e siècle dans le souci de moderniser l'archipel. Le nouveau calendrier instaurait un temps abstrait alors que les Japonais avaient suivi jusque-là un calendrier naturel avec des repères scandés par les saisons. Et longtemps, les paysans ignorèrent ce calendrier qui faisait que « *la lune ne brillait plus au bon moment* ».

LE SYSTÈME DES ÈRES

En même temps, soucieux de bâtir un Etat-nation autour de la figure impériale, les dirigeants allaient « *nationaliser* » le temps historique afin d'établir une lignée ininterrompue de monarques remontant au temps des mythes. Et c'est ainsi que 1873, année de la publication du premier calendrier solaire officiel, devint la 2533^e de l'accession au trône de l'empereur (mythique) Jimmu (en 660 avant J.-C.)... Cette computation rocambolesque fut rapidement abandonnée au profit de celle de l'Occident. En revanche, le système des ères fut maintenu. Mais, alors qu'auparavant cette décomposition du temps en périodes (héritée de la Chine) était fonction d'événements fastes ou néfastes, elle fut désormais scandée par les règnes impériaux. Aussi, aujourd'hui, les journaux portent-ils deux dates : celle du calendrier grégorien et celle de l'ère impériale.

Au-delà du calendrier national des ères impériales et de celui international de la modernité est demeuré enraciné dans les mentalités un autre calendrier : celui d'un temps « *naturel* » qui découle d'une conception ancestrale du monde, marquée par le sentiment d'impermanence de toute chose véhiculé par le bouddhisme et par une forte sensibilité aux variations saisonnières. C'est ce temps qui rythme la vie intime des Japonais. L'attention au changement de la nature se nourrit d'une sensibilité presque inconsciente tant elle est cultivée depuis plus d'un millénaire par la littérature et la poésie, pratiquées par des dizaines de millions d'adeptes. Les fêtes et rites agraires réactivent périodiquement cette conception du temps dans laquelle l'homme et la nature s'inscrivent dans un même cycle bio-symbolique. Dans ce chevauchement des temps, le passage dans le troisième millénaire n'a été pour les Japonais qu'une séquence de l'un de leurs calendriers – et pas de celui qui leur tient le plus à cœur.

Danielle Rouard

Philippe Pons

Ce Français qui voulait sauver le Dôme, l'« éléphant blanc » de Londres

LONDRES

de notre correspondant

« *Les politiciens ne doivent jamais se mêler de l'organisation des attractions touristiques. Si la France avait eu la même vision étriquée au XIX^e siècle que celle qui a prévalu en Grande-Bretagne à propos du Dôme, la tour Eiffel n'aurait jamais vu le jour* » : lors de la gigantesque party de clôture du dôme du Millénaire, le 31 décembre, Pierre-Yves Gerbeau jongle avec l'humour et le sérieux. Le directeur général de ce bâtiment futuriste, inauguré il y a un an lors du passage à l'an 2000, jubile. « *PY* », ancien responsable d'Euro Disney, qui a tant défrayé la chronique à son arrivée, il y a huit mois, sur les bords de la Tamise, est devenu une star. Que les auditeurs de Radio 4 aient ainsi placé le manager de ce Dôme tant décrié au troisième rang des personnalités britanniques de l'an 2 000 l'atteste.

Sa force ? Les 6,5 millions de visiteurs – certes, la moitié des foules espérées au départ du projet, mais bien au-delà des prédictions les plus optimistes qui ont suivi l'ouverture – et un indice de satisfaction de 90 % qui lui permettent de lancer ces vérités cruelles sous un tonnerre d'applaudissements : « *Gauche et droite ont utilisé le Dôme pour marquer des points. Il était impossible, comme on nous le demandait, de rentabiliser pareille institution culturelle en un an.* »

« *Un éléphant blanc* » : ainsi appelait-t-on le dôme du Millénaire, soucoupe volante beige ornée de pattes orange qui fait désormais partie du paysage urbain londonien, considéré jusqu'à la fin de l'été comme un fiasco ruineux pour les fonds publics (coût : 800 millions de livres). Selon le tempérament de chacun, cette aventure, qualifiée par Tony Blair

comme « *le projet architectural le plus ambitieux jamais entrepris en Grande-Bretagne au cours de ce siècle* », avait de quoi faire rire ou pleurer. Lancé par les Tories, récupéré par le New Labour, dépourvu de tout plan commercial ou financier, longtemps le Dôme a été impopulaire. En cause, le billet d'entrée onéreux pour visiter une exposition banale abritant quatorze « *zones* » thématiques. Lors du premier semestre, le déficit se creuse et les équipes dirigeantes valsent.

CALOMNIES CRUELLES

Dès son arrivée à Greenwich, l'ancien joueur de hockey, âgé de trente-cinq ans, mène son affaire tambour battant, médiatisée, éclatante. Notre héraut bat aussitôt le rappel de toutes les générosités des sponsors dégoûtés par le gâchis de ses prédécesseurs. Le gigantesque complexe culturel obtient également une rallonge budgétaire de la Loterie nationale. Le staff plébiscite ce battant qui travaille de 7 h 30 à minuit, toujours volontaire pour occuper le devant de la scène, mais sans jamais l'accaparer. Il montre l'exemple : un minuscule appartement de fonction à deux pas du site, les repas pris à la cafétéria, les déplacements en métro. Courtois, il ne sourcille pas face aux attaques souvent excessives et aux calomnies parfois cruelles qui déferlent sur lui. Désespérément à la recherche d'un scandale impliquant le « *Frenchie* », la presse populaire pourchasse son ex-épouse et même sa fille, âgée de quatre ans, sur le chemin de l'école. Mais dans les interviews, le camelot du Dôme ne se plaint pas et défend son bâtiment avec la conviction d'un saint Georges !

Sous sa houlette, le système de queue est réorganisé, la restaura-

tion améliorée, les réservations facilitées. On sait plus ou moins la suite : le nombre de billets vendus bat tous les records au cours des trois derniers mois.

Mais le projet de M. Gerbeau, à la tête d'un consortium de repreneurs désireux de racheter le Dôme, s'est heurté au refus de Tony Blair. Selon le projet concurrent présenté par une personnalité proche du Parti travailliste, et apparemment choisi, le Dôme devrait

être transformé en parc technologique. « *“PY” est particulièrement doué pour inspirer les gens* » : l'hommage est du président de la Millennium Experience Company, David James, son compère, avec qui il envisage de s'associer, à en croire le *Sunday Times*. Le petit baragreur français appelé au chevet du Dôme a en effet décidé de rester en Angleterre.

Marc Roche

Cloches et pétards à Rome, pour un réveillon sans folie

ROME

de notre correspondante

En dépit d'une tramontane frisquette sur Rome, les places traditionnelles pour les vœux de minuit, piazza de *Popolo* et piazza *Venezia*, regorgeaient, dimanche soir, de fêtards joyeux et de curieux vaguement inquiets. Rapidement, l'air devenait irrespirable sous l'effet des pétards, et on se bouchait les oreilles pour échapper au vacarme. Ce passage au troisième millénaire avait son « *cru* » d'explosifs : cette année, c'était la « *bombe Taricone* », un pétard du nom d'un partenaire célèbre de l'émission vedette « *Grande Fratello* » de la chaîne de télévision Canale 5, qui s'est terminée mi-décembre (*le Monde* du 5 octobre 2000).

A la même heure, place Saint-Pierre, le pape se montrait à sa fenêtre, saluant les quarante mille fervents réunis pour une veillée de prières, et y allait de ses « *auguri* », ses souhaits *urbi et orbi*, de « *paix, fraternité, justice et prospérité* ». « *Nous franchissons en ce moment le seuil de l'an 2001 et entrons dans le troisième millénaire chrétien* », a-t-il dit.

Toujours à ce moment fatidique des douze coups de minuit, quelques sportifs refaisaient leur plongeon rituel du Nouvel An dans les eaux du Tibre, à partir du pont Garibaldi, tout près du Trastevere noir de monde. La musique envahissait les quartiers. Au Quirinal, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, accompagné de sa femme, prenait un bain de foule, après un concert sur des airs de Verdi et des vœux appelant à abandonner les « *langages de l'intolérance* » dans la campagne pour les élections législatives du printemps prochain.

Mais le grand concert de rock organisé par les auto-

rités se tenait en banlieue, dans le quartier de l'EUR conçu par Mussolini : les édiles réussirent ainsi à éviter que se reproduise la paralysie totale de l'année passée. Les forces de police restèrent sur les dents. Ce 31 décembre, elles venaient de saisir 2 tonnes de pétards et feux, à titre de prévention, dont 500 kilos dans la seule région de Naples, championne hors série en la matière. Plus tard, dans la nuit, c'est là même que d'autres pétards provoquèrent une explosion faisant deux morts et quinze blessés.

De fait, ce passage au troisième millénaire ne passionna guère en cette nuit du 1^{er} janvier 2001. Pour beaucoup, il s'était fait bien avant, dans la confusion joyeuse entre le 1^{er} janvier 2000 et l'ouverture, alors, de l'Année du Jubilé, qui se terminera le 6 janvier, jour des rois mages dans la rituelle catholique.

Dans une bourgade de Sicile, ce 31 décembre 2000 a été en revanche mémorable pour deux familles. Chacun des couples avait eu une fille le 1^{er} janvier 1998. Mais à la maternité on s'était trompé, on avait échangé les bébés sans s'en douter. Depuis, ces petites avaient poussé, fréquentant depuis septembre la même garderie. Un des couples s'étonnait toujours de l'étrange ressemblance entre lui et le « *bébé des voisins* ». On finit par faire des test sanguins, et la supercherie involontaire fut découverte. Ce 31 décembre 2000, les deux enfants ont passé leur dernier réveillon avec leur habituelle « *famille* ». Début janvier, chacune retrouvera ses parents biologiques, ces derniers se fréquentant avec assiduité et sous l'œil d'un psychologue pour éviter les traumatismes.



Paris a changé de siècle au son du tambour

Malgré la pluie froide, la piazza Beaubourg a accueilli un spectacle aérien et festif

DEHORS, une cantatrice en robe lamé dorée sort du pot de fleurs de même couleur installé par le plasticien Jean-Pierre Raynaud sur le parvis et prêt pour dix ans au Centre Pompidou. Montée sur des échasses, elle chante tandis que tournent des acrobates suspendus à des mobiles qui ressemblent fort à du Calder, que carillonnent des carillons accrochés avec leurs carillonneurs à des grues longilignes.

Sur la façade du bâtiment où court la « chenille » (le grand escalator) éclairée de rouge, sur

quatre étages de passerelles, sur des estrades glissées de côté se tiennent les mille tambours avec lesquels Gilles Rhode et sa compagnie Transe Express entrent le deuxième millénaire, au soir du 31 décembre, sur la piazza Beaubourg, où se presse à ras bord un public désireux de passer le cap de l'année nouvelle autrement qu'en se faisant des bisous sur les Champs.

Les feux d'artifice avec reflets sur Seine sont récurrents. La Tour Eiffel a brûlé tous ses flamboiements l'an passé. En compétition, pratiquement solitaire, pour l'organisation des festivités annonciatrices de la nouvelle ère, toutes consommées par avance le 31 décembre 1999, le Centre Pompidou offrait du spectacle. Gilles Rhode, l'une des figures symboliques d'un nouveau genre où les artistes français excellent – les arts de la rue –, avait réuni pour ce final imposé par le calendrier, trois de ses spectacles : *Maudits sonnans*, qui avait inspiré la grande roue présentée parmi neuf autres sur les Champs-Elysées le 31 décembre 1999, *Mobile homme* et *Lâcher de violon*, avec ses costumes rappelant le style de Philippe Decoufflé, avec qui Gilles Rhode collabora.

DU JAMAIS VU

Si l'on en croit ce que l'on a vu, ce troisième millénaire, annoncé à minuit moins une par des vagissements de nouveaux-nés, sera aérien, esthète, décomplexé, festif. Tellement esthète qu'on en oublie de s'embrancher trialement à minuit pile.

Les ombres projetées des comédiens, des trapézistes, des acrobates sortis de tissus comme les bébés des becs des cigognes, habitent les immeubles adjacents, et jusque la fontaine ornée des statues de Niki de Saint-Phalle. Venus de vingt-cinq villes de huit pays d'Europe, les tambours sont placés en rang d'oignon sur quatre étages du Centre, vingt-cinq maîtres tambours veillant à la discipline et à la coordination.

Frémissement, balancements, couleurs. La pluie tombe (les arts de la rue doivent compter avec les éléments), drue, froide, les spectateurs ont les doigts gourds, se demandent comment la violoniste suspendue là-bas tout en haut fait pour cacher son Damart, ou ses moufles. Le quatuor à cordes en lévitation est appuyé par les tambourinaires alignés. C'est beau, c'est du jamais vu, mais la télévision préfère les cliquetis internationaux de la Tour Eiffel.

Une fois terminée la représen-

compagnée de Claire Chazal, présentatrice vedette de la télévision. A la vue de la délégation officielle, un gentil chahut venait perturber la nécessaire discipline de groupe.

Le 1^{er} janvier 2001, jusqu'à l'aube, le travail accompli permet la libération des envies : on danse, le chef de la sécurité du Centre Pompidou craint les fins de nuit trop arrosées, les Ecossais jouent de la cornemuse, les Espagnols organisent la Ola en ligne, Newcastle cherche son bus, un orchestre de jeunes – c'est-à-dire jouant du rock acoustique inspiré

Baisers et champagne sous la tour Eiffel

LA PLUIE, d'abord fine, s'est transformée en un crachin tenace, qui transperce les vêtements et glace les os. Il fait froid sur Paris, et les groupes emmitoufflés sortent par vagues du RER ou du métro pour vivre les douze coups de minuit dans les rues de la capitale.

Des jeunes débarquent de leur banlieue en bande. Ils sont en survêtement, blouson, un bonnet vissé sur la tête, et certains semblent un peu perdus sur un territoire qui n'est pas le leur. « Où est le métro pour les Champs-Elysées ? », demande l'un d'eux à la station Les Halles. Kader est venu de Montreuil avec ses copains. Ils se sont donné rendez-vous dans le RER pour aller quelque part dans Paris. « On est venus pour voir de belles filles et pour faire la fête quoi, comme tout le monde ! »

FEU DE JOIE SUR LE TROTTOIR

Les métros sont bondés et chacun cherche fébrilement un lieu animé pour passer les dernières minutes du XX^e siècle : étudiants italiens, touristes allemands, couples enlacés, familles au grand complet. Du Champ de Mars au Trocadéro, la tour Eiffel attire tous les regards. Elle est jaune, incandescente, et deux rayons partant de son sommet balayent le ciel gris sombre. Des cars de police stationnent discrètement au pied du monument. La foule est massée par grappes dans les rues, sur les quais et sur les ponts. Les bateaux-mouches se sont immobilisés sur la Seine et attendent.

On consulte sa montre. C'est l'heure. Le bandeau « An 2000 » s'éteint et la tour se couvre soudain d'une résille bleue scintillante. « C'est fantomatique ! », s'exclame une petite fille. Des jeunes ont fait provision de feux d'artifice et lancent leurs fusées, fichées dans une bouteille, à l'assaut de la grande tour. Des pétards claquent, et des bouchons

de champagne. Une famille est venue de Clamart avec tout le matériel pour fêter le millénaire : bouteille de champagne, flûtes en plastique et cotillons. Les deux enfants ont chacun un gros paquet de confettis. « Lancez-les, c'est le moment ! », dit la maman. Et les gamins lancent, sans conviction, quelques poignées sur les passants. Les confettis collent aux manteaux trempés par la pluie. « Nous avons déjà fait la fête avant de venir », juge bon de préciser le père.

« La tour Eiffel est magnifique, reconnaît un couple venu de Liège, mais nous espérons qu'il y aurait un peu plus d'animation autour. » Des couples s'enlacent, des familles s'embrassent. Les groupes se mélangent peu. L'ambiance est joyeuse, mais ce n'est pas la liesse populaire et la grande communion d'une fin de Coupe du monde de football. La foule se disperse frileusement aux accents d'une musique foraine diffusée par un manège voisin. On fait la queue devant le marchand de gaufres pour se réchauffer. Sur les ponts, les baraques de frites et de kebab font recette. Un vendeur de bière fraîche propose en vain sa marchandise. Des jeunes ont fait un feu de joie sur le trottoir. On se presse au pied du Trocadéro, pour évacuer les lieux.

Aux Tuileries, la roue de l'an 2000 lance ses derniers feux. Sa lumière diaprée s'enfle, puis retombe, le long de ses rayons, en une parfaite symétrie. Le son et lumières se termine place de la Concorde. « Le spectacle était organisé par la mairie de Paris, annonce une voix au micro. Le maire de Paris, Jean Tiberi, et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux. » Les groupes qui parviennent à s'extraire de la foule se hâtent, courbés sous leur parapluie, vers d'autres réjouissances connues d'eux seuls.

Xavier Ternisien

80 voitures incendiées en Alsace

Cinquante-sept voitures ont été incendiées dans la périphérie de Strasbourg dans la nuit du dimanche 31 décembre au lundi 1^{er} janvier, selon le bilan définitif de la préfecture du Bas-Rhin. Douze personnes, dont huit mineurs, ont été interpellées.

Dans le Haut-Rhin, le chiffre des véhicules brûlés s'élevait à 18 à Mulhouse et dans d'autres localités de ce département, selon la préfecture, qui estime qu'une forte mobilisation des forces de l'ordre sur le terrain a permis de freiner les actes de délinquance.

Lors de la précédente nuit de la Saint-Sylvestre, 28 voitures avaient été brûlées à Mulhouse et dans l'ensemble du Haut-Rhin, et 38 à Strasbourg. Cette année, la municipalité strasbourgeoise a annulé les manifestations centrales pour privilégier des animations dans les quartiers sensibles et essayer ainsi de réduire les incidents devenus rituels. – (AFP)

tation, commence la vraie vie : le carnaval, premier du siècle, jusqu'à l'église Saint-Eustache, par petits groupes de tambourinaires, menés par des feux de bengales, puis la fête dans les parkings du Centre Pompidou.

Prolétaire et sublime, fermée au public, menée par une foule de très jeunes gens et jeunes filles recrutés à travers l'Europe de Gilles Rhode. Ceux de Stockton (Royaume-Uni) aiment le piercing, ceux de Sotteville-les-Rouen l'indiscipline, ceux de Dortmund (Allemagne) la dignité. Une fois les décors rangés, on ouvre le mousseux au niveau -1, livré aux artistes d'un soir. La veille, à la répétition, Catherine Tascia, ministre de la culture et de la communication, est venue ac-

par la musique d'Europe de l'Est – fait gigoter les minots. On tire du vin au cubi ; une acrobate regrette que la pluie n'ait pas été neige ; on s'embrasse ; un gamin badgé court à la recherche de sa grande sœur, tambourinaire de formation récente ; un mineur de Marseille appelle son père sur le portable du chef de groupe, pour le rassurer. Michel Crespin, conseiller artistique de la manifestation, grand fédérateur français des arts de la rue, commente : « Nous sommes les moins décalés par rapport aux faits de société ».

Et le nouveau siècle commence vraiment dans les entrailles du Centre Pompidou, institution tout à coup investie par le peuple.

Véronique Mortaigne

Nous développons des médicaments innovants contre le diabète.

Pour que même les diabétiques puissent oublier le temps, de temps en temps.

Quoi de plus agréable que de pouvoir oublier le temps? Exercice difficile pour les diabétiques. Et le diabète touche un nombre croissant de personnes. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons à ces patients des médicaments qui leur permettent de contrôler leur maladie. En s'appuyant sur leur expérience et sur des technologies de pointe, nos chercheurs intensifient la lutte contre le diabète, pour les 142 millions de diabétiques dans le monde. Pour leur rendre la vie toujours plus facile.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com



Les violences reprennent de plus belle dans les territoires palestiniens

Opérations israéliennes et embuscades palestiniennes se multiplient

Alors que la diplomatie semble bloquée, les actes de violence se multiplient dans les territoires palestiniens. Le fils et la belle-fille du rabbin

ultranationaliste Meir Kahane, lui-même assassiné en 1990, ont été tués dimanche 31 décembre dans une embuscade tendue par des Palestiniens.

Le même jour, un haut responsable du Fatah a été assassiné par l'armée israélienne dans le nord de la Cisjordanie, à Toulkarem.

LES VIOLENCES ont repris dans les territoires palestiniens, dimanche 31 décembre. Le fils et la belle-fille de Meir Kahane, fondateur du mouvement raciste anti-arabe Kach, ont été tués à l'aube dans une embuscade tendue par des Palestiniens. Le couple et leurs enfants, originaires de la colonie juive de Kfar Tapouakh, proche de Naplouse, se rendaient à Jérusalem lorsque leur véhicule a été attaqué par des Palestiniens, à l'aube, au nord de Ramallah. Leurs funérailles, organisées en soirée à Jérusalem, ont rassemblé des dizaines d'ultranationalistes scandant « *Mort au Arabes* » et qui s'en sont pris physiquement à des passants arabes.

A Toulkarem, au nord de la Cisjordanie, des soldats israéliens ont tué dans la soirée deux policiers palestiniens lors d'une fusillade. Les deux victimes, âgées de trente et trente-sept ans, ont été abattues de plusieurs balles, frappées et leurs armes n'ont pas été retrouvées, selon des sources palestiniennes. La fusillade s'est produite dans une zone sous contrôle israélien située aux alentours de la ville.

Peu auparavant, au même endroit, un haut responsable du Fatah, le docteur Sabet Sabet avait été tué par l'armée israélienne alors qu'aucun incident n'était signalé dans le secteur. Sabet Sabet, quarante-neuf ans, dentiste de profession, et par ailleurs directeur général du ministère palestinien de la santé, venait de sortir de son domicile pour se rendre à son bureau, lorsqu'il avait été touché à la poitrine par cinq balles, tirées d'une distance de quelque 300 mètres, ont indiqué des sources palestiniennes.

Ce meurtre n'est pas le premier du genre depuis le début de l'Inti-

fada – des dirigeants de différents mouvements palestiniens ayant été assassinés dans des opérations spéciales de l'armée israélienne – mais le Dr Sabet est la première victime d'un tel rang. D'après le Fatah, il est membre de la direction politique du mouvement.

« *Ces crimes*, a déclaré le secrétaire du gouvernement palestinien, Ahmad Abderrahman, *sont la preuve du terrorisme d'Etat pratiqué par Israël.* » « *Nous rendons le gouvernement israélien responsable*

Plainte libanaise à l'ONU contre Israël

Le président libanais, Emile Lahoud, a ordonné au ministère des affaires étrangères de porter plainte auprès du secrétariat général de l'ONU après qu'un civil libanais eut été tué samedi 30 décembre par des tirs israéliens. Dans un communiqué, la présidence s'est élevée contre ce « meurtre délibéré », rappelant qu'il est intervenu quarante-huit heures après des tirs qui ont blessé quatre Libanais et « des violations quasi quotidiennes » de l'espace aérien par l'aviation israélienne.

Hilal Ahmad Hajj, vingt et un ans, a été tué par des tirs de soldats israéliens alors qu'il jetait des pierres sur la guérite d'un poste israélien près de la porte de Fatima, selon la police libanaise. L'armée israélienne affirme avoir tiré sur un Libanais qui « tentait de traverser la frontière (...) à l'aide d'une échelle ». Quatre civils libanais, dont un enfant de cinq ans, avaient été blessés jeudi à un autre point de la frontière par des tirs israéliens. – (AFP)

des attentats et des meurtres continus qui vont provoquer des réactions catastrophiques », a commenté de son côté Nabil Abou Roudeina, l'un des conseillers du président Yasser Arafat. « *Les meurtres exécutés par les services de sécurité israéliens vont (...) anéantir tous les efforts visant à sauver le processus de paix* », a-t-il ajouté.

CONSULTATIONS INTERNES

De fait, le Djihad islamique palestinien a d'ores et déjà menacé de venger la mort de Sabet Sabet. Et à Ramallah, quelque deux mille manifestants sont descendus dans

la rue pour demander que Sabet Sabet soit vengé. Le chef du Fatah en Cisjordanie, Marwan Barghouti a rejeté la responsabilité du meurtre sur le premier ministre israélien Ehoud Barak « *en personne* ». « *Par cet acte*, a ajouté M. Barghouti, *Barak a ouvert la porte de l'enfer (...). Nous continuerons notre révolte jusqu'à la liberté.* »

Au plan diplomatique, les positions sont restées figées. D'après Saëb Erakat, l'administration amé-

ricaine a informé les Palestiniens que sa « *réponse aux questions soulevées par les Palestiniens* [à propos des propositions du président Bill Clinton] *est tributaire d'un accord de principe* » de l'Autorité palestinienne à ces idées. « *Comment peut-on parler d'accord avant d'avoir obtenu les cartes ? Il est impossible d'aborder des questions comme celles de Jérusalem, des frontières et des réfugiés, en se basant sur des généralités* », a déclaré M. Erakat à l'AFP. « *Tout accord palestinien est tributaire des plus petits détails* », a-t-il souligné. Il a réaffirmé cette exigence palesti-

niens. Le même jour, un haut responsable du Fatah a été assassiné par l'armée israélienne dans le nord de la Cisjordanie, à Toulkarem.

nienne à l'issue d'un entretien dimanche à Amman avec le ministre des affaires étrangères jordanien, Abdel Ilah El Khatib.

En tout état de cause, d'après M. Abou Roudeina, l'Autorité palestinienne n'a pas l'intention de donner une réponse définitive aux propositions américaines avant d'avoir achevé ses consultations internes et avec les pays arabes. La réunion du comité spécial de la Ligue arabe chargé du soutien aux Palestiniens qui devait se tenir lundi 1^{er} janvier au Caire a été reportée à jeudi. Ce comité comprend, outre le secrétaire général de la Ligue, les ministres des affaires étrangères de sept pays : la Syrie, le Liban, l'Egypte, Bahreïn, la Palestine, la Jordanie et la Tunisie.

Dans un entretien diffusé samedi par la chaîne de télévision russe RTR, le premier ministre israélien, évoquant les élections du 6 février, a déclaré : « *Le choix véritable est entre Barak ou la guerre.* » Il a néanmoins affirmé que sa volonté de se succéder à lui-même n'avait aucune incidence sur les décisions qu'il prenait pour régler la crise avec les Palestiniens. « *Je ne me permets pas le moindre compromis que je n'aurais pas pris dans une situation normale* », a-t-il assuré.

Dimanche, en conseil des ministres, M. Barak a prévenu qu'une éventuelle « *réponse négative* » des Palestiniens aux idées américaines « *risque d'entraîner une augmentation de la violence* ». « *Si tel est le cas, Israël prendra une pause et se préparera à une séparation unilatérale* [des territoires palestiniens] *tout en laissant la porte ouverte à la poursuite du processus de paix quand les Palestiniens y seront prêts* », a ajouté M. Barak, d'après un communiqué publié par la présidence du conseil. – (AFP, Reuters.)

Moncef Marzouki condamné à douze mois de prison ferme

Le militant tunisien des droits de l'homme a été l'objet d'un « procès politique » selon les observateurs internationaux

C'EST par la télévision Al Jazirah, chaîne d'information continue pour le monde arabe, basée à Qatar, que la population tunisienne a appris, samedi soir 30 décembre, la condamnation du docteur Moncef Marzouki, opposant et militant des droits de l'homme, à une peine cumulée de douze mois de prison ferme par le tribunal de première instance de Tunis.

Ce médecin de réputation internationale, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, avait été reconnu coupable un peu plus tôt dans la journée d'appartenance à une organisation interdite – le Conseil national des libertés (CNLT), dont il est le porte-parole – et de « *diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public* ».

Au cours du procès, la défense, forte d'une cinquantaine d'avocats, avait réclamé en vain à la cour la lecture des propos incriminés, avant de décider de se retirer, soulignant que les droits de l'accusé n'étaient pas respectés. Après suspension de l'audience et délibéré, le tribunal a annoncé son verdict : huit mois pour le premier chef d'accusation, quatre mois pour le second. Pour l'instant, Moncef Marzouki reste en liberté, dans l'attente d'un appel que ses avocats doivent interjeter d'ici dix jours. L'intéressé, quant à lui, hésite à appuyer cette démarche, estimant que « *la comédie de justice a assez duré* » et que faire appel serait « *perpétuer un scénario mal fagoté ne faisant illusion sur personne et qui constitue une honte pour la Tunisie* ». Il est temps de dire, déclare-t-il, qu'« *on ne joue plus et qu'aucun de nous ne croit en cette justice* ».

« PARODIE DE JUSTICE »

Des représentants des Etats-Unis et de la France (présente également au titre de la présidence européenne) ainsi que cinq observateurs judiciaires internationaux ont assisté à ce procès, fixé au milieu des fêtes de ramadan et de fin d'année. Tous les témoins interrogés se disent choqués par le déroulement de l'audience, qu'ils relatent dans des termes identiques. « *Le président du tribunal a empêché constamment Marzouki et ses avocats de parler. De plus, les motifs de poursuite à son encontre ont paru vraiment très faibles*, a ainsi déclaré au Monde l'un des diplomates occidentaux présents. *Il s'agit d'un délit d'opinion : Marzouki a dit publique-*

ment que le Fonds de solidarité nationale, le 26-26 [programme de l'Etat pour lutter contre la pauvreté] manquait de transparence. Ce que le pouvoir lui reproche le plus, en fait, c'est d'avoir dit cela au moment même où il tente d'accréditer l'idée que le 26-26 reçoit un soutien international. » Pour ce diplomate, « *les juges n'ont pas appliqué la loi pour Marzouki, et en ce sens, son procès a été un procès politique* ».

Doris Leuenberger, présidente de la Ligue suisse des droits de l'homme, parle de « *parodie de justice et de total manque d'indépendance du juge* ». Cette avocate au barreau de Genève dit avoir surtout relevé « *la tentative manifeste d'intimidation exercée contre les avocats* ». Dans l'idée de pouvoir les poursuivre ultérieurement pour le contenu de leurs plaidoiries, « *le juge faisait acter par le greffier, de façon sélective, les propos des avocats dès qu'ils prononçaient les mots liberté ou indépendance de la justice* », relate-t-elle. Une observation confirmée par son confrère Eric Plouvier, député à Tunis par la Fédération internationale des droits de l'homme et l'Organisation mondiale contre la torture. « *En soixante-dix minutes, nous avons eu la démonstration qu'il s'agissait d'un procès politique et que la justice était instrumentalisée* », estime cet avocat au barreau de Paris, pour qui le procès a apporté une nouvelle preuve du décalage flagrant entre le discours officiel et la réalité. « *La Tunisie signe un nombre considérable de conventions qu'elle traite en réalité comme des chiffons de papier, souligne-t-il. Ironie de la situation, samedi, le jour du procès, le quotidien La Presse de Tunisie ne disait pas un mot de Marzouki mais publiait à la une une photo du président Ben Ali avec ce gros titre : "Au service de l'Etat de droit et des libertés" !* »

Interrogé par *Le Monde*, le Quai d'Orsay a souhaité que le docteur Marzouki fasse appel et qu'un nouveau jugement permette à cette affaire de « *trouver rapidement un dénouement favorable* ». Pour l'heure, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Bernard Valero, note à propos de la condamnation du militant des droits de l'homme que, « *s'il s'agit d'une décision de justice, celle-ci ne va cependant pas naturellement dans le sens de l'affermissement des libertés publiques en Tunisie, auxquelles nous sommes attachés* ».

Florence Beaugé

Haine anti-arabe aux obsèques du fils du rabbin Kahane

JÉRUSALEM
correspondance

Le fils aura marché dans les pas de son père, jusqu'au bout. Benyamin Zeev Kahane, rabbin et militant d'extrême droite comme feu son père Meir Kahane, aura connu le même destin que lui, mourir sous les balles – à une différence près, toutefois : l'assassin du père connaissait l'identité de sa cible lorsqu'il tira sur le chef du mouvement Kach, dans un hôtel new-yorkais, en novembre 1990. En revanche, selon toute vraisemblance, celui qui déchargea son arme automatique sur la voiture du fils, Benyamin Kahane, le dimanche 31 décembre 2000, ignorait qu'il visait. La présence sur les routes de Cisjordanie du fils Kahane en ce dernier jour de l'année 2000 étant tout à fait fortuite, aucun Palestinien n'avait pu préparer une embuscade contre cette voiture.

La famille Kahane, le père, la mère et leurs six enfants, qui avaient passé le shabbat à Jérusalem, avaient tenu de l'insécurité, évité de rentrer chez eux à Tapouakh, une colonie au sud de Naplouse, samedi soir. Ils partirent donc dimanche alors que le soleil se levait. Après avoir déposé leur fils, Meir, dénommé comme son grand-père, à son école talmudique, ils furent la cible d'un tir nourri sur une route près d'Ofra. Leur véhicule est sorti de la route et s'est écrasé dans un ravin. Benyamin Kahane, âgé de trente-quatre ans, est mort sur le coup, sa femme Talia,

trente et un ans, est décédée dans l'ambulance qui l'emmenait à l'hôpital, leurs cinq filles ont été blessées, dont une gravement. L'armée a aussitôt détruit les murs qui ont servi d'abri aux Palestiniens embusqués.

Les obsèques du couple qui ont eu lieu l'après-midi même à Jérusalem ont rassemblé des milliers de personnes, dont une partie seulement se revendiquait du mouvement ultranationaliste. Le cortège, parti de la yeshiva créée par les Kahane père et fils en 1987, dans un quartier ultraorthodoxe jouxtant celui de Mea Shearim, a traversé une partie de Jérusalem-Ouest pour parvenir devant la résidence du premier ministre. Seuls les proches de la famille purent entrer dans la yeshiva.

KAHANE VIT

Dehors, sur un terrain vague parsemé de vieux bouts de fils de fer et de parpaings abandonnés, une foule d'hommes en noir, des ultra-orthodoxes du quartier pour la majorité, ont écouté les discours des rabbins diffusés par haut-parleur.

Pour donner le ton, les organisateurs ont transmis le discours prononcé par le défunt lui-même il y a quelques semaines, pour le dixième anniversaire de la mort de son père, exhortant alors les militants de son mouvement illégal Kahane vit à prendre en main leur destin. Marmonné, crié ou tonné, ce message sera repris par plu-

sieurs des intervenants. Quant au père de la jeune femme décédée, Talia, il répétera plusieurs fois : « *Comment faire la paix avec des animaux ?* »

Le racisme verbal s'est traduit rapidement dans les gestes. Progressivement, la foule s'est colorée. Des habitants des colonies et des militants de droite, presque tous coiffés d'une kippa tricotée et non du grand chapeau noir, se sont mêlés aux *haredim*. Les autocollants « Kahane avait raison » ont fleuri sur les vestes des uns et des autres. La tension a monté. Les appels à la vengeance se sont multipliés. Ehoud Barak a été traité d'« *assassin* ». A quelques dizaines de mètres de la résidence du premier ministre, un supermarché a été pris d'assaut. Des employés arabes ont été molestés. La police a arrêté cinq manifestants.

Il y a une dizaine de jours déjà, l'armée a exprimé sa crainte de voir apparaître un « nouveau Baruch Goldstein », lequel avait assassiné 29 Palestiniens au caveau des Patriarches à Hébron, en 1994. Les appels au calme lancés dimanche après-midi par M. Barak et Moshe Katsav, le chef de l'Etat, y faisaient implicitement référence ainsi qu'à l'assassinat d'Itzhak Rabin par un extrémiste juif, qui continue de traumatiser la société israélienne.

Catherine Dupeyron

Les propositions de Bill Clinton d'après des notes américaines

LE BUREAU de presse palestinien (Palestine Media Center, PMC) de Jérusalem a publié, samedi 30 décembre, à partir de notes prises par des responsables américains, les principales propositions de paix faites par le président Bill Clinton le 23 décembre aux négociateurs en chef israélien et palestinien, Shlomo Ben Ami et Saëb Erakat. Ces notes ont été remises aux deux délégations. En voici les principaux points :

● **Les territoires.** Bill Clinton : « *Je crois que la solution doit permettre à l'Etat palestinien de s'étendre sur 94 à 96 % de la Cisjordanie* » (étant entendu que les Palestiniens recouvreront 100 % de la bande de Gaza). En échange de la partie annexée par Israël, l'Etat juif devra donner de 1 à 3 % de son territoire ainsi qu'un passage permanent sûr entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Les deux parties devraient dessiner une carte qui répondrait aux critères suivants :

- laisser 80 % des colons juifs dans des blocs d'implantations ;
- assurer la continuité territoriale de l'Etat palestinien ;
- minimiser les zones annexées par Israël ;
- minimiser le nombre de Palestiniens qui seraient affectés par ces annexions.

● **La sécurité.** Le président Clinton préconise une présence israélienne, sur des positions fixes, dans la vallée du Jourdain (dans l'est de la Cisjordanie, à la frontière jordanienne), sous l'autorité d'une force internationale durant une période, modifiable, de 36 mois.

● **Jérusalem.** Bill Clinton : « *Le principe général est que les zones à population arabe sont palestiniennes et que les zones à popula-*

tion juive sont israéliennes, et ce principe doit également s'appliquer à la Vieille Ville. »

Au sujet de l'esplanade des Mosquées-mont du Temple, le président américain entend trouver une solution « *assurant le contrôle effectif des Palestiniens sur l'esplanade tout en respectant les convictions du peuple juif* ». L'esplanade des Mosquées, dont El Aqsa, troisième Lieu saint de l'islam, se trouve sur le site du Temple juif, détruit par les Romains en 70. M. Clinton suggère un choix entre deux formules :

– « *souveraineté palestinienne sur l'esplanade et souveraineté israélienne sur le mur des Lamentations* [partie du mur de soutènement en contrebas de l'esplanade] *ainsi que sur l'espace, sacré pour le judaïsme, dont il fait partie, le saint des saints* », en référence au sous-sol de l'esplanade ;

– « *souveraineté palestinienne sur l'esplanade et souveraineté israélienne sur le mur des Lamentations et souveraineté partagée sur la question des excavations sous l'esplanade et derrière le mur* ».

● **Les réfugiés palestiniens.** Bill Clinton : « *Le principe de base est que l'Etat palestinien soit le point focal pour les Palestiniens qui décident de revenir dans la région, sans écarter qu'Israël puisse accueillir certains de ces réfugiés.* »

Crètement, la décision d'accueillir des réfugiés palestiniens reviendrait à Israël. Une commission internationale serait créée pour assurer le suivi concernant les compensations, la réinstallation...

● **Fin du conflit.** Bill Clinton propose que cet accord « *marque clairement la fin du conflit* » et que sa mise en œuvre mette un terme à toute revendication. – (AFP)

Les attentats de Manille aiguisent la crise aux Philippines

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

La crise aux Philippines a pris une tournure plus aiguë après les explosions de cinq bombes, samedi 30 décembre, à Manille, qui ont fait quatorze morts et une centaine de blessés. Le président Joseph Estrada, dont le procès en destitution reprend mardi devant le Sénat, a qualifié de « *barbares* » les attentats, et son porte-parole a mis en garde la population contre de nouvelles explosions.

La simultanéité des attentats, qui n'avaient toujours pas été revendiqués lundi, et la puissance des engins utilisés laissent penser que les auteurs sont des « professionnels ». Les autorités, qui n'ont détenu qu'un suspect, ont montré du doigt des insurgés musulmans, qui ont sur-le-champ nié toute implication, ou des communistes. L'avant-veille des attentats, la police avait arrêté à Manille Hector Janjalani, l'un des dirigeants du groupe Abu Sayyaf, auteur, en 2000, des enlèvements contre rançons dans l'extrême sud de l'archipel.

Ces pistes sont accueillies avec défiance par des opposants. « *Le gouvernement devrait prouver qu'il n'est d'aucune façon impliqué dans ces explosions* », a estimé Michael Defensor, membre de la Chambre des représentants. « *Qui peut faire cela ? Seule la police le peut. Elle bombarde les secteurs qu'elle est*

censée protéger », a déclaré, plus brutalement, Joker Arroyo, un autre représentant.

« *Nous n'avons rien à gagner dans cette affaire. Le président Estrada ne songe pas à la loi martiale* », a rétorqué Ernesto Maceda, porte-parole de la présidence, dans une allusion à la prise du pouvoir par le défunt dictateur Ferdinand Marcos en 1972 à la suite d'un attentat à Manille. L'armée a déclaré, en octobre, soutenir le processus légal dans la procédure en destitution – pour corruption, notamment – contre le président Estrada.

Jusqu'ici, les manifestations pour ou contre Estrada se sont déroulées pacifiquement. Mais le climat a changé à Manille, une cité congestionnée où le dernier attentat avant la série de samedi remontait au mois de mai et avait fait un mort et une trentaine de blessés. Vingt-six séparatistes musulmans avaient, à l'époque, été arrêtés. Dimanche, Washington a recommandé aux ressortissants américains aux Philippines de ne quitter leur domicile qu'en cas « *de nécessité absolue* ». Aquilino Pimentel, président d'un Sénat transformé en Haute Cour pour juger Estrada, a estimé que les bombes de samedi faisaient partie d'une tentative de « *déstabilisation du gouvernement en place, probablement dans l'intention de détourner l'attention du public* » du procès.

Jean-Claude Pomonti

Bouclier antimissile : Moscou prêt au dialogue avec Washington

MOSCOU. La Russie est prête à discuter avec la nouvelle administration des Etats-Unis du projet américain de système de défense anti-missiles (NMD), a déclaré, samedi 30 décembre, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov. « *L'originalité de l'approche russe est que nous sommes prêts à examiner de très près les arguments de l'administration américaine* », a déclaré M. Ivanov à la télévision RTR, en soulignant que ce dialogue pouvait être mené avec la nouvelle administration de George W. Bush. Moscou et Washington ont déjà discuté du NMD de façon constructive et « *nous voulons discuter de cet épineux problème de la même façon avec l'administration Bush* », a-t-il ajouté.

La Russie s'oppose fermement au déploiement par les Etats-Unis d'un système national de bouclier anti-missiles qui violerait, selon elle, le traité russo-américain ABM de 1972 et relancerait la course aux armements. – (AFP)

Six Etats du Golfe signent un pacte de défense

MANAMA (Bahreïn). Six Etats du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), réunis à Manama, ont signé, dimanche 31 décembre, un pacte de défense conjointe et un projet visant, une fois les monnaies nationales alignées sur une seule devise, à créer en 2005 une monnaie commune. Le pacte de défense, qui devra être ratifié par chaque Etat membre, prévoit que toute agression contre un des pays signataires sera considérée comme une attaque contre tous les autres. Il envisage l'instauration d'un système d'alerte avancée, susceptible de détecter des missiles assaillants que l'Irak ou l'Iran lanceraient, et il ambitionne de mettre sur pied une force de réaction rapide, dont les effectifs devraient être portés à 22 000 hommes.

Les six Etats du Golfe, qui ont créé en 1981 un Conseil de coopération, ont de nouveau invité Bagdad à accepter la présence sur son sol d'inspecteurs internationaux en matière de contrôle des armes de destruction massive. – (Reuters, AP)

Début des élections locales au Pakistan

PAKISTAN . Dans la première étape d'un processus qui devrait aboutir au retour, promis par les militaires, de la démocratie en octobre 2002, 9 millions de Pakistanais se sont rendus aux urnes dimanche 31 décembre pour élire leurs conseillers municipaux et généraux. Ces élections qui concernaient 18 circonscriptions sur 106, vont se poursuivre jusqu'au mois d'août. Fierté du régime qui affirme vouloir à travers ces élections faire émerger une nouvelle classe politique, la loi de dévolution des pouvoirs, qui réserve 30 % des sièges aux femmes et un certain nombre aux défavorisés, interdit aux candidats de se présenter sous une étiquette politique.

Les limites de cette loi ont toutefois été illustrées par le nombre de sièges restés vacants dans la catégorie réservée aux femmes dont plus de 90 % sont illettrées et qui traditionnellement au Pakistan restent pour la plupart confinées chez elles. Malgré l'interdiction faite aux partis politiques de participer, ceux-ci ont discrètement soutenus des candidats. Les résultats de ce scrutin, le premier sous régime militaire, sont attendus dans une semaine. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ARABIE SAOUDITE : les Etats-Unis et l'Arabie saoudite** ont conclu, samedi 30 décembre à Riyad, un contrat d'armement estimé à 2,4 milliards de dollars (2,65 milliards d'euros). Il s'agit du maintien en état, par les Etats-Unis, de la flotte saoudienne d'avions de combat F-15, achetés il y a plusieurs années, et de la fourniture de blindés, de missiles anti-chars et d'un système de communications à la Garde nationale. – (AFP)

■ **ITALIE : un carabinier italien est mort, fin septembre**, d'une leucémie due, selon le Journal des carabiniers paru samedi 30 décembre à Rome, à une exposition à des radiations liées à l'usage, par les troupes américaines, d'armes à uranium appauvri en Bosnie. Rinaldo Colombo avait servi en Bosnie en 1995. Son décès porte à cinq le nombre de militaires italiens morts, selon la presse, du « syndrome des Balkans ». – (AFP)

■ **MEXIQUE : le nouveau président Vicente Fox** tient ses promesses. Dimanche 31 décembre, il a ordonné la fermeture d'une seconde base de l'armée dans le Chiapas, conformément à ses engagements de campagne. La veille, il avait fait libérer 17 prisonniers zapatistes de Cerro Hueco, près de la capitale provinciale Tuxtla Gutierrez, en signe de bonne volonté envers le mouvement du sous-commandant Marcos. – (AP)

■ **SOUDAN : le président algérien Abdelaziz Bouteflika** est arrivé à Khartoum dimanche 31 janvier pour une visite de trois jours, la première d'un chef de l'Etat algérien au Soudan depuis plus de trente ans. Une visite à Alger de son homologue Omar al-Béchrir, en mars 2000, avait permis de dégeler les relations entre les deux pays, particulièrement tendues depuis 1993. Alger accusait Khartoum d'avoir soutenu la guérilla islamiste et aidé le Front islamique du salut (FIS, dissous) dans sa tentative d'instaurer un Etat islamique en Algérie. Aucun président algérien n'a visité le Soudan depuis Houari Boumédiène qui avait participé au sommet arabe de Khartoum en 1967. – (AFP)

■ **Le Congrès national au pouvoir est sorti vainqueur** des élections législatives soudanaises en remportant la majorité des 278 sièges pourvus, sur un total de 360, selon des résultats partiels annoncés dimanche. Le président soudanais sortant Omar al-Béchrir avait été réélu vendredi pour un deuxième mandat de cinq ans par 86,5 % des voix.

Le scrutin n'avait pas pu se tenir dans 20 circonscriptions dans le Sud du Soudan, trois dans l'Etat de Kassala (Est) et dans une circonscription de l'Etat du Nil Bleu (Sud-Est) en raison de la guerre civile. Ces élections ont été boycotté par la quasi-totalité des partis d'opposition, notamment par les deux principales composantes de l'opposition nordiste. – (AFP)

Echec d'une liaison maritime

directe entre la Chine et Taïwan

KINMEN (Taïwan). La première liaison directe entre Taïwan et la Chine a avorté lundi 1^{er} janvier, le mauvais temps forçant un bateau parti de l'île nationaliste à rebrousser chemin, a déclaré le propriétaire du navire. Le bâtiment était parti de la petite île de Kinmen pour se rendre à Xiamen, dans la province de Fujian, dans le sud de la Chine, avec 55 passagers et membres d'équipage à bord. Il devait mettre une heure et demi pour franchir les 41 km qui séparent l'île et le continent, mais le mauvais temps l'a forcé à rebrousser chemin. D'autres informations affirmaient toutefois qu'il n'avait pas obtenu le permis d'entrée des autorités chinoises.

La liaison devait inaugurer des échanges postaux et commerciaux et des transports entre les îles taïwanaises de Kinmen et Matsu et les villes chinoises de Fuzhou et Xiamen, dans la province de Fujian. Un accord entre Pékin et Taïpei prévoit aussi la possibilité d'échanges de personnes entre les deux rives du détroit de Taïwan. – (AFP)

Les Etats-Unis, Israël et l'Iran ont signé in extremis le traité sur la Cour pénale internationale

Malgré ses ambiguïtés, la décision américaine est saluée comme un geste symbolique important

Les Etats-Unis, Israël et l'Iran ont signé, dimanche 31 décembre, le traité sur la Cour pénale internationale, après l'Egypte, la Yougoslavie,

les Bahamas, la Mongolie, la Tanzanie, l'Ouzbékistan. Le nombre des pays signataires est ainsi de 139, 27 ont déjà ratifié le traité, 60 ratifica-

tions sont nécessaires pour que la Cour soit créée. Selon des responsables de l'ONU, ce seuil pourrait être atteint en 2002.

LES ÉTATS-UNIS, Israël et l'Iran ont signé *in extremis*, dimanche 31 décembre, le traité sur la Cour pénale internationale (CPI), en fa-

veur duquel ils avaient refusé de voter en juillet 1998, lorsque s'étaient achevées à Rome les négociations portant sur les statuts de cette Cour.

Le président Bill Clinton a justifié lui-même cette décision, depuis sa retraite de Camp David, en faisant valoir que la Cour apporterait « *une profonde contribution à la dissuasion des insignes violations des droits de l'homme de par le monde* »; il a déclaré que la signature du traité relevait d'une « *tradition de leadership moral* » des Etats-Unis en matière de justice remontant à Nuremberg et que s'il avait refusé de signer, « *l'Histoire aurait été dure* » envers lui. Cette décision du président américain en fin de mandat a été saluée comme un geste symbolique important par diverses organisations de défense de droits de l'homme, par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel, ainsi que par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui s'est dit « *conscient des difficultés* » que Bill Clinton avait dû

surmonter et l'a félicité pour « *son courage et sa clairvoyance* ».

Le projet de création de ce Tribunal international, qui aura pour fonction de juger les auteurs des crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, se heurte à de vives hostilités aux Etats-Unis. En fait, la décision de Bill Clinton de signer le traité avant de quitter la présidence ne les abolit pas, comme il l'a lui même expliqué dimanche.

DATE BUTOIR

« *En signant, nous serons en position d'influer sur l'évolution de la Cour. Sans signature, nous ne le serions pas* », a indiqué M. Clinton. Le 31 décembre était en effet la date butoir fixée pour les signatures. Au-delà de celle-ci, les pays non signataires ne peuvent plus participer aux négociations sur le règlement du futur tribunal et n'ont plus comme possibilité que de ratifier le traité quand il sera entré en vigueur ou d'en rester absents. Lors des négociations de Rome sur les statuts de la Cour et depuis deux ans dans le cadre des discussions sur son ré-

glement, l'administration américaine n'a cessé de guerroyer pour essayer de faire échapper ses ressortissants à toute possibilité de poursuites par ce futur tribunal, en particulier les soldats américains participant à des interventions extérieures. Toutes ces tentatives ont été vaines. Il y a quelques semaines encore, Washington a essayé sans succès d'obtenir un amendement aux statuts.

En vertu de ces statuts, la CPI serait en mesure, le cas échéant, d'engager des poursuites contre un ressortissant américain soupçonné de crimes de guerre, même si les Etats-Unis n'ont pas ratifié le traité de Rome, dès lors que ces crimes auraient été commis sur le territoire d'un Etat partie au traité.

Jessie Helms, l'un des sénateurs républicains particulièrement hostiles au Tribunal international, s'est élevé, dimanche, contre la décision de Bill Clinton, qui « *lie les mains à son successeur* ». Il a dénoncé l'échec de l'administration Clinton dans ses tentatives d'obtenir des garanties pour les citoyens américains, tentatives « *qu'ont fait échouer, à*

chaque stade, nos prétendus alliés », a-t-il dit. Les Etats européens, notamment, ont fait bloc contre les diverses manœuvres américaines.

Jessie Helms a également tenté de persuader les dirigeants israéliens de ne pas signer, mais en vain. La décision israélienne est cependant elle aussi ambiguë. L'ambassadeur israélien à l'ONU, Yehuda Lancry, a lui aussi fait référence à Nuremberg et inscrit le geste de son pays dans une perspective historique. Les juristes israéliens qui ont participé à l'élaboration des statuts de la Cour « *avaient dans l'esprit et dans le cœur le souvenir de l'Holocauste, de la Shoah, le plus grand et le plus odieux crime contre l'humanité* », a-t-il déclaré. Dans la journée de dimanche, l'Etat israélien avait cependant fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de signer mais qu'il pouvait encore changer d'avis. Il a suivi la décision américaine, après avoir reçu des Etats-Unis des assurances selon lesquelles le traité ne serait pas utilisé contre les intérêts israéliens.

Claire Tréan

COHABITATION La rivalité entre le président de la République et le premier ministre n'a pas fait relâche le 31 décembre 2000. Pour la première fois, M. Jospin a présenté

ses vœux aux Français, avant M. Chirac. À l'occasion de son allocution télévisée du 31 décembre, le président de la République a souhaité que 2001 soit « une année utile »

et il a incité le gouvernement à « faire dès maintenant les réformes qui préparent l'avenir ». Dans une tribune publiée par Le Journal du dimanche daté du 31 décembre, le

premier ministre s'était félicité qu'« une nouvelle France se dessine sous nos yeux », notant que « le plein-emploi n'est plus une nostalgie ». Stéphane Hugon, sociologue, estime que l'adhésion aux hommes politiques repose aujourd'hui essentiellement sur leur « capacité à mettre les gens ensemble ». (Lire aussi notre éditorial page 10.)

Jacques Chirac et Lionel Jospin s'échangent leurs meilleurs vœux

Dans son allocution télévisée du 31 décembre, le président de la République a souhaité que 2001 soit « une année utile ». Le premier ministre avait au préalable dessiné, dans une tribune publiée par « Le Journal du dimanche », les contours de sa « nouvelle France »

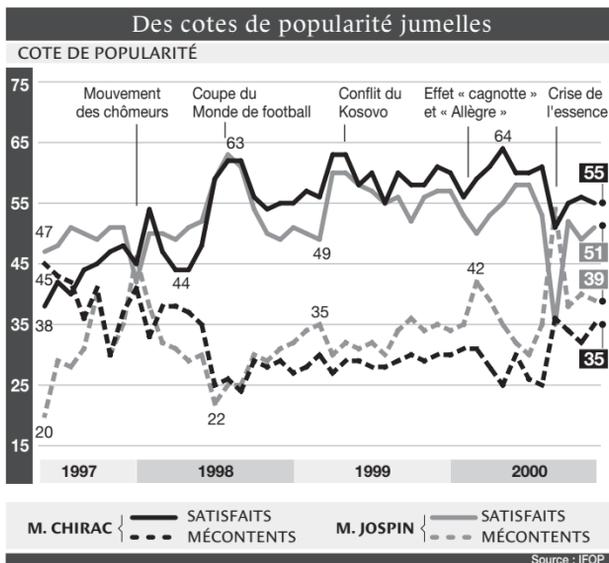
ON A CHANGÉ de siècle, et même de millénaire, mais ce spectacle-là n'a pas bougé : Jacques Chirac et Lionel Jospin, englués dans leur cohabitation, vissés l'un à l'autre, engagés dans une lutte dont personne n'est dupe mais qui, officiellement, ne s'appelle toujours pas compétition présidentielle. C'est sans doute ce qui pèse le plus, ce non-dit de convenance, cet accord tacite et mutuel des deux têtes de l'exécutif pour se faire la guerre sans la déclarer, du premier au dernier jour de l'année. Car ils ne font désormais même plus relâche le 31 décembre. Traditionnellement, ce jour-là est celui du président. Chaque année, à 20 heures, en attendant les convives du réveillon, il y a vœux présidentiels à la télévision.

Dimanche il y a eu, avant et en plus, les vœux de Lionel Jospin dans le journal. Un numéro spécial du Journal du dimanche – un « collector » affirme-t-on – tout entier consacré à cette fin de siècle, et dans lequel on trouve, parmi les « prestigieuses contributions » du généticien Axel Kahn, de l'économiste Jean Boissonnat, du judoka David Douillet ou de Jacques Attali, la signature du premier ministre. Petit détail qui n'aura pas échappé à ses illustres voisins de colonne, la tribune de M. Jospin a bénéficié d'un traitement de faveur, avec impression en gras de certaines de

ses phrases, comme autant de béquilles de lecture.

De vrais vœux, tout pareils à ceux d'un président, qui disent tout et rien à la fois, fidèles à cet exercice particulier de rhétorique qui ne joue que dans le registre de l'implicite, l'allusif et les lieux communs. Rien n'est épargné au lecteur, de la « grande ambition européenne » que doit avoir la France, puisque, « sur une planète où les problèmes deviennent globaux, il faut apporter des réponses communes », à la République « une et indivisible » mais qui « ne doit plus confondre unité et uniformité », en passant par la France « grande et vieille nation fière de sa culture et de son art de vivre » qui « conservera son identité », jusqu'à la « pensée pour mes compatriotes qui sont dans la joie comme à ceux qui sont dans la peine ».

La « nouvelle France qui se dessine » le 31 décembre sous la plume du premier ministre est également un long plaidoyer en faveur de l'action du gouvernement depuis trois ans et une esquisse d'argumentaire de campagne présidentielle. « Le visage de notre pays s'est décripé, un sourire s'est esquissé sur ses traits », note « avec plaisir », un premier ministre « heureux », avant de balayer tous les sujets convenus : le chômage – « le plein-emploi n'est plus une nostalgie », écrit M. Jospin dans une formule qui claqué comme un slogan – les 35 heures, la



nouvelle économie, la République, l'Europe et la « diversité culturelle ».

Seul un paragraphe était destiné à retenir plus particulièrement l'attention : quelques heures avant l'intervention présidentielle, M. Jospin cite explicitement les « affaires », comme pour mieux s'abstraire aussitôt du débat en appelant de ses vœux « une République moderne ». Ces « affaires » qui empoison-

nent tellement le climat et sa présidence depuis un an, Jacques Chirac les avait déjà abordées, sur TF1, le 14 décembre. Il s'est donc bien gardé d'y revenir dans ses vœux, le 31 décembre à 20 heures. Tout juste s'est-il borné à souhaiter que le débat politique se déroule dans la « dignité » et que « le dialogue républicain ne soit jamais abaissé », alors même que l'Élysée s'exaspère des attaques répétées de la presse

et des opposants politiques du président. Pour le reste, le chef de l'Etat, parlant d'une voix voilée, s'est montré plus oecuménique que jamais, embrassant à peu près tous les sujets qui intéressent ou inquiètent l'opinion : la sécurité, l'emploi, l'éducation, les retraites, la fiscalité. Défendant sa propre action sur ces sujets au cours de la présidence française de l'Union européenne, le président a de nouveau défendu le traité signé à Nice pour préparer l'élargissement de la communauté.

AU GOUVERNEMENT D'AGIR

M. Chirac a aussi longuement évoqué un des sujets qui devraient être au cœur de sa campagne pour sa réélection : l'environnement. Conscient que l'écologie est désormais une préoccupation « sociétale » de chaque citoyen, convaincu que M. Jospin n'en a retenu que la traduction partisane en intégrant les Verts dans sa majorité sans en faire un des thèmes majeurs de sa politique, M. Chirac a décidé de devenir le plus écologiste des présidents français. Depuis un an, la plupart de ses discours importants ont abordé les problèmes d'environnement et de protection de la planète. Ce qui est une subtile tentative pour séduire des suffrages venus de la gauche sans dérouter ce qui reste son socle électoral : la droite. Le tout a cependant été décliné sous un angle évoqué déjà le

14 décembre : « 2001 doit être une année utile », c'est-à-dire une année de réformes. L'idée a été élaborée lors de multiples réunions à l'Élysée. Convaincu que la meilleure attaque contre M. Jospin consiste à pointer ses ambitions présidentielles là où les Français attendraient de l'action gouvernementale, le président est désormais décidé à dénoncer chaque fois qu'il le peut l'« immobilisme » supposé d'un chef de gouvernement désormais en campagne électorale.

C'est déjà sur ce thème qu'il avait efficacement attaqué Edouard Balladur en 1995. Cette fois, sa position de président de cohabitation lui offre une opportunité plus formidable encore de réutiliser cette tactique : à lui la légitimité pour offrir une « vision » des réformes à accomplir, au gouvernement de les faire. M. Chirac n'a donc pas manqué de souligner que « la situation économique nous donne les moyens, et notamment les moyens financiers, d'agir », avant de préciser que « c'est le moment de le faire ». « Chaque année compte, aucune ne peut être perdue » a-t-il lancé. La droite devrait ainsi relayer tout au long de l'année ce thème en fustigeant la « paralysie d'un gouvernement du fait des prétentions présidentielles de son chef ». Et meilleurs vœux.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

« Il faut avancer sans attendre demain.

C'est pourquoi 2001 doit être une année utile »

Voici les principaux extraits de l'allocution télévisée du président de la République, dimanche 31 décembre :

Si le passage à l'an 2000 a été célébré comme le commencement d'une époque nouvelle, l'année 2000 fut, en réalité, un temps de prise de conscience. Conscience des risques que peuvent engendrer l'activité humaine, l'invention humaine, quand elles ne sont pas assez maîtrisées. (...) Conscience de la fragilité de la paix (...). Mais conscience, aussi, de l'élan, du dynamisme, des perspectives multiples offertes par la croissance mondiale. (...) Conscience, enfin, du devoir de solidarité entre le Nord et le Sud, (...) au sein de l'Europe (...) et entre tous les membres de notre communauté nationale.

Face à toutes ces évolutions, il y a de nouvelles chances à saisir (...) Il faut avancer sans attendre demain. C'est pourquoi 2001 doit être une année utile. Une année utile pour notre planète. (...) Des solu-

tions existent, pour mieux garantir la sécurité alimentaire, pour rendre plus sûrs et plus propres les mers et les océans, pour ménager les ressources naturelles, pour enrayer certains phénomènes comme le réchauffement de la Terre. Ces solutions exigent une volonté internationale. Elles ne sont pas faciles à mettre en œuvre. (...) La France se bat pour que le sens de la responsabilité collective l'emporte sur les intérêts particuliers. Son combat doit être celui de toute l'Europe. (...) Une année utile pour l'Europe. La présidence française l'aura fait progresser dans les domaines qui comptent : la sécurité, le travail, l'éducation, la culture, l'environnement. Elle s'est achevée sur un nouveau et bon traité. Et l'histoire retiendra qu'à Nice une volonté s'est exprimée. L'Europe s'est mise en ordre de marche pour achever son unité. (...) Une année utile pour la France. Le travail et les efforts des Français, l'action des gouvernements successifs et la croissance mondiale ont provoqué un réel élan de notre économie. (...) Le chômage recule. Mais il demeure encore, pour beaucoup de familles, une réa-

lité ou une menace. Pour que chaque Français ait demain une activité, il faut faire dès maintenant les réformes qui préparent l'avenir, celles que beaucoup de nos voisins ont déjà faites. Elles concernent l'éducation, les retraites, la fiscalité, l'Etat et son rôle, les dépenses publiques, les libertés locales. La situation économique nous donne aujourd'hui les moyens d'agir. C'est le moment de le faire. (...) Et puis, il y a les difficultés des Français, certaines peurs vécues au quotidien. Beaucoup de nos compatriotes sont privés d'une liberté et d'un droit essentiels, ceux de vivre tout simplement en sécurité. (...) Une année utile, enfin, pour notre démocratie. Le débat démocratique doit permettre aux convictions de s'exprimer dans la dignité, dans la sérénité et surtout dans le respect de l'autre. Ne laissons jamais abaisser le dialogue républicain. (...) Notre vie politique repose désormais sur des bases plus saines que naguère. Sa modernisation doit se poursuivre. Notre société ne peut plus être conduite comme elle l'était il y a seulement vingt ans. La participation de chacun à la vie de la cité est trop restreinte. Il faut l'ouvrir à tous.

lité ou une menace. Pour que chaque Français ait demain une activité, il faut faire dès maintenant les réformes qui préparent l'avenir, celles que beaucoup de nos voisins ont déjà faites. Elles concernent l'éducation, les retraites, la fiscalité, l'Etat et son rôle, les dépenses publiques, les libertés locales. La situation économique nous donne aujourd'hui les moyens d'agir. C'est le moment de le faire. (...) Et puis, il y a les difficultés des Français, certaines peurs vécues au quotidien. Beaucoup de nos compatriotes sont privés d'une liberté et d'un droit essentiels, ceux de vivre tout simplement en sécurité. (...) Une année utile, enfin, pour notre démocratie. Le débat démocratique doit permettre aux convictions de s'exprimer dans la dignité, dans la sérénité et surtout dans le respect de l'autre. Ne laissons jamais abaisser le dialogue républicain. (...) Notre vie politique repose désormais sur des bases plus saines que naguère. Sa modernisation doit se poursuivre. Notre société ne peut plus être conduite comme elle l'était il y a seulement vingt ans. La participation de chacun à la vie de la cité est trop restreinte. Il faut l'ouvrir à tous.

« Je suis heureux de voir qu'une nouvelle France se dessine sous nos yeux »

Voici les principaux extraits de la tribune de Lionel Jospin, publiée par Le Journal du dimanche (daté 31 décembre) :

Je constate avec plaisir que la France commence plutôt bien ce siècle neuf. Elle a repris confiance. Quand on les interroge, les Français se disent heureux. La croissance économique est là. Le chômage, si longtemps envisagé comme une fatalité, reflue mois après mois. L'exclusion commence enfin à régresser. (...) Le visage de notre pays s'est décripé, un sourire s'est esquissé sur ses traits. Même si beaucoup de Français rencontrent encore de réelles difficultés dans leur vie, demain n'est plus condamné à être plus sombre qu'aujourd'hui et peut être espéré meilleur. Je suis heureux de voir qu'une nouvelle France se dessine sous nos yeux.

Cette nouvelle France, c'est d'abord celle qui espère le plein-emploi. Le plein-emploi n'est plus une nostalgie, mais redevient une ambition. Celle du gouvernement, qui, depuis trois ans et demi, a fait de la lutte contre le chômage sa priorité numéro un. (...) Celle des entreprises, qui ont su se saisir des opportunités nouvelles et jouer le jeu de la « nouvelle économie ». Celle de tous les Français, qui savent que leur pays doit être fort économiquement pour être juste socialement.

Cette nouvelle France a besoin d'une République moderne. Pour tous ceux qui ne réduisent pas la politique aux « affaires » et croient qu'elle peut être un idéal commun, la République reste une idée vivante, une idée féconde. Mais cette République doit se moderniser. Elle doit être plus démocratique, donner toute sa place au citoyen, être servie par des élus pleinement disponibles grâce à la limitation du cumul des mandats. Notre République peut rester une et indivisible, mais ne doit plus confondre unité et uniformité, afin de laisser s'exprimer la diversité de notre pays, qui est son véritable trésor.

Je suis convaincu que cette nouvelle France doit avoir une grande ambition européenne. Elle a tout à gagner à construire une Europe forte. Une Europe qui affirme sa pré-

sence et son modèle de civilisation sur la scène mondiale. Cette Europe doit permettre de répondre efficacement à des questions dont l'ampleur laisse désarmées les nations isolées : protection de l'environnement, lutte contre la criminalité organisée, aide au développement, régulation de l'économie mondiale. Sur une planète où les problèmes deviennent globaux, il nous faut apporter des réponses communes. Il nous faut cette Europe cohérente pour assurer l'avenir de la France et maîtriser notre destin de nation.

Il faudra aussi que cette nouvelle France reste fidèle à elle-même. La France est une grande et vieille nation. (...) Elle doit prendre part aussi aux débats du monde, car la France n'est elle-même que lorsqu'elle participe de l'universel. C'est dans cet esprit qu'elle veut préserver la diversité culturelle, dans un monde souvent tenté par l'uniformisation. Pour accomplir cette mission, elle peut compter sur le talent de ses chercheurs, ses artistes, ses intellectuels, ses enseignants, ses créateurs, ses techniciens et ses entrepreneurs : ce sont eux qui lui permettent de gagner la bataille de l'intelligence.

Il impose ses décisions de manière mécanique. Il incarne bien celui qui sait, celui qui tranche, celui qui maîtrise. Il cultive ses convictions, il a presque une vocation.

» Jacques Chirac, lui, s'est adapté à la délégitimation du discours politique. Il a bien compris qu'il ne suffit pas pour un homme politique de détenir les bonnes solutions. Il faut plutôt une recette, un tour de main, une manière d'être et de se présenter. Mais si sa rhétorique le rapproche d'une certaine manière de la postmodernité, lui ne l'est pas. Il a saisi une posture, une manière de faire passer ses objectifs. Mais il reste résolument ancré dans un espace politique moderne. »

Propos recueillis par Pascale Robert-Diard

Stéphane Hugon, sociologue

« Les grands discours ont vécu, l'expertise n'a plus la même prise sur la vie sociale »

« Vous êtes chercheur au Centre d'études sur l'actuel et le quotidien (CEAQ) de la Sorbonne, comment analysez-vous la crise du politique qui a marqué ces dernières années et le nouveau rapport des citoyens à la politique qui pourrait désormais s'amorcer ?

– On constate aujourd'hui une crise profonde de la représentation, liée à une modification importante de la nature du lien social. A un lien fondé sur la rationalité d'un contrat social se substituent des formes plus intuitives et plus éphémères, reposant sur le partage de valeurs plus immédiates. Nos concitoyens se reconnaissent davantage autour du partage d'expériences ou de valeurs jusqu'ici marginales. Les grands discours ont vécu, l'expertise n'a plus

la même prise sur la vie sociale. Prenons l'exemple des grandes angoisses – souvent irrationnelles – liées à la sécurité alimentaire, ou les mobilisations contre le nucléaire. Elles sonnent le glas de la conduite d'une société autour d'une maîtrise rationnelle et optimisante et révèlent le discrédit de ceux « qui savent ce qui est bon pour nous ».

» La légitimité de José Bové s'est créée autour d'une expérience commune de participants et non autour d'un manifeste écrit. Les événements de Seattle ou de Millau ont fonctionné comme autant de processus de légitimation d'un instant vécu et partagé, sans argumentation ni projet politique. Ces indices laissent apparaître une société qui se structure dans la célébration instinctive et

éphémère de petits moments de certitude.

« A un pouvoir de maîtrise et de pilotage se substitue une capacité à mettre les gens ensemble »

– Quelles conséquences en tirez-vous pour les responsables politiques, et, au premier chef, pour le président de la République et le premier ministre ?

– Les hommes politiques ont

bien compris aujourd'hui qu'ils doivent être de toutes les fêtes, de tous les instants de joie et de peine vécus par le corps social, comme on l'a vu pendant les différentes Coupes de football ou lors de diverses festivités qui, pourtant, semblent très éloignées du domaine politique traditionnel. S'ils ne partagent pas ces moments, ils risquent de rester dans l'abstraction du politique. L'important pour eux est d'être là, dans ces expériences intégratrices et ces divers mouvements de foule, afin de susciter une adhésion à leur personne physique.

» La stratégie des politiques s'en voit modifiée. A un pouvoir de maîtrise et de pilotage qui s'exprime dans la verticalité, se substitue une capacité à mettre les gens ensemble. Et on le voit bien dans

le couple Jospin-Chirac. Le premier, techniquement très doué, paraît détenir les réponses et les clés pour contrôler la machine économique et sociale, mais il semble le faire intellectuellement, parfois en l'absence ou dans l'abstraction du corps social. Le second a manifestement bien saisi que l'on ne peut agir politiquement sans mobiliser l'adhésion et l'enthousiasme des foules, et en retardant ainsi parfois les décisions rationnelles. Aujourd'hui, l'entraîn et l'enthousiasme sont une rhétorique du politique.

– Est-ce à dire que Lionel Jospin serait « moderne » et Jacques Chirac « postmoderne » ?

– Lionel Jospin représente effectivement la quintessence de l'homme politique moderne. Il est dans l'expertise purement rationnelle et

La loi renforçant la présomption d'innocence entre en vigueur

Avocat dès la première heure de garde à vue, encadrement des détentions provisoires, appel des verdicts d'assises : cette réforme, lancée par la précédente ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et enrichie par les parlementaires, s'applique depuis le 1^{er} janvier

Depuis le 1^{er} janvier, 0 heure, la loi « renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes » est entrée en application. Cette réforme de la justice, une des plus importantes des vingt derni-

res années, va profondément modifier la procédure pénale en allant dans le sens d'un plus grand respect des droits des personnes. Un avocat peut désormais intervenir dès la première heure de la garde à vue de son

client. Le législateur a également introduit des limites aux détentions provisoires. Mais la réforme la plus symbolique est l'introduction de l'appel des décisions des cours d'assises. Confrontée aux réticences des magis-

trats et des greffiers, qui s'estiment en nombre insuffisant, Marylise Lebranchu, le garde des sceaux, a en revanche reporté à la mi-juin l'essentiel des dispositions touchant à l'application des peines.

POUR la justice, l'entrée dans le nouveau millénaire s'est accompagnée d'une petite révolution : depuis le 1^{er} janvier, 0 heure, la loi « renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes » est en application. Adoptée le 15 juin par le Parlement, elle devrait bouleverser en profondeur la procédure pénale française, dans le sens d'un plus grand respect des droits des personnes mises en cause par la justice. La loi, qui met en conformité le droit français avec les principes de la Convention européenne des droits de l'homme (voir ci-dessous), constitue l'une des plus importantes réformes de la justice de ces vingt dernières années. Aux dispositions initialement voulues par le gouvernement sur la garde à vue ou l'instauration d'un juge de la détention, les parlementaires ont en effet rajouté l'appel des condamnations de cour d'assises ou la réforme de l'application des peines des détenus.

Saluée comme un progrès pour les libertés publiques, la réforme s'est pourtant heurtée à de nombreuses résistances. Policiers et juges d'instruction ont estimé que certaines dispositions allaient alourdir leur travail et retarderaient la conclusion des enquêtes. Mais la réforme a surtout buté sur la question des moyens, magistrats et greffiers estimant n'être pas en nombre suffisant pour faire face à toutes les nouveautés de la loi. Marylise Lebranchu, le garde des sceaux, s'est donc résignée, début décembre, à ajourner à la mi-juin l'entrée en vigueur du texte qui concerne les droits des détenus. Toutes les autres dispositions sont entrées en application au 1^{er} janvier 2001 :

● **La garde à vue** : l'avocat peut intervenir dès la première heure de la garde à vue et non plus seulement à la vingtième heure. Il peut s'entretenir une demi-heure avec son client, mais sans avoir accès au

dossier. Il peut revenir après la vingtième heure, et à partir de la trente-sixième en cas de prolongation de la garde à vue. La loi retarde cette intervention pour les affaires de criminalité organisée (36^e heure) et les dossiers terroristes ou de trafics de stupéfiants (72^e heure). Les policiers doivent avertir le suspect qu'il a le droit de garder le silence et informer le procureur dès le début de la garde à vue. A partir de juin, les gardes à vue des mineurs feront l'objet d'un enregistrement audiovisuel.

● **L'instruction** : la conduite des informations judiciaires est profondément modifiée. Le juge d'instruction est tenu, dès l'interrogatoire de première comparution, d'informer la personne mise en cause de la durée de son enquête, qui ne peut excéder, a priori, un an en matière correctionnelle et dix-huit mois en matière criminelle. Il informe la partie civile, tous les six mois, de l'avancement de l'instruc-

tion. Toutes les parties (victimes, témoins assistés ou mis en examen) peuvent demander au juge les actes d'instruction qu'elles estiment nécessaires à la manifestation de la vérité.

● **Le témoin assisté** : la loi étend le statut de « témoin assisté », qui permet à une personne d'être entendue par un juge d'instruction, avec son avocat, sans être mise en examen, et ce s'il n'existe que des indices simples contre elle. Une personne visée par une plainte ou mise en cause par une victime peut bénéficier, à sa demande, du statut de témoin assisté.

● **La mise en examen** : seule une personne contre laquelle il existe « des indices graves ou concordants » peut être mise en examen. Seuls les mis en examen pourront faire l'objet, à l'issue de l'instruction, d'un renvoi devant un tribunal correctionnel ou une cour d'assises.

● **La détention provisoire** : la personne mise en examen étant « présumée innocente », son placement en détention provisoire ne peut être décidé qu'« à titre exceptionnel ». Cette décision ne dépend plus du juge d'instruction mais du nouveau « juge des libertés et de la détention ». En matière correctionnelle, la détention provisoire est impossible quand la peine encourue est inférieure à trois ans d'emprisonnement (cinq ans pour les atteintes aux biens). La détention provisoire est limitée dans le temps. En matière correctionnelle, elle ne peut excéder quatre mois renouvelables, si le mis en examen n'a pas été condamné antérieurement et s'il encourt une peine inférieure ou égale à cinq

ans. La durée totale de détention ne peut dépasser un an (deux ans dans certains cas, comme le terrorisme ou le trafic de stupéfiants). En matière criminelle, la durée maximale est de deux ans, quand la peine encourue est inférieure à vingt ans de réclusion criminelle, trois ans pour une peine supérieure, quatre ans dans certains cas, comme le terrorisme.

● **La cour d'assises** : les décisions des cours d'assises peuvent désormais être frappées d'appel par le condamné ou par le parquet, sauf cas d'acquiescement. En appel, l'accusé ne peut pas être condamné à une peine supérieure à celle infligée en première instance si le parquet n'a pas, lui aussi, fait appel. Les cours d'assises d'appel sont désignées par la Cour de cassation. Elles comptent douze jurés contre neuf en premier ressort.

● **L'application des peines** : des juridictions régionales de libération conditionnelle sont instaurées, qui décident de l'octroi de cet aménagement de peine, en lieu et place du garde des sceaux, pour les condamnés à des peines de plus de dix ans. Pour les condamnés à des peines inférieures, les libérations conditionnelles, semi-libertés et autres chantiers extérieurs sont décidés par le juge d'application des peines, à l'issue d'un débat contradictoire au cours duquel le détenu est assisté d'un avocat. Les condamnés peuvent faire appel de ces décisions. Ces deux dernières dispositions ont été ajournées à la mi-juin, faute de moyens.

Acacio Pereira
et Cécile Prieur

Une réforme imposée par le droit européen

« LA PROCÉDURE pénale doit être équitable et contradictoire et préserver l'équilibre des droits des parties (...). Toute personne suspectée ou poursuivie est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été établie (...). Il doit être définitivement statué sur l'accusation dont cette personne fait l'objet dans un délai raisonnable. Toute personne condamnée a le droit de faire examiner sa condamnation par une autre juridiction. » Ainsi débute maintenant le code de procédure pénale, depuis la promulgation, le 15 juin 2000, de la loi sur la présomption d'innocence. Respect de la dignité des personnes, droit à un procès équitable, droit à être jugé dans un délai raisonnable : cet en-tête, qui doit guider l'ensemble du procès pénal, fait directement référence aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme, dont l'influence a fortement marqué l'élaboration de la loi.

AU NOM DE L'INFAILLIBILITÉ DU JURY POPULAIRE

Plusieurs dispositions de la nouvelle loi sont en effet destinées à mettre en conformité le droit français avec le texte européen. A ce titre, la réforme la plus symbolique est l'introduction de l'appel des décisions des cours d'assises. Alors que toutes les démocraties européennes reconnaissent aux personnes le droit d'introduire un recours contre leur condamnation, la France continuait de refuser cette possibilité aux condamnés pour crimes, au nom de l'infaillibilité du jury populaire. En créant les cours d'assises d'appel, la France met donc fin à deux cents ans de tradition, et se trouve enfin en adéquation avec la Convention européenne, qui dispose que « toute personne déclarée coupable par un tribunal a le droit de faire examiner par une juridiction supérieure la déclaration de culpabilité ou la condamnation ».

L'autre grande réforme introduite par la loi est, elle aussi, inspirée des principes européens. Jusqu'à présent, les aménagements de peines octroyés aux détenus, comme les libérations conditionnelles, étaient considérés comme des mesures administratives. Le prisonnier, à qui était déniée la qualité de justiciable

ordinaire, ne pouvait donc faire valoir son point de vue lors d'un débat contradictoire, ni faire appel de la décision le concernant. La réforme change radicalement ce régime, en reconnaissant au juge de l'application des peines un statut de juridiction pleine et entière : le détenu pourra donc être assisté d'un avocat, et pourra faire appel de la décision prise à son égard.

Toujours sous l'influence de la Convention européenne, le nouveau texte introduit de nombreuses dispositions destinées à faire respecter des délais raisonnables dans les enquêtes judiciaires. La France a en effet été condamnée à de très nombreuses reprises par la Cour européenne des droits de l'homme, notamment pour avoir laissé des personnes en détention provisoire pendant quatre ans, voire plus, sans être jugées. Le législateur a donc introduit des limites aux détentions provisoires : un an en matière correctionnelle, jusqu'à quatre ans en matière criminelle. Cette dernière disposition a déjà valu à l'allemande Christa Fröhlich, mise en examen pour l'attentat de la rue Marbeuf, en 1982, à Paris, d'être libérée, à la mi-décembre, après quatre ans de détention provisoire.

Le Parlement a également aboli la procédure de « mise en état », qui obligeait les personnes libres à se faire incarcérer avant leur procès en assises ou l'examen de leur pourvoi devant la Cour de cassation. Cette disposition, qui avait été dénoncée par Maurice Papon lors de son procès, avait valu à la France d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme, dans une autre affaire, pour non-respect des principes du procès équitable. Enfin, le Parlement a accepté, sous la pression du Conseil de l'Europe, de permettre la révision d'une affaire qui, là encore, avait fait l'objet d'une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme : Abdelhamid Hakkar, condamné en 1989 à la réclusion criminelle à perpétuité à l'issue d'un procès où ni lui ni son avocat n'étaient présents, va comparaître à nouveau devant une cour d'assises, dans le courant de l'année 2001.

C. Pr.

Premières heures d'application, premiers grincements

INTERPELLÉ dimanche dans un magasin des Champs-Élysées pour l'utilisation d'une carte de crédit volée, ce jeune Marocain de vingt-cinq ans aura peut-être été une

REPORTAGE

Un policier : « Les avocats vont pouvoir se rendre compte de nos difficultés »

des premières personnes à avoir bénéficié de la nouvelle loi sur la présomption d'innocence, notamment de la possibilité de rencontrer un avocat dès la première heure de sa garde à vue. Il était ainsi 23 heures, soit une heure avant l'entrée de la loi en vigueur, lorsque M^e Olivier Lemaire, avocat commis d'office, a pu s'entretenir avec son client et lui préciser ses nouveaux droits, dont celui de ne pas répondre aux questions des policiers.

Si les policiers du 8^e arrondissement ont appliqué à la lettre, et même mieux, la nouvelle loi, cela ne signifie pas qu'ils l'approuvent. Tant s'en faut. Seul un capitaine, qui reconnaît être « un des rares à être pour », estime que les nouvelles dispositions « obligent les policiers à avoir des compétences supplémentaires. C'est à nous d'être

bons ». « Cette loi assure sans doute une meilleure protection de l'homme interpellé mais peut-être pas celle de l'homme agressé », rétorque un de ses collègues. « La nouvelle loi a un avantage, ironise un autre, les avocats vont pouvoir se rendre compte de nos difficultés, par exemple quand nous avons affaire à des gus surexcités. »

Tous, et l'avocat avec eux, sont d'accord pour dire que pour les « petites affaires », notamment les flagrants délits, la nouvelle loi ne changera pas grand-chose. En tout état de cause, les mineurs bénéficiaient déjà de la possibilité de voir un avocat dans la première heure de leur garde à vue.

TRUANDS CHEVRONNÉS

Confrontés à une bande de très jeunes enfants, principalement roumains, les policiers se demandent cependant comment ils pourront tenter de trouver un interprète, avertir un avocat et faire en sorte que les deux puissent être là au même moment ! « En fait, ce sont les truands chevronnés que la nouvelle loi peut favoriser car leurs avocats sauront parfaitement s'en servir et, pourquoi pas, faire passer certains messages aux complices éventuels. » Une femme est plus catégorique : « Un violeur pourra bénéficier de l'assistance d'un avocat dans la première heure de sa garde à vue

alors que sa victime devra parfois attendre des heures avant de voir un médecin ou un psychologue. »

La permanence des avocats avertit M^e Lemaire qu'une personne vient d'être mise en garde à vue dans le commissariat du 17^e arrondissement. Le temps de se frayer un chemin dans Paris en fête, et l'impétrant est déjà parti. « Désolé, mais nous l'avons arrêtée pour trafic de drogue et dans ce cas nous envoyons d'abord la personne à l'hôpital. S'il lui arrivait quoi que ce soit, nous serions responsables », dit le policier de garde. « Ce sera de plus en plus difficile de faire notre travail, explique un officier de police judiciaire, nous allons passer plus de temps à prévenir les uns et les autres - avocats, interprètes... - qu'à travailler sur l'enquête. »

Retour vers le 8^e. M^e Lemaire dit son espoir dans cette nouvelle loi. « Certes, elle complique le travail policier, mais elle le rend plus intéressant, plus rigoureux. Mais, surtout, elle introduit enfin un peu de transparence dans une procédure qui reste encore trop opaque. » La dernière visite sera rapide : le nouveau gardé à vue, interpellé en train de voler un sac à main, dort dans sa cellule et ne veut pas répondre à l'avocat. Dans quelques heures, peut-être.

José-Alain Fralon

Les profs craquent



En janvier

- Dossier : **Incivilités** Les profs craquent.
- Entretien avec Jacques Roubaud.
- La fin de l'affaire des lycées d'Ile-de-France ?
- Éducation : le programme de la droite.
- Le conflit Israël-Palestine : les mots pour l'enseigner.
- La réouverture du musée Guimet.
- Portrait d'un instituteur-maire.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Une faute de procédure pourrait entacher l'enquête sur un trafic d'armes avec l'Angola

Les avocats de deux mis en examen estiment que deux pièces de procédure auraient été antidatées

L'enquête sur un trafic d'armes entre la France et l'Angola, dans le cadre de laquelle Jean-Christophe Mitterrand a été écroué, connaît un impor-

tant rebondissement procédural. Les avocats de deux des mis en examen affirment que le juge Philippe Courroye, en charge de l'affaire, a anti-

daté une pièce essentielle du dossier. Au parquet de Paris, on privilégiait, lundi 1^{er} janvier, l'hypothèse d'une simple erreur informatique.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Paris devait examiner, mardi 2 janvier, une nouvelle demande de remise en liberté de Jean-Christophe Mitterrand, mis en examen et écroué le 21 décembre pour « *complicité de commerce illicite d'armes, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence aggravé* », par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. En vertu de la loi sur la présomption d'innocence, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier, les débats seront publics.

L'audience devant la chambre d'accusation intervient alors que le dossier qui a valu à M. Mitterrand, parmi d'autres personnalités, d'être mis en cause vient d'être marqué par un rebondissement procédural. Vendredi 29 décembre, l'avocat d'Isabelle Delubac, la secrétaire de Pierre Falcone, un homme d'affaires - mis en examen et écroué le 1^{er} décembre - au centre de l'instruction des juges Courroye et Prévost-Desprez, a déposé une demande d'annulation de la procédure devant la chambre d'accusation. Dans sa requête, ainsi que le rappor-

te *Le Journal du dimanche* dans son édition du 31 décembre, M^e Guillaume Weill-Raynal soutient qu'une pièce essentielle du dossier judiciaire aurait été « *antidatée* ».

La pièce litigieuse porte la date du 3 juillet 2000. Il s'agit d'une ordonnance de soit-communicé par laquelle le juge d'instruction porte à la connaissance du parquet des faits nouveaux nécessitant la délivrance d'un réquisitoire supplétif. Dans son ordonnance, M. Courroye demandait au procureur « *des réquisitions supplétives du chef de blanchiment et recel* » visant notamment un avocat fiscaliste, M^e Allain Guilloux, défenseur d'un commerçant du quartier du Sentier impliqué dans une première affaire de blanchiment.

Dans sa requête, à laquelle s'est associée l'avocat d'Allain Guilloux, Michel Konitz, M^e Weill-Raynal souligne que l'ordonnance du juge Courroye est entachée de deux anomalies. La pièce datée du 3 juillet mentionne qu'Allain Guilloux a été placé sous mandat de dépôt le 5 juillet. D'autre part, l'ordonnance note qu'Allain Guilloux a confié sa défense à M^e Konitz. Or, ce n'est que le 4 juillet que l'avocat a été désigné par M. Guilloux. M^e Weill-

Raynal estime que « *ces deux anomalies démontrent que la principale pièce du dossier a été antidatée* ». Selon lui, « *il s'agit vraisemblablement d'une régularisation après-coup* ». L'avocat semble estimer que l'ordonnance, rédigée le 5 juillet, aurait été datée du 3 afin d'éviter que les actes réalisés entre-temps, notamment ceux relatifs à Allain Guilloux, ne soient annulés, faute de réquisitoire supplétif.

« UNE ERREUR MATÉRIELLE »

Plusieurs sources judiciaires, interrogées par *Le Monde*, ont contesté cette interprétation, estimant qu'il devait s'agir « *d'une erreur matérielle, probablement due à l'informatique* ». Le document contesté aurait bien été rédigé le 5 juillet mais daté du 3 juillet par erreur. Un autre élément intrigue M^e Weill-Raynal et Konitz. Le réquisitoire supplétif délivré par le parquet et signé par Anne-Marie Beauguion, substitut du procureur de la République, est également daté du 3 juillet, alors qu'il a vraisemblablement été délivré le 5 juillet, en réponse à l'ordonnance du juge d'instruction. Selon le parquet de Paris, cette seconde erreur serait la conséquence logique de la pre-

mière: le réquisitoire supplétif reprenant les motivations de l'ordonnance de soit-communicé, la personne chargée de le rédiger aurait recopié la date du 3 juillet avant de soumettre, pour signature, le document à Anne-Marie Beauguion. La magistrate n'aurait pas prêté attention à cette erreur de datation.

M^e Weill-Raynal, dont la requête sera examinée le 12 janvier par la chambre d'accusation, se réserve le droit de déposer plainte pour « *faux en écriture publique* ». Il se dit persuadé que « *le parquet comme le juge ont tenté de régulariser une situation de fait illégale, à savoir l'enquête sur Pierre Falcone* ». C'est par la découverte, au cabinet de M^e Allain Guilloux, de documents relatifs à cet homme d'affaires que l'enquête des juges Courroye et Prévost-Desprez, centrée initialement sur les dessous du rachat d'un appartement à Paris, a pris des allures d'affaire d'Etat. Les magistrats, qui ont perquisitionné le cabinet parisien de l'avocat fiscaliste les 3, 4 et 7 juillet, ont ainsi consulté le dossier de Pierre Falcone, soupçonné d'être impliqué dans un vaste trafic d'armes entre la France et l'Afrique. Plusieurs personnalités, telles que l'écrivain Paul-Loup Sulitzer, Jean-Noël Tassez, ancien PDG de la Sofirad ou Jean-Christophe Mitterrand, en relation d'affaires avec M. Falcone, ont depuis été mises en examen. Le 15 décembre, dans le cadre d'une requête formulée devant la chambre d'accusation par M^e Konitz, qui estimait que les juges avaient outrepassé leur saisine en saisissant des dossiers chez Allain Guilloux, le parquet général s'était prononcé pour l'annulation des pièces concernant M. Falcone. « *A ce stade de l'enquête, aucun élément du dossier ne justifie [ait] la consultation [par les juges] du dossier Falcone* », notait le parquet général dans ses réquisitions. Moins de deux semaines plus tard, le 27 décembre, le même parquet général se prononça pourtant en faveur du maintien en détention de Jean-Christophe Mitterrand.

Fabrice Lhomme

Gilbert Mitterrand dénonce le « délit de patronyme »

DISCRETS depuis le 21 décembre, jour de l'incarcération de Jean-Christophe Mitterrand à la maison d'arrêt de la Santé, sa mère, Danièle, et son frère, Gilbert, se sont exprimés ces derniers jours sur le sort réservé au fils aîné de l'ancien président de la République. Dans un entretien accordé au journal *Sud-Ouest*, dimanche 31 décembre, Gilbert Mitterrand, maire (PS) de Libourne et député de Gironde, considère que les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, qui ont, dit-il, une « *attitude cynique et arbitraire* », ont pris des mesures « *d'une extrême gravité sur la base d'un dossier qui est vide* ». Selon lui, les juges « *viennent sans doute d'inventer le délit de patronyme* ». « *Aucun fait, aucun témoignage, aucun document n'existe dans ce dossier pour étayer les décisions des magistrats* », affirme-t-il, ajoutant qu'au cours de douze heures d'interrogatoire, « *jamais [son] frère n'a eu la moindre question à propos d'un quelconque trafic d'armes* ».

Interrogé sur les activités de son frère en Angola, le maire de Libourne explique que celui-ci avait pour

mission « *d'aider ce pays à trouver des financements bancaires garantis sur les réserves de pétrole* ». « *Il n'a jamais été question d'intéressement sur ces marchés et encore moins sur un quelconque commerce d'armes, mais de paiements sur la bonne exécution de livraisons de pétrole* », a-t-il précisé. « *Il ne s'est jamais mêlé de commerce d'armes et il ne connaissait pas Pierre Falcone* [dirigeant de Brenco international, société de vente d'armes] du temps où il était à l'Elysée. »

Danièle Mitterrand, qui a rendu visite à son fils, samedi 30 décembre, a déclaré qu'il se portait « *très bien* ». Mercredi 27 décembre, elle avait fait savoir, par l'intermédiaire de l'avocat de son fils, M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi, qu'elle souhaitait « *qu'on dise sur quels faits sérieux, précis, on maintient son fils en prison* ». L'avocat a reconnu que son client avait commis une « *infraction* » en disposant d'un compte en Suisse non déclaré à l'administration fiscale, mais il estime que les charges de « *complicité de trafic d'armes* » ne sont pas étayées.

La grève des chirurgiens-dentistes étrangers pour la reconnaissance de leur diplôme

ILS SONT près d'une centaine en France et ne comprennent pas pourquoi leur sort est tellement difficile à régler. En grève depuis le 16 décembre, les chirurgiens-dentistes des services d'urgence hospitaliers titulaires d'un diplôme acquis hors de l'Union européenne expriment leur exaspération devant les difficultés pour obtenir une équivalence à leur diplôme. Depuis des années, ils remplissent seuls le tableau de garde des urgences dentaires de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, les seules ouvertes toute la nuit en Ile-de-France - les plus proches ensuite sont à Lyon. Leur salaire horaire brut s'élève à 75,14 francs et ils ne bénéficient d'aucune garantie : pas de retraite, pas d'assurance-chômage, pas de stabilité du travail.

Ils pensaient avoir été intégrés dans les dispositifs conduisant au statut de praticien adjoint contractuel (PAC)

réservé aux praticiens ayant acquis leur diplôme en dehors de l'Union européenne. Selon l'arrêté du 10 mai 1995 fixant la liste des spécialités, au titre « *odontologie* » figurait la spécialité « *odontologie polyvalente* », comprise par chacun comme « *chirurgien-dentiste* ». Un jury d'odontologie polyvalente avait même été constitué dès 1995 et neuf postes de PAC en odontologie avaient été ouverts. Mais le jury ne s'est jamais réuni. Et le secrétariat d'Etat à la santé affirme aujourd'hui que seuls les médecins étaient concernés par ces dispositions : les chirurgiens-dentistes n'étant pas médecins, ils ne peuvent accéder au statut de PAC.

Il existe bien une voie permettant la reconnaissance de leur qualité de dentiste. Un examen dit « *contrôle de connaissances* » - « *si difficile*, selon Ibrahim Ay, chirurgien-dentiste à l'hô-

pital Saint-Antoine, que seuls quelques-uns le réussissent chaque année » - donne le droit de déposer un dossier au ministère. Une commission ad hoc décide ensuite de leur régularisation. Certains l'attendent depuis plus de dix ans.

« UNE SITUATION PRÉCAIRE »

« *Une nouvelle possibilité de reconnaissance de la qualité de chirurgien-dentiste est apparue avec la loi de 1999 sur la couverture médicale universelle*, ajoute Olivier Obrecht, conseiller au cabinet de la secrétaire d'Etat à la santé. *Tout praticien étranger ayant satisfait au contrôle des connaissances et ayant exercé six années dans un établissement hospitalier public reçoit automatiquement son équivalence de diplôme.* » Mais ils sont peu nombreux à avoir exercé aussi longtemps à l'hôpital. Certains n'ont pas trouvé de pos-

te et ont gagné leur vie comme assistant dans un cabinet dentaire.

Mal reçus au secrétariat d'Etat à la santé, ils ont durci leur grève. « *Nous avons en moyenne quarante ans, nous avons été naturalisés Français et avons femme et enfants*, plaide Ibrahim Ay, qui a passé son contrôle de connaissances il y a huit ans, est attaché dans les hôpitaux parisiens depuis cinq ans mais n'a jamais été adoubé par la commission du ministère. *Nous n'acceptons plus cette situation précaire d'attaché vacataire.* » Aujourd'hui, tous réclament de pouvoir passer le concours des PAC (qui doit être supprimé en 2002). Le ministère persiste pourtant à exiger le contrôle des connaissances - auquel certains refusent de se soumettre - puis le passage devant la commission.

Elisabeth Bursaux

Un champion marocain de course à pied recherché dans le Gard pour le meurtre d'un gendarme

Hicham Bouaouiche avait participé aux Jeux d'Atlanta

MONTPELLIER

de notre correspondant

Malgré un déploiement important de moyens, les policiers de Montpellier n'avaient toujours pas retrouvé Hicham Bouaouiche, lundi 1^{er} janvier. Cet athlète marocain de vingt-six ans, spécialiste du demi-fond, classé septième dans la finale du 3000 mètres steeple des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, est aujourd'hui recherché dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du gendarme Laurent Soler, vendredi 22 décembre, à Pont-Saint-Esprit (Gard). Le gendarme avait surpris trois hommes en train de voler du matériel informatique dans un cabinet d'assurances. Après une poursuite à pied, le caporal Soler, trente-cinq ans, avait été retrouvé par son collègue tué d'une décharge de fusil de chasse tirée dans la tête à bout portant.

Mercredi 27 décembre, M. Bouaouiche échappait à une première interpellation à son domicile tandis que ses deux complices présumés, âgés de vingt et vingt-cinq ans, étaient arrêtés le même jour à Pont-Saint-Esprit. Vendredi 29 décembre, le fugitif était localisé à Montpellier grâce à un appel téléphonique. Le lendemain après-midi, il était repéré au volant de sa voiture et pris en chasse dans un quartier résidentiel du nord de la ville par une équipe de la brigade anticriminalité du commissariat de Montpellier. Après une course-poursuite, Bouaouiche abandonna son véhicule et semait ses poursuivants.

Deux cents gendarmes et cinquante policiers aidés de chiens et d'un hélicoptère ont participé aux recherches, tout le week-end. Après la diffusion de sa photo dans les médias, les enquêteurs ont vérifié de nombreux appels leur signalant la présence du sportif dans un wagon du TGV et dans la station balnéaire voisine de Palavas-les-Flots. Ils ont également ratissé un espace boisé de la Paillade, quartier du nord de Montpellier où l'athlète avait l'habitude de s'entraîner. Mais les recherches sont restées infructueuses.

Les circonstances de l'arrivée en France de Hicham Bouaouiche, un grand nom de l'athlétisme mondial, restent obscures. A un journaliste du *Midi libre*, il avait raconté, cet été, avoir fui le Maroc et remis en cause sa carrière de coureur de fond au sein de l'armée royale marocaine à cause d'une histoire de répartition des primes sportives. Suite à cette affaire dans laquelle, affirmait-il, était mêlé un général, et après des menaces dirigées contre lui et sa famille, le coureur disait avoir déserté l'armée et quitté son pays pour entrer en France muni du passeport de son frère et d'un visa de tourisme. Il espérait voir la publication de son histoire accélérer les procédures pour obtenir le statut de réfugié et sa naturalisation. Sans moyen de vérifier ses affirmations, le journal n'avait pas publié d'article.

Depuis, Hicham Bouaouiche continuait à participer à des rencontres sportives à Bagnols-sur-Cèze, le 8 octobre et le 10 décembre, sous les couleurs du club d'athlétisme local, sans pour autant disposer d'une licence. Il s'était également marié en octobre.

RÉSISTANCE PHYSIQUE

Inconnu jusqu'à présent des policiers, le jeune Marocain ne fait pour l'instant l'objet d'aucun mandat d'arrêt. Quant aux deux jeunes gens arrêtés dans le cadre de l'enquête, ils ont été mis en examen par le parquet de Nîmes pour homicide volontaire sur un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, vol aggravé, vol de voiture et port d'arme prohibée. Sans véhicule ni effets personnels, coupé de ses contacts, étroitement surveillés par les policiers, les chances de M. Bouaouiche d'échapper aux enquêteurs semblent minces. La chasse à l'homme se trouve cependant compliquée, selon les gendarmes, par la résistance physique du fugitif. Comme le constate le lieutenant-colonel Jean-Maurice Couraud, un des responsables de l'enquête : « *Pour lui, quinze kilomètres à petite foulée, ça ne doit pas le gêner beaucoup.* » - (Intérim)

M. Forni veut une Assemblée plus rythmée et mieux comprise

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), entend multiplier les initiatives pour restaurer l'image du Parlement. Outre la réforme de la procédure budgétaire actuellement en chantier, il annonce, dans un entretien au *Journal du dimanche*, daté 31 décembre, son intention de modifier, « *dès janvier* », l'organisation des séances de questions au gouvernement, les mardis et mercredis après-midi. M. Forni veut instaurer de façon régulière « *des séances ciblées sur un sujet donné* ». En outre, annonce-t-il, « *la litanie de questions posées par un seul groupe* » sera « *abandonnée* » au profit « *de questions alternées de groupe à groupe afin que le rythme soit plus rapide* ». Enfin, le président de l'Assemblée va « *lancer une initiative visant à rapprocher l'opinion publique du Parlement* » en organisant avec des parlementaires de l'opposition et de la majorité des déplacements en province pour expliquer aux Français « *ce qu'est réellement le Parlement* ».

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : trois maires de petites communes d'Alsace ont été suspendus** de leurs fonctions durant un mois par un arrêté du ministère de l'intérieur, a annoncé la préfecture du Bas-Rhin, dimanche 31 décembre. Les maires de Hingsingen, Marc Rieger, de Jetterswiller, Michel Kapps, et de Singrist, Richard Diemer, avaient refusé d'organiser le référendum sur le quinquennat, notamment pour protester contre le coût, à leur charge, de travaux de sécurité sur une route nationale entre Strasbourg et Paris.

■ **CORSE : un attentat a endommagé** le bureau de l'office de l'environnement de Corse, à Corte, dans la nuit de samedi 30 à dimanche 31 décembre. La charge, composée d'un mélange nitrate-fioul et placée à l'extérieur du bâtiment, a explosé peu avant 4 heures. C'est la quatrième fois qu'un attentat vise cette administration qui dépend de la collectivité territoriale. Cette action n'a pas été revendiquée.

■ **LÉGION D'HONNEUR : l'abbé Pierre, quatre-vingt-huit ans, acceptera** les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, le 2 février, à l'occasion de l'anniversaire de l'appel de l'hiver 1954. L'abbé avait refusé toute décoration, jusqu'à la création, en 1992, d'un Haut comitè pour le logement des plus défavorisés.

■ **EXCLUSION : le père d'une famille de quatorze enfants, expulsé** récemment d'un logement de l'Office public des HLM de la cité de l'Amitié, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), est décédé, vendredi 29 décembre, à l'hôpital de la commune, a annoncé l'association Droit au logement. M. Sissoko, qui était sous dialyse, était tombé dans le coma jeudi 21 décembre. Depuis l'expulsion de sa famille, il dormait sous une tente dans la cité, tandis que ses enfants et ses deux épouses avaient été hébergés dans des foyers pour mère isolée, courant novembre.

■ **POLICE : un homme de trente-deux ans, soupçonné d'avoir agressé treize femmes depuis un an** à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et à Vichy (Allier), a été mis en examen, samedi 30 décembre, pour « *viols aggravés sous la menace d'une arme* » et écroué. L'homme a été arrêté jeudi soir après avoir pris la fuite à pied lors d'un contrôle de routine effectué près de Riom.

Quand les chevénementistes veulent faire Jura à part

BESANÇON

de notre correspondant

La gauche plurielle rassemble cinq partis politiques. A partir de là, est-il possible de s'en prévaloir si l'une des composantes manque à l'appel ? « *Non !* », répond sans hésiter le président du Mouvement des citoyens dans le Jura, Thierry Groff, mécontent que son mouvement ait été écarté des listes que conduiront, pour les élections municipales de mars, Dominique Voynet, à Dole, et Yves Colmou, à Lons-le-Saunier. La double « *exclusion* » dont sa formation est « *victime* » est d'autant plus mal vécue par M. Groff qu'il jure avoir « *effectué une démarche* » dans les deux cas. Sans succès.

A M. Colmou, qui est conseiller du ministre de l'intérieur, et premier secrétaire départemental du Parti socialiste, il dit avoir écrit « *voici quatre mois* » et n'avoir jamais reçu de réponse. « *Quant à M^{me} Voynet, nous avons été conviés au départ à deux réunions d'où il n'est pas sorti grand-chose, puis plus rien ! Elle a continué les discussions avec le PS, le PCF et le*

PRG, mais pas avec nous », s'offusque-t-il. Oser présenter malgré tout leur liste plurielle comme « *plurielle* » est donc « *un leurre vis-à-vis des électeurs*, juge M. Groff. *Le procédé n'est pas très honnête...* »

Convaincu d'avoir, avec ses amis, été évincé « *par les idées républicaines et les fortes convictions de Jean-Pierre Chevènement* », le président départemental du MDC a décidé de répliquer. Par un communiqué, il s'indigne de ce « *mépris* » et considère « *impossible* [pour son mouvement] *de soutenir, les yeux fermés, des listes aux candidats dont les programmes lui sont inconnus* ». En conséquence de quoi, il ne le fera pas.

« QUANTITÉ NÉGLIGEABLE »

Car, s'il ne dispose pas de gros bataillons dans le Jura, le MDC aurait, selon M. Groff, « *apporté un plus* » aux listes concernées. « *Je suppose que, dans leur esprit, nous sommes quantité négligeable. Qu'un parti jeune comme le nôtre doive se développer, je ne le nie pas. Mais la gauche plurielle est une aventure com-*

mune et le symbole de l'union avait aussi, je crois, son importance. » « *D'autant, souligne le chef de file du MDC du Jura, que Monsieur Colmou est un politicien parachuté à Lons qui n'a jamais réussi la percée qu'il pensait faire, et que M^{me} Voynet, qui n'a devancé que de quelques voix un petit candidat local aux dernières cantonales, alors qu'elle était ministre, n'a jamais réussi son implantation.* »

Conclusion logique du différend : le Mouvement des citoyens envisage de constituer ses propres listes « *avec le renfort de la société civile, de gens motivés, mais pas encartés* ». Et M. Groff n'exclut pas d'aligner également des candidats aux cantonales face à deux conseillers généraux de gauche sortants, l'un communiste et l'autre apparenté PS. « *En plus, M^{me} Voynet met en avant les "citoyens sans étiquette" qui sont sur sa liste, lâche-t-il. Comme s'il existait deux catégories de citoyens : les bons, qui ne militent pas au MDC, et les autres !, là, c'est un peu trop !* »

Jean-Pierre Tenoux

EN mai 2000, alors que l'album *Chambre avec vue* n'est pas encore sorti, Henri Salvador est aux premiers rangs du Rex à Paris. Le Brésilien Caetano Veloso, un grand de la chanson mondiale, interromp son récit : « Je suis très intimidé par la présence dans la salle de l'immense Henri Salvador, dont je vais interpréter Dans mon île. » Applaudissements des Brésiliens présents, froideur de marbre de la partie française – profil jeune et curieux. Quelques mois plus tard, Henri Salvador fait la couverture du magazine *Vibration*, puis des *Inrockuptibles*, donne la réplique à Claude Sérillon sur France 2, etc. Que s'est-il passé ? Comment ce chiraquien convaincu, cet amuseur public, ignoré, pour ne pas dire honni, de la gauche et des branchés, s'est-il retrouvé numéro un au classement des meilleures ventes de disques et idole des *fashion victims*, sans passer par les pantalonnades télévisuelles qui ont naguère taillé sa réputation ?

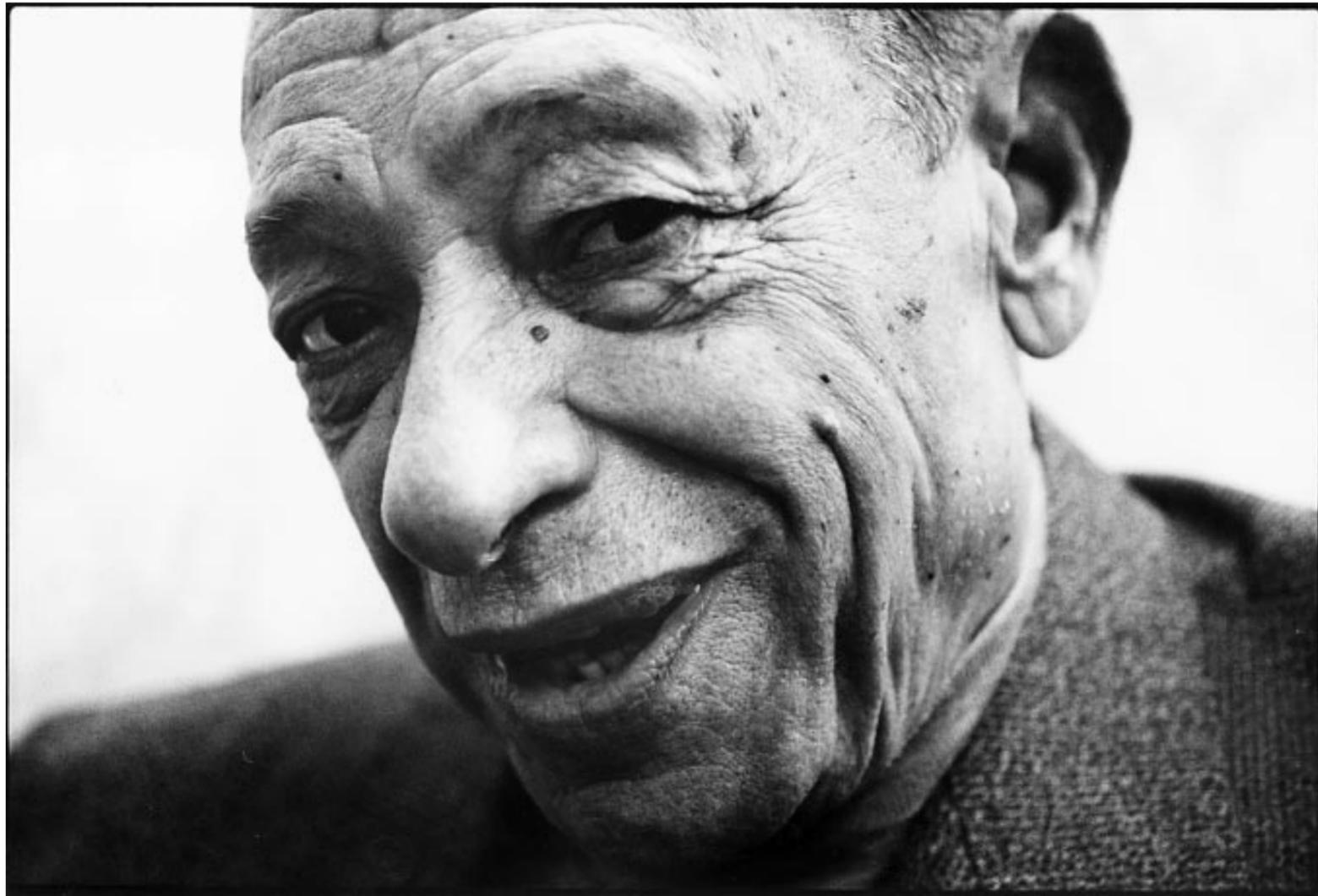
Depuis sa sortie en octobre, *Chambre avec vue*, mélange de bossa-nova et rythmes liés, se vend à plusieurs milliers d'exemplaires par jour, nourrit abondamment la hotte du Père Noël et impose un démenti au jeunisme. A quatre-vingt-trois ans, un âge où le repos est mérité, Henri Salvador renoue avec le succès et sa cohorte d'obligations (plan promos, passages télé, etc.). Bon pied, bon œil, la voix intacte, il entretient sa jouvence par le rire – tonitruant. Pour la galerie, l'homme caribéen en costume blanc affirme la primauté de la blague – grosse ou bonne, parfois nulle. En coulisse, il défend les vertus du régime sec et du yoga, cite ses maîtres à penser : le docteur Hanish, un as de l'art de la respiration, Ouspenski et Gurdjieff, deux ésotériques contemporains.

Pour les préceptes de vie, le chanteur se réfère à un proverbe polynésien : « Je nais hier, je vis aujourd'hui, je meurs demain » – le joueur de pétanque n'est pas loin. Les jeunes gens prématurément usés par la compétition et la nouvelle économie se sont identifiés à ce modèle de résistance cossarde. Exploitant cette veine, les concepteurs de *Chambre avec vue* ont su faire admettre M. Henri dans le club des anciens, millionnaires du disque et pleins d'appétits amoureux malgré leur âge, genre Compay Segundo. Ceux-là se sont imposés par des chansons à fendre l'âme et par la fidélité à soi-même qu'ils représentent : le Cubain Compay Segundo a traversé le régime de Batista, la révolution castriste, la chute du communisme, en chantant, grosso modo, les mêmes *trovas*.

Pourtant, Henri Salvador n'est pas de cette engeance. C'est un caméléon. A-t-il été opportuniste, a-t-il été intelligent ou simplement bon en affaires ? Toujours est-il que le chanteur à la voix de miel (seule constante) a pratiqué avant tout la navigation à vue, et que son succès actuel tient à un inespéré retour au Salvador de 1948. Avec *Chambre avec vue*, ensemble de chansons alanguies à la guitare, les plus amnésiques se souviendront que Salvador a chanté « Une chanson douce, que me chantait ma maman » ; « J'aimerais tant voir Syracuse » ; « Maladie d'amour, maladie de tous les jours » ; « Et je m'en vais clopin-clopat ».

Ces chefs-d'œuvre sont des histoires d'amitié, de plaisir, de rencontres avec des paroliers, tel que Maurice Pon. « Une chanson douce [Le Loup, la biche, et le chevalier] ? Quelle belle histoire ! Un soir de 1950, Maurice Pon arrive avec une chanson dans ma loge, timidement. Il était comptable dans une maison qui vendait du charbon. Bon, je lis les paroles. C'était superbe. J'ai fait la musique tout de suite, elle coulait de source. Puis, nous avons fait des tas de chansons pour les mômes : L'Abeille et le Papillon, Le Petit Indien. » En 1962, dans la même veine, il compose *Syracuse* avec Bernard Dimey. Poète « mort d'incompréhension », disait Henri Salvador, *Bernard Dimey avait débarqué un soir. Il a vidé mon frigidaire, il était saoul. Il m'a dit : "On va faire la plus jolie chanson du monde, avec les plus belles paroles du monde." Je me suis mis au piano. Il avait fini les paroles avant la musique : "Les voiles des bateaux qui s'en allaient aux îles". » Henri Salvador parle aujourd'hui sur le même ton de Keren Ann, la jeune auteure, pas encore trentenaire et déjà très mode, de six des chansons de *Chambre avec vue*.*

Musicien, guitariste, compositeur hors pair pour les amateurs de jazz et les connaisseurs en chanson, il fut, dans la conscience française, d'abord un pitre, « la première drag-queen de



Connu pour ses pitreries, Henri Salvador, à quatre-vingt-trois ans, renoue avec les chansons jazz de ses origines. Et du même coup avec le succès. Son dernier album, « Chambre avec vue », est numéro un au classement des meilleures ventes de disques. Les raisons d'un surprenant retour

la télé, dit un fan d'aujourd'hui, avec ses faux cils, ses déguisements en Cléopâtre, en Juanita nattée, ses faux seins ». Normal : en Guyane, où Henri est né en 1917 d'une mère indienne et d'un père guadeloupéen, la coutume incitait les petits garçons à revêtir des robes à dentelles – ses photos d'enfance en témoignent.

Henri Salvador aime rire. De sa naissance à Cayenne, au 19, rue de la Liberté, Henri Salvador disait : « Il n'y a qu'à moi que ça arrive, des trucs comme ça. » Sa vie est, de fait, une succession d'ironies du sort, un mariage de chromos d'époque – à commencer par le colonialisme et sa chute. De ces moqueries de l'existence, on retiendra quelques symptômes : le mariage de sa tante Soïmé, sœur de sa mère, Antonine Paterno, avec Léo Daniderf, l'auteur de *Je cherche après Titine* ; la mort de son père, en 1945, d'une mauvaise

chute – il glissa sur une peau de banane sur le pont du bateau qui le ramène alors de Guyane ; la protection de Carbone, caïd marseillais, l'alter ego de Spirito (le duo qui inspira Borsalino) alors que le jeune Salvador est en prison pour désertion en 1940. Carbone lui offre alors un canif gravé mektoub, « c'est écrit », « un mot dont je ne comprenais pas le sens », et un signe cabalistique, demeuré mystérieux.

A ces ancrages fondateurs s'ajoutent des scènes originales, au sens psychanalytique. Ainsi celle qui met face à face son père et l'écrivain anticolonialiste Jean Galmot, qu'il évoquait ainsi dans son autobiographie, *Attention, ma vie* (chez Jean-Claude Lattès) : « La scène se passe un dimanche à Cayenne, j'ai sept ans, mon père est percepteur des impôts. L'argent est à la maison, Galmot fomentait alors une révolution. Je l'ai vu arriver à la tête de sa petite armée de types équipés de coupe-coupe, pour tuer les gens un peu aisés, mon père, ramasser l'argent, j'étais épouvanté. Sur ce, je me souviens, mon père demande l'aide d'un pote franc-maçon qui passe par là, l'autre se débène sur-le-champ. Tout cela m'a énormément instruit dans l'heure, vous comprenez ? » A son arrivée à Paris, en 1928, il découvre le grand clown Rhum au cirque Médrano. Là, les gens oublièrent les conflits sociaux « à deux pas des putains et des voyous de la place Pigalle... Dans une église, un saligaud peut facilement contrefaire le remords ou la contrition, prendre la tête de circonstance. Le rire ne se feint pas ».

HENRI SALVADOR, en 1937, est appelé au service militaire à Lixing-lès-Saint-Avoid, « un nom qui ressemblait à un pseudonyme d'un romancier de la presse du cœur ». Puisqu'il est musicien, on le nomme clairon : « Jouer de cet instrument si archaïque et barbare qu'on ne peut pas monter une gamme chromatique m'est apparu comme une insulte à mon cher Armstrong. » Il tombe sur un sergent sadique, qui, « parce qu'il était mulâtre, pouvait emmerder un Noir à sa guise ». Henri Salvador passa pour un « Oncle Tom », il fut peut-être le faussaire décrit par Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs*. Pourtant, les « Ça va, blan-

chette ? » du régiment lui sont restés au travers de la gorge.

Henri Salvador commença par le jazz, aime Armstrong d'amour, croisa Django Reinhardt, joua dans des orchestres de swing, mais s'épanouit d'abord au Brésil. En 1941, réfugié en zone non occupée, il écoute les cabarets de la Côte d'Azur avec son frère André et l'orchestre de Bernard Hilda. « Je chante pour celui qui chantait vêtu de blanc sur la Croisette, un soir au milieu d'un orchestre sous les étoiles qui rigolaient », écrit alors Mouloudji (*Le Chanteur en blanc*), séduit. Sur la Croisette, justement, passe Ray Ventura, en partance pour l'Amérique latine avec ses Collégiens, afin de fuir les lois antijuives qui le menaçaient ainsi que son compositeur et pianiste, Paul Misraki.

Avec Salvador pour guitariste, la troupe arrive à Rio en 1942. Le Brésil

sa classe de « nos ancêtres les Gaulois ». Je me retourne : il n'y avait que des petits Noirs. J'ai raconté cette histoire à Boris, et voilà, il a écrit ça tout de suite. » Ce tube fit rire et rapporta gros. « Il est rare que la comédie soit bienfaisante, mais quand elle l'est, il faut lui témoigner de la gratitude », commente Henri Salvador. Avec Boris Vian encore, il écrira aussi *Marche arrière*, brûlot antimilitariste : « La marche des petits gars qui veulent pas la faire, la marche des petits gars qui pensent qu'on est bien mieux chez soi un cousin sous le derrière. »

PEUT-ON reprocher à Henri Salvador d'avoir accompagné son temps : déguisé en marin pour la pochette de *Twist SNCF*, ailleurs cerné de bananes, chantant des idioties, rendant hommage à Count Basie dans la foulée, Salvador partici-

devant la télévision de grande consommation du dimanche. Ensemble, ils multiplient les succès rentables, persuadés que « le "chouette" ne marche jamais ».

Les mœurs musicales ont-elles changé ? Marc Di Domenico, producteur musical de *Chambre avec vue*, en est certain, et pour en convaincre Henri Salvador, il l'emmène, en 1999, à un concert du jeune trompettiste de jazz Eric Truffaz à La Cigale, à Paris. « C'était plein, il n'en revenait pas. » Marc Di Domenico, producteur de Clémence Lhomme, d'Art Mengo ou de projet tel Ensemble pour le sida, adorait le Salvador de *Petit Lapin* ou de *On l'a dans le baba*, et ignorait « Syracuse autant qu'Henri Cording, [pseudonyme de Salvador, à l'époque où il inventait le rock français avec Boris Vian] ». Mais entraîné par les proches de Salvador, il découvre « l'homme à la voix d'or », ses biguines alanguies et jazzifiées.

En 1999, Henri Salvador, dont l'album *M. Henri* avait fait un flop cinq ans auparavant, n'intéresse personne, et surtout pas les maisons de disques. Le coup de chance s'appelle Philippe Ullrich, ami de Di Domenico et créateur de jeux vidéo (Captain Blood, Dune), dont la société, Cryo, a généré suffisamment de bénéfices pour que son propriétaire puisse repenser à ses premières amours, la chanson – en 1979, il avait enregistré *Le Roi du gazoil*, une satire popu. Henri Salvador peut encore une fois se targuer d'innover : pour ce chanteur âgé, mais estimé, Philippe Ullrich fonde Exxos, un label de disques flambant neuf. La stratégie est ensuite impeccable : le choix de Source, laboratoire pointu du groupe EMI-Virgin (les rappeurs Saïan Supa Crew, le duo électronique Air) comme distributeur, ouvre des portes insoupçonnées à Salvador en cassant d'emblée l'image ringarde.

Pour la nouvelle génération, le pitre est oublié. Manuela, internaute admirative, a signé le Livre d'or du nouvel album en ces termes : « Cette Chambre avec vue, quelle merveille ! Je vais la louer pour longtemps. »

Véronique Mortaigne
Photo Gilles Coulon pour « Le Monde »

Henri Salvador, le retour du caméléon

De sa naissance à Cayenne, au 19, rue de la Liberté :

« Il n'y a qu'à moi que ça arrive, des trucs comme ça »

adore les voix de miel et le swing de Bing Crosby. Henri Salvador chante, improvise des sketches, et devient là-bas une très grande vedette. Un tantinet cabotin, il suggère aujourd'hui que la chanson *Dans mon île*, composée pour un film italien, *Europa de notte*, fut la pierre fondatrice de la bossa-nova (« C'était Tom Jobim qui l'avait dit »).

« Aucune idée ne mérite qu'on tire un seul coup de feu », écrit Henri Salvador. Pour la vie entière, il prend en grippe *L'Internationale*, « pour ce qu'elle contient de marches militaires », et forge son idée de l'homme idéal, « quelqu'un qui affirmerait "Je ne veux ni commander ni obéir" ». L'antimilitarisme fut sans doute, avec l'esprit de la rigolade, ce qui unit le plus étroitement le chanteur à l'écrivain Boris Vian, avec qui il composa les premiers rocks français dès 1957 – *Rock n'Roll Mops*, *Le Blues du dentiste*. En 1957, il fabrique aussi avec Boris Vian *Faut rigoler* : « J'avais entendu aux Antilles un prof parler à

pe au règne du 45-tours. Peut-on lui opposer *Zorro est arrivé*, une chanson qui lui ouvrira les portes de l'empire Disney – les Américains lui reprochent d'avoir utilisé Zorro, marque déposée, mais lui promettent de pardonner s'il travaille pour eux. Salvador composera des musiques pour *Blanche-Neige*, *Les Aristochats*, *Robin des bois*... Et les préaux continuent de frémir du « beau Zorro, le grand Zorro ».

C'est pourtant pour résister aux yé-yé que le chanteur plongera dans les années 60 dans le comique populaire, reléguant la chanson classique, le jazz et la bossa en face B. Avec sa femme Jacqueline, Arménienne née à Alexandrie, aujourd'hui décédée, il invente alors le système en cours chez les stars d'aujourd'hui : propriétaire de ses éditions musicales (Rigolo), détenteur d'un home-studio installé place Vendôme, producteur de ses émissions de télévision, dont les mémorables « Salves d'or », émission qui scotçait la France profonde

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La République et la confiance

LIONEL JOSPIN n'a pas tort d'affirmer, dans son message de « *bienvenue au XXI^e siècle* » publié par le *Journal du dimanche*, que la politique ne se réduit pas aux affaires. Et Jacques Chirac est fondé à soutenir, dans ses vœux à la nation, sans mentionner lesdites affaires mais en y faisant clairement allusion, qu'il ne faut jamais laisser « *abaisser le dialogue républicain* ». Il reste que les affaires font partie du paysage politique, qu'elles contribuent pour une large part à la désaffection des Français à l'égard de leurs élus et que le silence des deux têtes de l'exécutif sur ce sujet majeur a de quoi surprendre.

La « *République moderne* » que Lionel Jospin appelle de ses vœux n'est-elle pas d'abord une République qui, dans la tradition de Montesquieu, a pour principe la vertu ? Et la démocratie participative que dessine Jacques Chirac en défendant « *la plus haute idée de l'intérêt général* », n'a-t-elle pas pour fondement, au-delà du « *respect de l'autre* » revendiqué par le chef de l'Etat, le respect de la loi ?

A l'occasion de ce passage d'un millénaire à l'autre, il n'eût pas été déplacé que l'un et l'autre s'expriment, à leur manière, sur la crise du politique et sur les dimensions morales que celle-ci comporte. Jacques Chirac a demandé, comme il l'avait fait le 14 décembre, que 2001 soit « *une année utile* ». Lionel Jospin a mis l'accent sur le plein-emploi. Certes une politique se mesure en grande partie à son efficacité, mais le siècle qui vient de s'achever nous apprend aussi qu'elle ne

saurait se passer de références éthiques.

Après tout, les relations internationales ont enfin reconnu le respect des droits de l'homme comme une de leurs composantes, même si certains préfèrent toujours, en France ou ailleurs, donner la priorité à la Realpolitik. Et, en politique intérieure, l'Etat s'est peu à peu habitué, via le Conseil constitutionnel, à se soumettre au droit. Il reste encore beaucoup de chemin à faire dans cette direction. On aurait aimé que Jacques Chirac et Lionel Jospin, à l'heure du bilan que suggère le changement d'époque, se montrent sensibles à une telle évolution et résolus à la continuer.

Les engagements qu'ont pris devant les Français les deux futurs candidats à l'élection présidentielle de 2002 ne manquent pas d'ambition. L'un promet de construire une « *nouvelle France* » dont les linéaments, pense-t-il, se dessinent depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, l'autre se fait plus écologiste qu'il ne l'a jamais été. Tous les deux se présentent comme les champions d'une Europe unie, tous les deux se réfèrent au riche passé de la France pour mieux préparer son avenir.

Mais l'« *enthousiasme collectif* » que réclame Jacques Chirac, l'« *idéal commun* » que propose Lionel Jospin, la « *confiance* » qu'ils invoquent l'un et l'autre supposent qu'ils sachent répondre aussi aux vœux de beaucoup de Français, qui demandent le respect de ce qu'on appelle, tout simplement, la morale républicaine.

Chant du cygne pour les juges d'instruction

par Jean-Marie Burguburu

À compter du 1^{er} janvier 2001, les juges d'instruction n'ont plus le pouvoir de placer en détention provisoire les personnes qu'ils auront mises en examen, par application de la loi du 15 juin 2000. C'est désormais le « *juge des libertés et de la détention* » qui en aura la charge, un juge ne connaissant pas le dossier mais devant statuer sur la seule question de la nécessité, pour les besoins de l'instruction en cours, d'incarcérer ou non le mis en examen.

Déjà les juges d'instruction ainsi dessaisis de leur pouvoir majeur se sont émus du caractère à leurs yeux irréaliste de cette procédure : comment un collègue ne connaissant pas les éléments à charge et à décharge du dossier, ni le détail d'une affaire parfois complexe, pourrait-il prendre la décision adéquate ? Et de rappeler qu'une réforme analogue, presque identique, promulguée le 4 janvier 1993, avait été abrogée le 24 août de la même année : c'est oublier que, dans l'intervalle, une majorité de gauche, supposée plus favorable aux libertés, avait été remplacée par une majorité de droite, estimée plus tournée vers le maintien des schémas et réflexes traditionnels.

Alors que la nouvelle loi doit s'appliquer à l'entrée du nouveau millénaire, le représentant d'un influent syndicat de magistrats déclarait encore, le 27 décembre 2000, que le juge des libertés et de la détention (dont l'acronyme JLD va rapidement être connu), ne prenant connaissance du dossier qu'un quart d'heure avant de statuer, ne serait pas mieux placé que le juge d'instruction pour rendre une

meilleure décision quant au placement en détention ou simplement sous contrôle judiciaire de la personne mise en examen. C'est sans doute pour éviter cette incertitude et pousser en beauté – médiatique – leur chant du cygne que, avant d'être déposés de leurs pouvoirs sur ce point, les juges d'instruction ont envoyé à la Santé pour le réveillon de Noël celui qui est déjà appelé « *le plus illustre des détenus de France* ».

Peut-être pour la même raison aussi, la présidente de la chambre d'accusation, statuant selon la procédure dite du référé liberté, récemment plus favorable à un autre mis en examen, l'y a maintenu pour le réveillon du Nouvel An. Sans connaître le dossier autrement que par ce qu'en révèle la presse – et alors que l'avocat de l'intéressé appelle à la levée du secret de l'instruction pour connaître lui-même et faire savoir aux tiers quelles charges précises sont retenues contre son client –, il apparaît que la mise en détention et le maintien de l'intéressé dans cette situation inconfortable matériellement et psychologiquement seraient justifiés par « *la crainte de manipulation de comptes bancaires, la pression sur les témoins ou la destruction de preuves* ».

Comment peut-on sérieusement croire à une telle justification ? Les dernières perquisitions ont eu lieu début décembre, plusieurs autres personnes impliquées sont également détenues, et le moindre contact entre elles ou sur l'un des éléments du dossier serait immédiatement détecté par la surveillance dont les protagonistes de cette affaire font nécessairement l'objet. A l'inverse, pourquoi ne craindrait-on pas de telles manipu-

lations, pressions ou destructions de la part de ceux des mis en examen dans ce dossier qui ne sont pas mis en détention ?

Comment penser que cette mise en détention n'est pas inévitablement humiliante et inutilement humiliante ? Comment soutenir que sa prolongation, certes pour une durée juridiquement provisoire mais réellement accomplie, puisse faire progresser le dossier alors que l'un des deux juges d'instruction partait en vacances le soir même de la décision, que l'autre suivait de peu et que le greffe aussi

Certes, on peut estimer aussi que l'instruction doit être conduite le plus rapidement possible, devant l'importance des soupçons qui pèseraient sur le mis en examen ; son avocat lui-même, sans rien admettre quant à la participation à quelque niveau que ce soit à un trafic d'armes, n'évoque-t-il pas, quant à la dissimulation fiscale, une « *grosse bêtise* » : mais alors, quelles confrontations urgentes sont-elles ordonnées, quelles nouvelles perquisitions inattendues conduites, quelles commissions rogatoires essentielles lancées, dont la mise en œuvre commanderait le maintien en détention d'une personne qui – c'est manifeste – ne paraît en rien vouloir ni même pouvoir se soustraire à la justice ? Rien, les juges sont en vacances.

Ainsi, il faut bien se résoudre à penser que c'est le réflexe incarcérateur qui joue son rôle habituel : l'occasion serait trop belle et ne se représentera plus ! Faut-il parler du chant du cygne ou évoquer plutôt, c'est moins noble, le canard décapité – le juge d'instruction perdant son pouvoir terrible –, qui continue à tourner dans la cour de ferme avant de s'effondrer ?

En tout cas, le futur juge des libertés et de la détention aura du travail. Qu'il prenne garde à ne pas devenir rapidement le juge de la liberté – trop rarement préservée dans ce type d'affaire – et des détentions – trop souvent décidées sans motivation grave ni nécessité impérieuse pour l'instruction en cause.

Jean-Marie Burguburu est avocat au barreau de Paris.

Comment penser que cette mise en détention n'est pas inévitablement médiatique et inutilement humiliante ?

respectait la « *trêve des confiseurs* », ce qui n'a permis, avant Noël, aucun droit de visite ?

Comment ne pas croire que ce baroud d'honneur des magistrats instructeurs avant la loi nouvelle, visant non pas un obscur suspect, ni même un ancien ministre, mais le fils de l'ancien président de la République, est destiné à frapper autant l'intéressé que ceux qui discutent des arcanes de la procédure pénale, des pouvoirs des juges et des limites de l'immunité de juridiction accordée à tel ou tel ?

L'Europe centrale aux portes de l'Union

LA SUÈDE a repris, le 1^{er} janvier, le flambeau des mains de la France pour présider pendant six mois aux destinées d'une Union européenne encore sous le choc des affrontements du sommet de Nice. Avec une priorité affichée : commencer le plus vite possible la nouvelle phase d'élargissement sans précédent qui attend l'Union à partir de 2003.

Encore hésitants sur l'avenir du projet européen, les Quinze ont conclu sans gloire leurs discussions sur la réorganisation institutionnelle européenne. L'Union est officiellement prête à accueillir de nouveaux membres. Même s'ils s'inquiètent des critiques que les résultats du sommet ont suscitées, les pays candidats n'ont pas fait la fine bouche. « *Nous sommes satisfaits de Nice* », confirme le premier ministre polonais, Jerzy Buzek, qui se félicite que les Quinze soient restés prudents dans leurs réformes. « *Si l'Union ne change pas d'une manière trop radicale, il nous est plus facile d'adhérer* », estime-t-il, en escomptant que les futurs nouveaux membres seront intégrés d'ici au prochain rendez-vous, en 2004, sur l'architecture européenne.

La Pologne n'entend pas faire de la figuration dans l'Union. La France a commis un faux pas à Nice en hésitant à lui donner le même nombre de votes qu'à l'Espagne, qui est aussi peuplée, dans les délibérations du Conseil des ministres européen. Les dirigeants polonais estiment que

leur pays n'est pas pris suffisamment au sérieux par Paris, à qui ils reprochent de ne s'intéresser que mollement à la coopération triangulaire, connue sous le nom de « *triangle de Weimar* », inaugurée après la réunification allemande entre la France, l'Allemagne et la Pologne. Le ministre des affaires étrangères, Wladyslaw Bartoszewski, souligne qu'à eux seuls les trois pays forment un bloc de cent quatre-vingt millions d'habitants, couvrant tout l'espace de la Biélorussie à l'Atlantique. La Pologne se verrait bien investie, dans ce triangle, du rôle de gardienne des marches orientales de l'Union, sous la double bénédiction des Européens et des Etats-Unis, dont l'alliance reste perçue comme le fondement de sa sécurité.

LE RENDEZ-VOUS DE 2004

Ces préoccupations géostratégiques ne vont pas forcément de pair avec un grand intérêt pour le débat qu'une partie de la classe politique européenne tente de relancer, parallèlement à l'élargissement, sur l'approfondissement de l'intégration européenne. M. Bartoszewski n'y va pas par quatre chemins, jugeant « *inutile* » des discours comme celui du ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, sur l'avenir fédéral de l'Europe.

« *Les Polonais ont de la sympathie pour des gens comme le général de Gaulle, qui parlait de patrie, de*

ce suédoise, mais de nombreux problèmes restent à résoudre, aussi bien techniques que politiques. De très importantes réformes ont été entreprises dans les pays d'Europe centrale, qui ont payé leurs restructurations d'un prix social lourd. Malgré cela, malgré les investissements extérieurs, le revenu par habitant de la Pologne n'est que le tiers du revenu moyen de l'Union. La question de la solidarité des anciens membres de l'Union avec les nouveaux se pose dès aujourd'hui, non plus seulement sur le plan moral, mais aussi sur le plan financier.

La répartition de la charge entre les anciens membres de l'Union va être à présent discutée. Le chancelier Schröder vient d'avertir que l'Allemagne, où les populations frontalières craignent un afflux de travailleurs bon marché, demanderait une période de transition de sept ans pour accepter la libre circulation des personnes. La réforme des politiques agricole et régionale, qui absorbent l'essentiel des ressources actuelles de l'Union, va se poser à nouveau. La construction d'une Europe élargie va nécessiter une vigilance extrême. On serait bien inspiré, parallèlement aux négociations d'élargissement, de comprendre que la préparation du rendez-vous de 2004 est cruciale pour tous, anciens comme futurs membres.

Henri de Bresson

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paix et réarmement

L'ANNÉE 1951 s'ouvre sur la guerre de Corée, qui se prolonge depuis six mois et dont on n'entrevoit pas la fin. Bien que territorialement limitée et n'impliquant qu'un déploiement de forces relativement restreint, cette guerre a provoqué le réarmement des Etats-Unis et des pays associés. C'est là le fait qui domine pour le moment la politique et l'économie des nations occidentales.

En France, la dernière séance de l'Assemblée nationale a été consacrée au vote du budget de réarmement. « *Il appartient à la France, a déclaré le président du conseil, de montrer par des actes et non par des paroles sa volonté de résistance à l'agression.* » A Washington, c'est le secrétaire d'Etat, M. Acheson, qui, dans son message de Nouvel An, affirme qu'aucun sacrifice n'est trop grand pour reconstruire les défenses des Etats-Unis

et renforcer celles du monde libre.

Les chiffres indiqués à Washington, aussi bien qu'à Paris et à Londres, ne donnent encore qu'une faible idée de l'étendue de ces sacrifices. Pas plus que la France ne reconstituera son armée avec 149 milliards de francs d'impôts nouveaux, la Grande-Bretagne ne créera une puissance militaire suffisante avec les 3 milliards de livres envisagés pour les trois années à venir, ni les Etats-Unis avec les milliards de dollars déjà engagés.

M. René Plevin reconnaît qu'il n'y a pas de système qui puisse empêcher les répercussions du réarmement sur nos conditions de vie. Ne s'avance-t-il pas lorsqu'il affirme que les mesures à prendre ne seront pas de nature à compromettre notre économie ? C'est là un vœu plutôt qu'une certitude. (2 janvier 1951.)

La balkanisation des mouvements sociaux

Suite de la première page

Tout comme la rentrée sociale, le grand conflit collectif appartient à une époque révolue, au moins dans le secteur privé. Les conflits n'ont pas été absents ces derniers mois. Mais ils ont tous été localisés et donc moins visibles. Un jour, ce sont les agents des lignes 4 et 5 du métro parisien qui débrayent et réclament de meilleures conditions de travail ; le lendemain, c'est au tour des seuls « *chefs avion d'Orly* » d'Air France ou des employés d'un McDo parisien, voire du service informatique d'EADS, de faire grève... Même quand un conflit est national, il n'est souvent que corporatiste. Bien que leur interlocuteur soit le même, greffiers et avocats ont pris soin de mani-

fester séparément. Que les gynécologues fassent grève et les syndicats de sages-femmes s'empressent de se désolidariser du mouvement.

Cette « *balkanisation du social* », pour reprendre une formule employée par l'institut d'études Entreprise et Personnel, a de multiples origines, en particulier la décentralisation des politiques sociales, la différenciation des contrats de travail et l'individualisation des rémunérations. Le salariat est une notion qui renvoie à des réalités multiples. S'il a toujours été préférable d'être ingénieur chez Microsoft que caissière chez Leader Price, l'écart s'accroît désormais entre salariés d'un même groupe. Bien qu'ils aient tous les deux bénéficié d'actions de leur maison-mère – Vivendi –, qu'ont en commun le cadre de Canal + et l'ouvrier du chauffagiste Dalkia ? Pas grand-chose.

« *De plus en plus souvent, les caractéristiques du travail ne déterminent plus seules la formation des groupes sociaux*, observe Entreprise et Personnel dans une note de conjoncture récente. *On voit ainsi émerger des*

identités collectives fondées sur le sexe, sur l'âge ou encore sur l'implantation territoriale. Le morcellement du salariat est ainsi difficilement discutable. »

La mondialisation et les nouvelles technologies accentuent cette dynamique : « *Le travail voit se dissoudre son existence collective dans une diversité infinie d'existences individuelles* », remarque le sociologue Manuel Castells (*La Société en réseaux*, Fayard, 1998).

Pour les chefs d'entreprise, les avantages d'une telle situation ont longtemps été évidents. Mais les revers commencent à apparaître. Dans les grands groupes, le climat social devient insaisissable. Rarement franchement mauvais, mais souvent tendu. Même localisés, les mouvements de grève spontanés sont fréquents. Entre 1998 et 1999, le nombre observé de conflits localisés a augmenté de 57 %. Même des entreprises réputées pour leur calme social, comme Christian Dior, n'y échappent pas. En raison de leurs carnets de commandes bien remplis, les directions lâchent rapidement du lest. Autre signe qui ne trompe pas :

les démissions se multiplient. Si les directions savent qu'elles n'ont sans doute plus à craindre de grève générale, elles savent aussi qu'à force d'individualiser leurs politiques, elles n'ont plus franchement prise sur la réalité collective. Or, aujourd'hui, la complexité des systèmes de production est telle que le succès d'une entreprise repose moins sur la performance individuelle de ses salariés que sur leurs capacités à mener des projets en commun. D'atout apparent, la balkanisation du social peut se transformer peu à peu en handicap.

Frédéric Lemaître

RECTIFICATIF

CATHERINE DENEUVE

Françoise Dorléac est morte dans un accident de voiture le 26 juin 1967. C'est par erreur que nous avons, dans *Le Monde* du 31 décembre 2000-1^{er} janvier 2001, daté du 27 juin 1967 la photo de Catherine Deneuve et Françoise Dorléac dans leur chambre de jeunes filles.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfiches : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TÉLÉPHONE Le 1^{er} janvier 2001 restera une date historique pour les télécommunications : elle marque l'ouverture totale à la concurrence du marché européen et français. ● EN

THÉORIE, chaque client de France Télécom peut dès aujourd'hui résilier son abonnement et s'en remettre à un concurrent pour l'ensemble de ses besoins de communication, de l'Inter-

net rapide à ses communications téléphoniques locales. ● **LES CONSOMMATEURS** devront, en pratique, attendre plusieurs mois avant de se voir proposer de réelles alternatives.

● **SEUL LE DOMAINE** de l'accès à Internet rapide par téléphone (ADSL) devrait être le théâtre d'une première guerre des tarifs dans les prochaines semaines. ● **FRANCE TÉLÉCOM** cher-

che à gagner du temps et le prix de location de la ligne téléphonique reste cher en France, à 17 euros par mois contre 13 euros en moyenne dans les autres pays européens.

Faux départ pour la concurrence totale dans les télécommunications

Il faudra encore attendre quelques mois pour que les concurrents de France Télécom proposent de réelles alternatives aux consommateurs sur leurs communications locales. Le monopole historique est bien décidé à retarder le plus longtemps possible l'ouverture de la guerre des tarifs

LE 1^{er} JANVIER 2001 restera une date historique pour les télécommunications : elle marque l'ouverture totale du marché français à la concurrence. Le dernier monopole de fait de France Télécom, sur le réseau local et l'accès à l'abonné, tombe.

En théorie, chaque client de France Télécom pourrait dès aujourd'hui résilier son abonnement et s'en remettre à un concurrent pour l'ensemble de ses besoins de communication, de l'Internet rapide à ses conversations téléphoniques. En pratique, le consommateur devra attendre plusieurs mois avant de voir les véritables effets de cette législation. France Télécom est bien décidée à défendre chaque parcelle de sa chasse gardée et les concurrents qui souhaitent s'engouffrer dans la brèche accusent du retard. Il n'empêche. Le « dégroupage », qui autorise chaque opérateur à louer à France Télécom la ligne téléphonique d'un abonné pour se substituer à lui, est une révolution.

« C'est le début d'une longue histoire avec de nombreux démêlés réglementaires et une prise de parts de marché par les concurrents très progressive », prévient Thierry Mileo, directeur général de Firstmark France. Les prémisses d'une concurrence concernant l'accès rapide à Internet (ADSL) sur la ligne téléphonique classique se dessinent. Les premiers coups d'épingle portés à la cuirasse de France Télécom sont le fait d'une jeune société âgée de quelques mois, Mangoosta, et de Club Internet, filiale de Deutsche Telekom. Elles ont dévoilé coup sur coup leurs offres ADSL, dont les tarifs tournent autour de 300 francs par mois alors que l'offre couplée de France Télécom et de sa filiale Wanadoo atteint 440 francs. Les autres assaillants fourbissent encore leurs armes. « Nous commercialiserons une offre d'accès ADSL d'abord pour les PME en janvier, puis dès février ou mars pour le grand public », précise Bernard Marchand, PDG de 9 Telecom. Cegetel, pour sa part, évoque des projets pour avril, alors que Tele 2 penche plutôt pour le second semestre. Pour entrer dès maintenant sur

le marché, les opérateurs n'ont, il est vrai, d'autre choix que de revendre l'offre d'accès rapide à Internet de France Télécom. « C'est une décision difficile à prendre, car il n'y a pas de marge sur la revente », affirme M. Marchand. Ceux qui se lancent malgré tout veulent bénéficier de la prime au premier entrant, se constituer une base de clientèle et mieux comprendre les attentes, en attendant que le dégroupage soit réellement effectif. Surtout, ils ne souhaitent pas laisser le champ totalement libre à l'opérateur historique.

RECRIMINATIONS

France Télécom, fidèle à ses habitudes, a largement anticipé les attaques. Il a déployé très vite son réseau national ADSL. Selon Jean-Yves Gouiffès, directeur exécutif de la branche réseaux : « Nous couvrons les deux tiers de la population à la fin de 2002, après avoir investi 2,5 milliards de francs sur

trois ans. » Résultat : l'opérateur se targue de compter déjà soixante-dix mille souscripteurs à son offre d'accès rapide à Internet. En parallèle, la société dirigée par Michel Bon est bien décidée à jouer la montre.

L'enjeu est bien l'instauration d'une véritable concurrence sur cet accès rapide à Internet. Or elle ne verra le jour que lorsque l'opérateur historique reformulera son offre de revente de services aux autres opérateurs, ou lorsque le « dégroupage » sera opérationnel. La liste des récriminations des challengers de France Télécom, qui veulent mettre en œuvre le dégroupage et s'installer dans une partie des douze mille centraux de l'opérateur, est longue.

Alors que les tests ont débuté cet été, les obstacles se sont multipliés sur le terrain. A la suite des plaintes exprimées, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a mis en demeure France

Télécom le 18 décembre d'accélérer le processus.

Mais la polémique ne se limite pas aux modalités de mise en œuvre. L'aspect tarifaire suscite de vives réactions. La publication, le 22 novembre, de l'offre de référence, avec en particulier un prix de location de la ligne d'abonné de 112 francs pour un dégroupage total, et de 60 francs pour offrir simplement des services d'accès rapide à Internet, a donné lieu à une véritable levée de boucliers. Christian Pierret, qui a exprimé l'intérêt du gouvernement pour un développement de l'accès Internet à haut débit, a invité France Télécom à se rapprocher de l'ART pour revoir ses tarifs. Selon Pierre Goubet, responsable de la réglementation de Mangoosta : « Le prix du dégroupage est presque le double de ce qu'il devrait être. » De même, Jean-Luc Archambault, directeur de la stratégie et de la réglementation de Cegetel, fixe à 70 francs le

niveau de tarif acceptable. « Soit France Télécom fait évoluer spontanément son offre, soit l'ART se saisit du sujet - une possibilité qui lui est ouverte à partir du 1^{er} janvier -, soit nous engageons une procédure contentieuse », précise-t-il.

A ces obstacles s'ajoute la mauvaise grâce des marchés financiers. Alors qu'il y a un an tous les voyants étaient au vert, le coût des licences de téléphonie mobile UMTS a provoqué un véritable séisme. Les financiers deviennent plus prudents alors que l'endettement des opérateurs s'est accru, ce qui contraint certains à revoir leurs ambitions à la baisse. Les grands noms dont les actionnaires sont impliqués dans la course aux licences UMTS savent qu'il y aura des arbitrages à faire. Quant aux nouveaux opérateurs, il leur faut valider étape par étape leur projet. Mangoosta n'a toujours pas bouclé son deuxième tour de table.

UNE NOUVELLE LOGIQUE

Alors que près d'une quarantaine de sociétés s'étaient déclarées prêtes à mener des tests de dégroupage, combien seront-elles à franchir réellement le pas ? « Au départ, tout le monde pensait partir seul. Maintenant, les opérateurs commencent à se parler. L'idée est de partager le montant des investissements, qui s'élèvent à 2 milliards de francs sur deux ans », affirme Bernard Marchand, de 9 Telecom. « Il y aura quatre ou cinq grands acteurs d'envergure nationale prêts à investir dans le dégroupage », pronostique Thierry Mileo. Les noms de Colt, Siris, Cegetel, 9 Telecom ou WorldCom sont ceux qui reviennent le plus fréquemment. S'y ajouteront plusieurs opérateurs régionaux. Les alliances devraient se multiplier.

Dans ce contexte, les opérateurs deviennent aussi plus sélectifs dans le choix de leur clientèle. Les petites entreprises encore peu courtisées sont leur terrain de prédilection. La clientèle grand public aura-t-elle, au-delà de l'offre d'accès rapide à Internet, une alternative à France Télécom ? « Aujourd'hui, il n'y a pas d'équation économique au dégroupage total pour la clientèle particulière. Nous cherchons

à gagner du temps et le prix de location de la ligne téléphonique reste cher en France, à 17 euros par mois contre 13 euros en moyenne dans les autres pays européens.

La ligne française, la plus chère d'Europe

Le 1^{er} janvier 2001 marque l'ouverture totale à la concurrence du marché des télécommunications, pour l'ensemble des pays européens. Mais chaque pays fixe lui-même les modalités d'application de cette décision bruxelloise. Le prix de location de la ligne téléphonique, par exemple, varie d'un Etat à l'autre. Le 29 décembre, deux d'entre eux ont statué sur ce paramètre-clé. Le gouvernement espagnol a fixé le montant de la redevance mensuelle à 13 euros, alors que le régulateur britannique optait, lui, pour 10 livres, soit 16,3 euros.

Le prix espagnol ne satisfait pas l'opérateur Telefonica, qui réclame 15,9 euros. Mais il s'inscrit dans la moyenne européenne. L'Allemagne et l'Italie ont elles aussi un prix proche de 13 euros. La Grande-Bretagne, quant à elle, se situe dans le haut de la fourchette, mais elle est battue par la France avec les 17 euros réclamés par France Télécom. Un tarif record qui devrait évoluer très prochainement...

forfait conduit à une nouvelle logique d'utilisation de la ligne téléphonique. » France Télécom ne s'y est pas trompée, qui a tenté de lancer les premiers forfaits de téléphonie fixe en novembre. Toutefois, les consommateurs devront sûrement attendre 2002 pour voir se populariser ces offres de forfait tout compris, avec l'abonnement, les communications téléphoniques et l'accès rapide à Internet.

Laurence Girard

Cohabitation forcée dans les centraux téléphoniques

A PARIS, dans une rue calme du 13^e arrondissement, un bâtiment à l'allure anodine abrite l'un des centraux téléphoniques de France Télécom. A priori, rien ne semble troubler la quiétude du lieu. Et pourtant, une bataille en règle est en train de s'y jouer.

REPORTAGE

France Télécom doit dorénavant héberger ses concurrents. A Masséna, à Paris, central test, l'opérateur leur a réservé un local exigu

Depuis le mois de juillet 2000, l'opérateur historique est contraint d'héberger dans ces locaux des colocataires bien indésirables à ses yeux : des concurrents qui souhaitent lui disputer ses prérogatives sur les abonnés au téléphone.

Vers ce central téléphonique de Masséna, l'un des trente-sept que compte France Télécom à Paris, convergent pas moins de quatre-vingt mille lignes téléphoniques. Des lignes, qui circulent dans des conduits construits sous la chaussée et débouchent dans une grande salle tout en longueur située au sous-sol du bâtiment sous la forme de longs tuyaux en plastique noir. Ces câbles qui courent le long d'une charpente métallique, se dressent à intervalle régulier vers le plafond. Ils refont surface à l'étage supérieur dans la salle de répartition. Des fils téléphoniques sont alors sor-

tis de leur gangue, distribués sur le répartiteur qui a l'allure d'un immense métier à tisser, et viennent se fixer sur une réglette. De là, chaque ligne d'abonné est mise en correspondance avec un numéro de téléphone et est activée - ou désactivée si le client est un mauvais payeur.

C'est là aussi que les premières lignes d'abonné sont dérivées vers un opérateur autre que France Télécom, dans le cadre de ce test de dégroupage. Mais ce sont les agents de l'opérateur historique qui effectuent ces branchements de clients volages. Il est en effet hors de question que les concurrents se promènent dans ce « saint des saints ». Les nouveaux colocataires doivent se contenter d'un petit local extérieur qu'ils devront se partager pour installer leurs équipements. Sur les sept prétendants qui en ont fait la demande, deux ont déjà obtenu un badge d'accès, et un troisième est prêt à les rejoindre.

Deux armoires remplies de baies électroniques sont déjà en place, mais la climatisation n'est pas encore branchée. Au total, dix-huit armoires pourront se côtoyer dans cet espace commun, chacune permettant d'offrir des services à environ six cents clients. Exiguïté des locaux, coût de la location, fixé à plus de 22 000 francs par armoire, manque d'informations : les plaintes des colocataires ne manquent pas. Mais le propriétaire contraint de cohabiter avec ses concurrents n'est guère plus satisfait.

L. Gi.

Les stations françaises font le plein pour le début de la saison d'hiver

« PAS QUESTION de commettre deux fois la même erreur », proclament en chœur les professionnels de la montagne. Celle qui a consisté à croire que les touristes partageraient Noël de 1999 et surtout le Nouvel An 2000 n'importe où et à n'importe quel prix. Aujourd'hui, avec des prix assagés, et en dépit d'un enneigement plutôt faible, les stations de sport d'hiver françaises font le plein. Chose d'autant plus facile que, sous la pression des professionnels, le calendrier des vacances scolaires avait été opportunément modifié pour prévoir une rentrée des classes le lundi 8 janvier, plutôt que le jeudi 4.

Pour la première semaine des vacances, un grand nombre de stations affichait un taux d'occupation évoluant entre 90 % et 100 %, reconnaît-on chez Ski France, qui regroupe une centaine de stations de sport d'hiver dans tous les massifs. Traditionnellement, la seconde semaine des vacances d'hiver est plus prisée, car le caractère familial de la fête de Noël encourage souvent les gens à ne quitter leur domicile que pour le Nouvel An. Mais, paradoxalement, cette année, en raison de l'annonce tardive de ce changement de calendrier scolaire, une certaine confusion a régné dans les familles qui ont préféré assurer les vacances au cours de la première semaine du 25 au 30 décembre.

Maeva, qui exploite 92 résidences de tourisme dans 32 stations, a connu une première semaine de vacances excellente, avec un taux

d'occupation de 100 %, et l'état des réservations lui permet de prévoir un taux de remplissage de plus de 90 % pour la semaine du Nouvel An. « Les hébergements de Chamonix, Val-d'Isère, l'Alpe-d'Huez, Méribel ou Mégeve affichent complet », souligne Jean-Marc Janaillac, PDG de la chaîne de résidence de loisirs, qui indique que, comme lors des autres saisons, les professionnels du tourisme ont eu à faire face à de « nombreuses ventes de dernière minute ». En outre, la semaine qui débute le 6 janvier connaît déjà un taux de réservation très important, ajoute M. Janaillac, qui souligne un très net engouement de la part des clientèles étrangères. « Nous réalisons une excellente saison », se félicite-t-il.

Chez Pierre et Vacances, l'autre spécialiste de la résidence de vacances, le message est identique. La semaine de Noël a connu un remplissage maximal et les réservations ont été là aussi effec-

tuées pour la plupart à la dernière minute. « Peut-être que les clients ont-ils attendu d'avoir confirmation d'un enneigement plus important », suppose-t-on dans le groupe dirigé par Gérard Brémond.

SURF, SNOW BOARD ET TWIN TIPS

Ces premiers constats de fréquentation accrue permettent de tirer plusieurs enseignements : si, dans une période encore récente - au milieu des années 90 -, on a pu redouter une désaffection des massifs alpins au profit des paradis exotiques, il n'en est plus rien. Selon les chiffres de la Direction du tourisme, au cours de la saison 1996-1997, le taux de départ d'octobre à mars vers les stations de sport d'hiver était tombé à 7,6 %, il est passé à 7,7 % au cours des deux saisons suivantes. Cette stabilisation est plutôt de bon augure même si les niveaux de fréquentation des années 80, de l'ordre de 10 %, sont encore loin. Le deuxième enseignement, c'est que l'on

assiste « à un très fort engouement pour toutes les disciplines hors-ski », admet-on chez Ski France. « Le surf, le snow board, les twin tips sont les prolongements directs de la glisse urbaine comme les rollers ou le skate », ajoute l'organisme, qui relève néanmoins que cette « culture urbaine » ne met absolument pas en péril le ski traditionnel. Celui-ci, depuis quelques années, s'est trouvé conforté par la « technologie parabolique », un nouveau matériel qui facilite la pratique de ce sport.

Toutes ces nouvelles disciplines (free ride) ont conduit les professionnels de la montagne à engager, à l'initiative notamment de l'Association des maires des stations françaises de sports hiver et été, de l'Association nationale des directeurs de pistes et de la sécurité des stations de sports d'hiver, une réflexion pour changer le système de drapeau qui donne des informations sur les risques d'avalanche hors des pistes balisées et ouvertes. Le nouveau système de drapeau devrait entrer en vigueur dès cette semaine. Dorénavant, trois couleurs renseigneront les skieurs : jaune, risque d'avalanche limité ; damier jaune et noir, risque d'avalanche important ; noir, très fort risque d'avalanche.

Un bilan devrait être effectué à l'issue de la saison pour savoir si ce système de trois couleurs à trois niveaux de risques aura permis de responsabiliser les skieurs, ce qui permettrait de le généraliser.

François Bostnavaron

La grande distribution mise sur le tourisme

Les principaux acteurs de la grande distribution en France réalisent plus de 2,6 milliards de francs dans la vente de voyages, un volume d'affaires encore modeste mais qui connaît une forte progression. Carrefour Vacances (80 points de vente) misait sur un volume d'affaires de 1,15 milliard de francs pour l'an 2000. Son objectif est de faire passer ses facturations à 3 milliards de francs d'ici quatre ans.

Leclerc Voyages a lui aussi choisi d'avoir un réseau d'agences. Ses 104 points de vente devaient réaliser 1,23 milliard de francs de volume d'affaires en 2000. Auchan, qui s'est développé dans la vente à distance, devait réaliser en 2000 des facturations de 150 millions de francs. Enfin, Casino Vacances, également sur le créneau des ventes par téléphone, table sur 100 millions de francs de ventes en 2000.

L'Arabie saoudite se prononce pour une baisse de la production de l'OPEP

L'ARABIE SAOUDITE veut que l'OPEP réduise sa production pétrolière de « 1,5 à 2 millions de barils par jour pour maintenir un cours approprié à 25 dollars le baril », a déclaré dimanche, à l'AFP, un haut responsable pétrolier saoudien, en marge du sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) de Manama. C'est la première fois que l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, se prononce pour une réduction aussi substantielle afin de faire face à la baisse des cours. Les ministres du pétrole des pays du CCG membres de l'OPEP (Arabie, Emirats arabes unis, Koweït et Qatar) « vont tenter, lors de la prochaine réunion de l'OPEP, le 17 janvier à Vienne, d'obtenir un accord sur une réduction de la production du cartel », a déclaré un autre responsable d'un pays du Golfe. Les onze pays de l'OPEP ont augmenté leur production à quatre reprises en 2000 pour tenter de faire baisser les cours, qui, ces derniers mois, avaient dépassé 35 dollars le baril, un niveau jamais atteint depuis dix ans.

DÉPÊCHES

■ **BANQUE** : la banque d'affaires américaine J. P. Morgan a réalisé le plus important volume de prêts bancaires aux sociétés américaines en 2000, avec 410,3 milliards de dollars de crédits, selon les chiffres de la société Loan Pricing Corporation publiés dimanche. Bank of America était numéro deux pour les prêts aux entreprises, avec 265,3 milliards de dollars, et Citibank/Salomon Smith Barney arrive troisième (131,5 milliards de dollars). La Société générale, seule banque française à apparaître dans le classement, arrive en dixième position, avec 12,367 milliards de dollars de crédits.

■ **EURO** : la moitié des Suédois sont toujours opposés à l'introduction de l'euro dans leur pays, selon un sondage publié samedi, alors que la Suède a pris, lundi, la présidence tournante de l'Union européenne pour six mois. Sur 1 000 Suédois interrogés par l'institut de sondage Sifo, 50 % sont contre l'adoption de l'euro, tandis que 33 % y sont favorables et que 17 % restent indécis.

■ **L'émission d'un euro du Vatican est devenue possible, à partir de 2002**, aux termes d'une convention entre l'Italie et le Saint-Siège signée vendredi à Rome. L'euro des autres pays européens aura, par ailleurs, un cours légal dans l'Etat du Vatican, qui est pleinement souverain. L'Union européenne a approuvé l'intégration dans la zone euro d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin et du Vatican, pays enclavés en Espagne, en France et en Italie, et avait chargé ces derniers pays de négocier des conventions de mise en place.

DISPARITION

André Capet

Député socialiste du Pas-de-Calais

ANDRÉ CAPET, député (PS) du Pas-de-Calais et chef de file du Parti socialiste à Calais, est mort dimanche 31 décembre 2000 à Avoriaz (Haute-Savoie). Victime d'une crise d'épilepsie, il est décédé dans une rue de la station de ski où il se trouvait en vacances.

Né le 30 novembre 1939 à Couloisy (Oise), chef de l'action sociale à la caisse d'allocations familiales de Calais et syndicaliste FO, André Capet était conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais depuis mars 1986 ; il a été élu député de la 7^e circonscription du Pas-de-Calais (Calais centre) en juin 1988, puis battu en mars 1993 et de nouveau élu en juin 1997 ; à l'Assemblée nationale, il était président de la commission tourisme et du groupe d'amitié France-Belgique. Lionel Jospin, premier ministre, a souligné qu'André Capet avait « mis la force de ses convictions et son dynamisme au service du Calaisis

qu'il aimait tant et de sa région ». André Capet a été, entre 1989 et 2000, le premier adjoint et le rival de Jean-Jacques Barthe, maire communiste de Calais de 1971 jusqu'au mois d'avril 2000. A la démission de Jean-Jacques Barthe - auquel a succédé Jacky Hénin (PCF) -, les socialistes avaient décidé de rendre leurs postes d'adjoints pour protester contre la place qui leur était faite au conseil municipal.

André Capet estimait que sa mission était de faire revenir Calais dans le giron du PS et contestait la prédominance communiste alors que le PS est le premier parti de la ville depuis la présidentielle de 1995. Lors des municipales de 1989 et de 1995 - et aux prochaines de 2001 -, André Capet devait cependant sacrifier ses ambitions personnelles sur l'autel de l'accord national PS-PCF, les communistes menaçant à chaque fois le PS de « repré-sailles » à Dunkerque et à Lille.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 1^{er} janvier sont publiées :

● **Budget** : les lois de finances pour 2001 et rectificative pour 2000, ainsi que les décisions du Conseil constitutionnel les concer-

nant (*Le Monde* daté 31 décembre 2000-1^{er} janvier 2001).

● **Procédure pénale** : la loi tendant à faciliter l'indemnisation des condamnés reconnus innocents et portant diverses dispositions de coordination en matière de procédure pénale.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

- Dieu a rappelé

Albane

à l'âge de vingt ans, le 25 décembre 2000.

Toute sa famille, Anne Lerch, Michel Blanc, Pierre et Christophe, M^{me} Marguerite Lerch, M^{me} Corinne Claverie, Fethi Bejaoui, Tous les amis d'Albane, ont la douleur d'en faire part.

Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e, le mercredi 3 janvier 2001, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, à Lavilletterte (Oise), précédée d'une bénédiction à l'église.

- Sylvie Derridj, née Nguyen Dinh, Et Irène Trémolières, née Nguyen Dinh, ses nièces, Leurs époux et leurs enfants, Les familles Monnerville, Charles-François, Verdavoine et Sangaret, La Société des amis du président Gaston Monnerville, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Marie-Thérèse LAPEYRE,

veuve du président Gaston MONNERVILLE,

survenu le mercredi 27 décembre 2000, dans sa centième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 5 janvier 2001, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à l'Institut Pierre-et-Marie-Curie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Les familles David, Dreyfus, M^{me} Lucie Feingold, M^{me} Gérard Alexandre, M. et M^{me} Didier Butor, M. Lucien Oussadon, Et M^{me} Elisabeth Oussadon, née Rozner,

Son filleul, M. Humbert Michaut, Ses amis, font part du décès de

M^{me} Suzanne DREYFUS, avocat honoraire à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Fraternité d'Abraham,

veuve de René DAVID,

survenu le 28 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le levée de corps aura lieu le mercredi 3 janvier 2001, à 10 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Américain, 44, rue Chauveau, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Ses obsèques auront lieu le même jour, à 11 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, 42, avenue Marx-Dormoy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Pierre Fonbeur-Buéli,

Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FONBEUR-BUÉLI,

survenu le 29 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 janvier 2001, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier, dans le caveau de famille, à Cahors.

- Les membres du conseil d'administration de Présence de Stendhal ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Jacques LAURENT, de l'Académie française.

Ils expriment leurs sincères condoléances à la famille.

(*Le Monde* daté 31 décembre 2000-1^{er} janvier 2001)

- M^{me} Maria Schydrowsky, Pierre, Catherine, et leurs familles, M. Raymond Schydrowsky, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Edouard SCHYDROWSKY,

survenu le 22 décembre 2000, à Paris.

- M^{me} Maurice Viaud,

M. Dominique Viaud, M^{me} Catherine Proust, ses enfants,

Christine, Emmanuel, Olivier, Géraldine, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Maurice VIAUD, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 décembre 2000, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

- 2 janvier 1996.

Pierre MANIGAULT.

Pierre, tu es avec nous.

Horace TORRUBIA

s'en est allé il y a deux ans.

« No importa la vida, que ya está perdida, y después de todo : qué es eso la vida ? » Manuel Machado.

Cantares...

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires :

Judith Balso : « Fernando Pessoa, Wallace Stevens : deux figures de l'abstraction ».

8 et 22 janvier, 20 heures - 22 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Bastien Gallet : « Devenirs du concept à l'âge baroque : rhétorique, musique, philosophie ».

9 et 23 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC 3, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR* taxes aéroport comprises

San Francisco	2765F	Marrakech	1450F
Miami	2300F	Tunis	1190F
New York	2010F	Montréal	2330F
Le Caire	2120F	Vancouver	3560F
Budapest	1680F		

WEEK-ENDS vol + 2 nuits hôtels ** en petits-déjeuners

Londres	à partir de	1350F
Bruges	à partir de	1420F
Amsterdam	à partir de	1690F

0 803 008 008
3615 ANYWAY**

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
Coûd. S.A. RCS Paris B391482452.Lic.075960011 ** 0,99F/min ***2,23F/min

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 4 daté 5 janvier 2001

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de janvier

12 F / 1,83 €

Les nouveaux chantiers de l'Europe

- L'Union européenne a terminé l'an 2000 sur un refus. Cette Europe incertaine n'en continue pas moins d'élargir son champ d'action. Dès 2001, les Quinze vont mettre en chantier un travail de réflexion sur une sorte de Constitution européenne

Les extrémismes, envers de l'Union

- Malgré la construction européenne, l'Europe n'est pas épargnée par des poussées de radicalisme qui témoignent de la difficulté du continent à se débarrasser du spectre de la violence nationaliste extrémiste

chez votre marchand de journaux + les clés de l'info

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

JUSTICE : Pilier ou béquille de la démocratie ? (*Jean-Paul Jean*) - Naissance d'une mythologie (*Anne-Cécile Robert*) - Un champ d'action pour le Sud (*Monique Chemillier-Gendreau*) **GLOBALISATION** : L'« Empire », stade suprême de l'impérialisme (*Toni Negri*) - Irréversible, la mondialisation ? (*Bernard Cassen*) **AMÉRIQUE LATINE** : Cultures illicites, narcotrafic et guerre en Colombie (*Maurice Lemoine*) - **MAROC** : Dérive autoritaire du gouvernement (*Aboubakr Jamaï*) **CORÉES** : Les incertitudes d'un rapprochement (*Selig Harrison*) **UNION EUROPÉENNE** : L'adhésion fait peur aux Polonais (*Bruno Drweski*)

JANVIER 2001

LA GAUCHE ISRAËLIENNE REPREND LA PAROLE - Pages 6 et 7

VIVENDI-UNIVERSAL
Un prédateur à l'ère d'Internet (Page 25)

UN SYNDICAT AGRICOLE « À LA SOVIÉTIQUE »
Voyage au cœur de la FNSEA

Porto Alegre
Par IGNACIO RAMONET

Egalement au sommaire

- **Afrique** : Spectaculaire retour de la Libye (*Bruno Callies de Salies*) - Pourquoi la coopération franco-africaine a échoué (*Jean-Pierre Cot*)
- **Sécurité** : Ce trafic « légal » des armes légères (*Steve Wright*) - Comment limiter la prolifération (*Philippe Rivière*)
- **Asie centrale** : Carnets de voyage (*Bernard Chambaz*)
- **Histoire** : L'Exposition coloniale de 1931 (*Sandrine Lemaire, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel*)
- **Idées** : L'humanité, l'imagination et la cinquième dimension (*Edward Bond*)
- **Droits humains** : Tout est cousu d'enfance (*Claire Brisset*)

TARIFS

	1 an	1 an	2 ans	2 ans
France (ly compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	250 F	38,11 €	460 F	70,13 €
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	220 F	33,54 €	375 F	57,17 €
Etranger				
Voie normale (ly compris Union européenne par avion)	305 F	46,50 €	565 F	86,13 €
Voie aérienne Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse)	325 F	49,55 €	593 F	90,40 €
DOM, Afrique francophone	330 F	50,31 €	618 F	94,21 €
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	350 F	53,36 €	658 F	100,31 €
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	395 F	60,22 €	748 F	114,03 €
TOM	410 F	62,50 €	778 F	118,61 €
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	445 F	67,84 €	845 F	128,82 €

* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, **ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !**

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France

OUI, je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique*

1 an (12 numéros) **2 ans** (24 numéros)

je souhaite abonner un ami

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Je joins mon règlement en francs, soit ... Je vous communique mes coordonnées

en euros, soit ... Je vous communique les coordonnées de mon ami

Chèque bancaire Eurochèque Mandat international

Carte bancaire internationale ou American Express n° : _____

Expire fin : _____ Signature obligatoire _____

SPORTS Les concurrents de The Race, la course autour du monde sans limites, ont pris le départ de l'épreuve, dimanche 31 décembre, à Barcelone, à l'exception

de l'Anglais Tony Bullimore (*Team-Legato*) retenu au port par les organisateurs. ● « TEAM-LEGATO » a dû effectuer les derniers 150 milles de sa qualification après le coup de pis-

tolet, et devait embarquer quelques bouteilles d'oxygène et un radar transpondeur, sous peine de rester au port. ● CET INCIDENT perturbe un peu plus la vie de la flottille, qui

avait dû enregistrer le forfait de *Team-Phillips*, naufragé en mer d'Irlande pendant sa phase de mise au point (*Le Monde* du 12 décembre). ● LUNDI 1^{ER} JANVIER, à 6 heures,

Club-Med menait la course, devant *PlayStation*, *Innovation-Explorer*, *Team-Adventure* et *Warta-Polpharma*. Tony Bullimore devait s'élancer quelques heures plus tard.

Cinq des six bateaux engagés ont pris le départ de The Race en temps voulu

La course autour du monde sans limites imaginée par Bruno Peyron a subi un nouveau revers avec le départ retardé de « Team-Legato » de l'Anglais Tony Bullimore, à court de préparation et qui a dû accomplir les 150 derniers milles de sa qualification après le coup de pistolet

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Une panne électrique a failli tout gâcher. Autour de midi, le pont qui barre la sortie du port de Barcelone a longtemps refusé de se lever pour libérer les géants des mers. L'énerverment n'a pas duré, le caprice mécanique non plus, et The Race est finalement partie à l'heure dite : à 14 heures, dimanche 31 décembre, les voiliers supposés les plus rapides de la planète se sont retrouvés sur la ligne de départ. *Warta-Polpharma*, le bateau du skipper polonais Roman Paszke, l'a franchie en premier, quelques secondes à peine après le coup de canon. Après avoir contourné trois bouées, les maxi-catamarans ont enfin pris le large, direction le sud, via Gibraltar, où un fort vent d'ouest les attendait dans la matinée du 2 janvier.

Les concurrents de la course autour du monde « sans limites » ont hissé leurs grands-voiles au milieu d'une nuée d'embarcations venues saluer les héros partis pour une folle régates autour du monde. Un beau ciel d'azur baignait les adieux de Barcelone. Une image de carte postale, sans doute à la hauteur du rêve conçu par l'organisateur de The Race, Bruno Peyron, en 1993.

En dehors du cadre, pourtant, tout n'était pas du même bleu d'espérances béates. Après l'abandon prématuré de *Team-Phillips*, échoué en mer d'Irlande pendant sa phase de mise au point (*Le Monde* du 12 décembre), l'un des six bateaux encore engagés manquait sur la photo. Il était resté amarré à Port Vell, en bas des Ramblas de Barcelone : au

terme d'un invraisemblable bras de fer engagé avec l'organisation, l'Anglais Tony Bullimore et l'équipage de *Team-Legato* n'ont pas été autorisés à prendre le départ de la course en temps et en heure. Il manquait à bord quelques bouteilles d'oxygène et un radar transpondeur. Le règlement leur offrirait jusqu'à sept jours pour prendre le départ.

CADEAUX DE DERNIÈRE HEURE

Partira, partira pas ? Jusqu'au dernier moment, l'incertitude a plané sur le sort de *Team-Legato*. A l'image d'*Innovation-Explorer*, de Loïck Peyron, ou de *Team-Adventure*, de l'Américain Cam Lewis, le catamaran de Tony Bullimore a souffert de la faiblesse de ses ressources financières. Et le père Noël est injuste : il s'est montré très généreux envers Loïck Peyron, en lui apportant un sponsor de dernière minute, 2 millions de francs offerts par la filiale Mobiles de France Télécom deux jours avant le départ, ainsi que deux nouveaux équipiers, Elena Caputo-Novak, l'épouse de Skip Novak déjà à bord, et Yves Loday, champion olympique à Barcelone, en 1992, sur Tornado, alors que Tony Bullimore, lui, n'a pas été associé à la distribution de cadeaux. Il n'a rien obtenu, pas même un léger assouplissement du règlement de la course - déjà bien malmené -, pour l'aider à combler une partie de son retard de préparation : pas un des 150 milles manquant à son parcours de qualification (2 500 milles obligatoires) n'a été épargné au marin anglais, qui demeurerait condamné à effectuer avec sa troupe une boucle de 150 milles



De gauche à droite, « Innovation-Explorer », « Team-Adventure » et « Warta-Polpharma » coupent la ligne de départ devant le port de Barcelone et ses gratte-ciel.

avant de prendre le départ officiel.

Mais Tony Bullimore, soixante et un ans, ne manque ni de ressources morales ni d'entêtement. Il faudrait beaucoup plus que ces légers revers de fortune pour perturber les projets de survivant du Vendée Globe 1996-1997. « *Everything is fine* », tout va bien, répétait l'ainé des skippers de The Race, au moment où ses

concurrents entamaient leur régates planétaire.

Autour de son embarcation, sur le ponton F de Port Vell, l'agitation régnait. Deux hommes s'affairaient, pots de peinture en main, à appliquer les couleurs manquantes, des bandes réfléchissantes imposées par la charte de sécurité de l'organisation. D'autres chargeaient les vivres,

sans se hâter. Des équipiers renvoyés deux jours plus tôt étaient de retour sur le pont, où le Français Frédéric Dahirel avait remplacé au pied levé son compatriote Bernard Perrin, débarqué la veille du poste de second, apparemment pour incompatibilité d'humeur. Sur le quai, un marin, sac sur l'épaule, n'attendait qu'un signe du skipper pour embarquer.

E. C.

Les bateaux engagés

- **PlayStation.** Skipper : Steve Fossett (Américain, 56 ans), milliardaire passionné de records et vrai marin. Equipage de 14 hommes pour ce catamaran de 38 m conçu par Gino Morelli et Pete Melvin.
- **Club-Med.** Skipper : Grant Dalton (Néo-Zélandais, 43 ans), deux fois vainqueur de la Whitbread. Co-skipper par le Français Franck Proffit, ce catamaran de 33,5 m, dessiné par Gilles Ollier, comptera 13 membres d'équipage.
- **Innovation-Explorer.** Skipper : Loïck Peyron (Français, 41 ans, frère de l'organisateur Bruno). Vainqueur de La Baule-Dakar, de la Transat anglaise, de la Course de l'Europe, et de Québec-Saint-Malo. 10 membres d'équipage pour ce catamaran de 33,5 m conçu par Gilles Ollier.

- **Team-Adventure.** Skipper : Cam Lewis (Américain, 43 ans), qui a disputé la Coupe de l'America en 1988 et 1992. Second de Bruno Peyron pour le Trophée Jules-Verne (record du Tour du monde en équipage). Ils seront 10 à bord de ce catamaran de 33,5 m, dessiné par Gilles Ollier.
- **Warta-Polpharma.** Skipper : Roman Paszke (Polonais, 49 ans). Passionné de construction navale, il a participé à une victoire américaine dans l'Admiral's Cup. Ils seront 7 sur ce catamaran de 27 m, l'ancien *Explorer* de Bruno Peyron.
- **Team-Legato.** Skipper : Tony Bullimore (Britannique, 61 ans). Trois fois vainqueur de la Course de l'Europe. Il y aura 8 membres d'équipage sur ce catamaran de 31 m, l'ancien *Enza-New-Zealand*, transformé et rallongé.

Et pendant ce temps, dans le grand Sud...

EN GUISE de fin de millénaire, Thomas Coville, Dominique Wavre et Catherine Chabaud se sont offert un aller-retour dans le futur, dimanche 31 décembre sur la route du Vendée Globe, course autour du monde à la voile en solitaire et sans escales. En franchissant l'antiméridien, ils ont en effet vécu deux fois la soirée du 31 décembre. Le skipper de *Sodebo* a été le premier à fêter deux réveillons : « *Je trouve ça assez savoureux. Le temps n'est donc pas linéaire*, a expliqué Thomas Coville. *Cela me fera encore un souvenir à raconter à ma fille.* » Quatre heures plus tard, Dominique Wavre (*Union-Bancaire-Privée*) est rentrée dans ce jeu d'horloge suivi par Catherine Chabaud (*Whirlpool*).

En tête de la course, à un peu moins de dix jours du passage au cap Horn, la situation météorologique donne des migraines aux marins. Sur l'océan Pacifique, les coups de vent oscillent tantôt au nord, tantôt au sud : un peu partout. Dans

ce contexte turbulent, les options se dessinent peu à peu, malgré tout : le premier de la flotte, Michel Desjoyeaux (*PRB*), a choisi une voie centrale. Dans une position plus au sud, Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère*) maintenait, lundi 1^{er} janvier, son écart de 150 milles avec le leader. Plus au sud encore, Ellen MacArthur (*KingFisher*) s'est rapprochée à 40 milles de Roland Jourdain et devrait encore tracer son sillage encore plus bas afin de couper encore sa trajectoire.

« UN BEAU VOYAGE À FAIRE »

Quatrième à près de 500 milles de Michel Desjoyeaux, Marc Thiercelin a lui choisi le Nord et a été récompensé par des vents plus soutenus qui l'ont propulsé un peu plus près du trio de tête et lui ont redonné un peu de moral : en fin de semaine, le skipper d'*Active-Wear*, qui avait presque rejoint Ellen MacArthur, l'avait vue repartir de plus belle.

En onzième position, à près de 2 000 milles de Michel Desjoyeaux, Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) travaille toujours obstinément à réparer son mât et a réussi à récupérer 1 mètre de hauteur supplémentaire. Il peut donc hisser plus de voile et tient tête aux bateaux alentour dans le petit temps.

Thierry Dubois (*Solidaires*) a passé le réveillon à terre, à Bluff, en Nouvelle-Zélande, où il s'est arrêté pour réparer : « *Je n'étais pas loin de la panne électrique totale et les choses ne pouvaient pas aller en s'améliorant*, a-t-il expliqué. *Je suis hors course, mais jusqu'aux Sables-d'Olonne il me reste un beau voyage à faire.* » Thierry Dubois devrait repartir mercredi. Il sera classé hors course, à l'instar de Raphaël Dinelli (*Sogal-Extensio*), qui est reparti du Cap (Afrique du Sud) après avoir réparé.

Bénédicte Mathieu

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE

BOURGUIGNON

1 En tant que PDG du Club Méditerranée, vous vous êtes énormément investi dans l'organisation de cette course. Pourquoi cet engouement ?

J'ai été impliqué dès le départ, en 1993, lorsque Bruno Peyron m'a parlé de son idée, parce que je trouvais son idée extraordinaire. D'un point de vue philosophique, la notion d'absence de limites est une notion qui permet d'utiliser la technologie, l'intelligence, les moyens, de concevoir quelque chose *in abstracto* plutôt que de détourner les règlements. Souvent, on investit beaucoup d'argent pour détourner les règlements. Pour une fois qu'il y a peu de règles, cela permet de laisser pousser l'imagination un peu plus loin et de montrer que, finalement, et malgré tout ce que l'on dit sur cette course, l'homme reste raisonnable. Les bateaux engagés correspondent à la technique du moment, à tout ce que la technologie met à disposition.

2 A titre personnel, qui s'est impliqué : le passionné de voile ou le manager ?

Comme son nom l'indique, le Club Méditerranée est né au bord

de la mer. La mer fait partie de l'univers du Club, elle est indissociable du Club, donc ma personne n'a rien à y voir. Le Club a aidé Alain Colas, qui, à l'époque, avec un énorme bateau de 5 mâts, ne trouvait pas de soutien. C'était donc une chose naturelle. Que je sois intéressé par les choses de la mer, oui, mais vous ne pouvez pas imposer votre passion à une entreprise si elle-même ne la supporte pas naturellement.

3 Vous avez apporté un soutien constant à cette course qui soulève de nombreuses critiques. N'êtes-vous pas inquiet au moment où elle s'élance ?

Il y a toujours des gens pour prédire le pire. Face aux aigris et aux gagne-petits, j'ai plutôt une attitude optimiste. J'aime me dire que, là où les autres voient des risques, moi je ne vois que des opportunités. C'est ce que le Club Méditerranée a toujours fait, depuis très longtemps, et c'est ce qu'il veut continuer à faire. Regardons les choses avec un peu d'enthousiasme, en se disant que les gens sont capables d'être raisonnables, qu'ils ne feront pas n'importe quoi, et que The Race aura contribué à créer une nouvelle génération de bateaux, un nouvel esprit de course, beaucoup plus international.

Propos recueillis par Eric Collier

Les Bleus du handball veulent oublier leur déception de Sydney

DANS TROIS SEMAINES, l'équipe de France masculine de handball sera à pied d'œuvre. Mardi 23 janvier débutera le Mondial. Son Mondial, puisqu'il se jouera à domicile. La pression sera forte pour les Bleus, à qui un objectif à de longue date été fixé : c'est une place en demi-finales au minimum qui est exigée d'eux.

Obligation de résultat trop lourde ? Au sortir du tournoi olympique de Sydney, fin septembre, où cette équipe, battue en quarts de finale, a pris la sixième place et ne s'est pas épargnée une crise interne, il y avait tout lieu de le penser. Les joueurs de la sélection nationale ne s'étaient plus revus depuis lors. Leur premier rendez-vous préparatoire au Mondial a eu lieu la semaine passée, à l'occasion de la 25^e édition du Challenge Marrane, organisé traditionnellement par l'US Ivry. Avec quatre matches victorieux, dont la finale face à l'Egypte (27-23) samedi 30 janvier, l'équipe de France a chassé ses craintes.

« *Si nous ne nous étions pas rassurés, là, cela aurait été difficile d'envisager la suite* », relève Daniel Costantini, l'entraîneur des Bleus. « *Nous avons su faire table rase du passé, nous ne sommes pas restés sur la frustration des Jeux* », assure le gardien de but Bruno

Martini, promu capitaine durant ce tournoi, en l'absence de Jackson Richardson.

« *Je retiens l'état d'esprit positif, poursuit Daniel Costantini. Tous les joueurs ont pris part à la réussite. J'ai apprécié qu'ils se montrent tous prêts psychologiquement. Chacun a joué à sa place. Sans revendiquer quoi que ce soit. Il y a eu de l'humilité. Des rapports sains. C'est un groupe agréable. C'est une bonne nouvelle.* » Bruno Martini évoque un « *terreau fertile* ». « *Nous pouvons faire des choses intéressantes* », avance-t-il.

ADVERSAIRES TENDRES

Exception faite de l'Egypte, la France n'a toutefois pas véritablement eu à affronter des adversaires de taille lors des matches de ce Challenge Marrane. Elle a successivement battu une équipe de club, les Portugais de Braga (30-23), une équipe d'Algérie (29-16), qui n'était pas au complet et dont les joueurs sortaient du ramadan, ainsi qu'une nouvelle équipe de Roumanie (26-19) inexpérimentée à ce niveau.

« *Ces équipes étaient relativement complaisantes pour déboucher sur des certitudes* », convient Daniel Costantini, qui, en juin, lors du Tournoi de Bercy, avait déjà été surpris à afficher sa rela-

tive confiance dans son équipe et sa cohésion, le périple australien ayant par la suite montré ce qu'il en était. « *Plutôt que de dire : nous avons une confiance béate, nous disons : notre jeu est en place* », rétorque l'intéressé.

« *Nous avons posé les bases d'un jeu* », confirme Bruno Martini, qui cite notamment le travail accompli en défense. En dépit des absences du pivot Guéric Kervadec, qui a pris sa retraite internationale, de l'arrière droit Cédric Burdet - blessé, il est forfait pour le Mondial - et du gardien de but Christian Gaudin, « *la défense n'a pas autant été pénalisée qu'on pouvait le penser* », se réjouit Daniel Costantini, qui pointe aussi le forfait de Jackson Richardson pour l'occasion.

« *C'était une équipe différente de celle des Jeux. Il fallait tout de suite trouver une cohésion qui n'était pas évidente. C'est bien.* »

NOUVELLES INDIVIDUALITÉS

« *On a vu aussi émerger des individualités marquantes* », renchérit Bruno Martini. Si l'arrière droit Patrick Cazal, transparent à Sydney, a redonné des signes de forme, c'est surtout les prestations de l'arrière gauche Jérôme Fernandez qui ont impressionné. Le joueur montpelliérain, qui était passé par des hauts et des

bas à Sydney, s'est montré tout à la fois efficace en défense - « *cela règle un problème* », note Daniel Costantini - et impressionnant de puissance en attaque. Véritable bras armé des Bleus, il a d'ailleurs été sacré meilleur buteur du Challenge Marrane. Reconnaissant se sentir « *de mieux en mieux* », l'intéressé explique avoir « *pris confiance en club en disputant les matches de Coupe d'Europe* ».

« *Quand on a une valeur sûre comme ça, on peut bâtir* », lâche Daniel Costantini, selon qui, avec cette bonne défense et cette efficacité offensive, « *nous pouvons voyager* ». Jusqu'où ? « *Dire que le voyage nous amènera sur la plus haute marche du podium, il faut voir* », répond l'entraîneur, qui estime qu'« *il faudra bien négocier* les matches de poule du Mondial lors de la première semaine, qui aura lieu à Nantes, « *sans y laisser trop de plumes* », puis « *faire un ou deux exploits* » ensuite.

« *Nous devrions être à la hauteur de nos ambitions les 23 janvier* », assure en tout cas Daniel Costantini, pour qui ce Mondial aura un goût particulier : ce sera en effet sa dernière apparition aux commandes de l'équipe de France.

Philippe Le Cœur

Le 23^e Paris-Dakar souhaite réussir son retour aux sources malgré les tensions politiques

Le Front Polisario manifeste son hostilité à la traversée du Sahara occidental par l'épreuve

LUNDI 1^{ER} JANVIER, aux environs de 6 heures sur le Champ-de-Mars à Paris, l'Espagnol José-Luis Alvarez sur son « quad » a été le premier concurrent à s'élancer sur le parcours du 23^e Paris-Dakar, et 357 autres participants (motocyclistes, pilotes d'automobile ou de camion) se sont succédé dans le fracas des moteurs et le crépitement des flashes.

Chacun d'eux espère, au moins, rallier le lac Rose de la capitale sénégalaise où, trois semaines plus tard, aura lieu l'arrivée du plus populaire des rallye-raids. Pour l'heure, à Paris, quelques milliers de spectateurs, les regards encore marqués des excès de la nuit, sont venus fêter près de la tour Eiffel les premières heures du nouveau millénaire. Finis donc les départs en Espagne ou en Afrique,

oubliée l'arrivée au pied des pyramides du Caire, le Paris-Dakar veut renouer avec la philosophie des premières éditions.

« NOUVEAU VIRAGE »

« *Le Dakar prend un nouveau virage et se recentre sur ses vraies valeurs, celles de l'effort humain, de l'aventure, de la découverte, de l'entraide, du rêve, du dépassement de soi.* » En ces termes, Hubert Auriol, multiple vainqueur du Dakar, et, depuis six ans, responsable de son organisation, a dévoilé le 22 novembre au Pavillon d'Armenonville, à Paris, le programme de l'édition 2001. Un parcours qui redevient classique, à l'image de celui imaginé en 1979 par Thierry Sabine, fondateur de l'épreuve, victime quelques années

plus tard d'un accident d'hélicoptère dans le désert africain.

Au programme des 10 825 km officiels du périple : descente de la France avec deux courtes épreuves spéciales à La Châtre (Indre) et Narbonne (Aude), traversée de l'Espagne en longeant la côte est et transfert maritime vers le Maroc. Viennent ensuite la Mauritanie, le Mali, puis le Sénégal.

Parmi les 6 180 km de spéciales chronométrées, six étapes se feront sans itinéraire parallèle pour les véhicules d'assistance qui devront emprunter le chemin de la course, et trois voyages seulement seront réservés aux « mécaniciens avion » (cette aide technique venue des airs que la grande majorité des concurrents n'a pas les moyens de s'offrir et

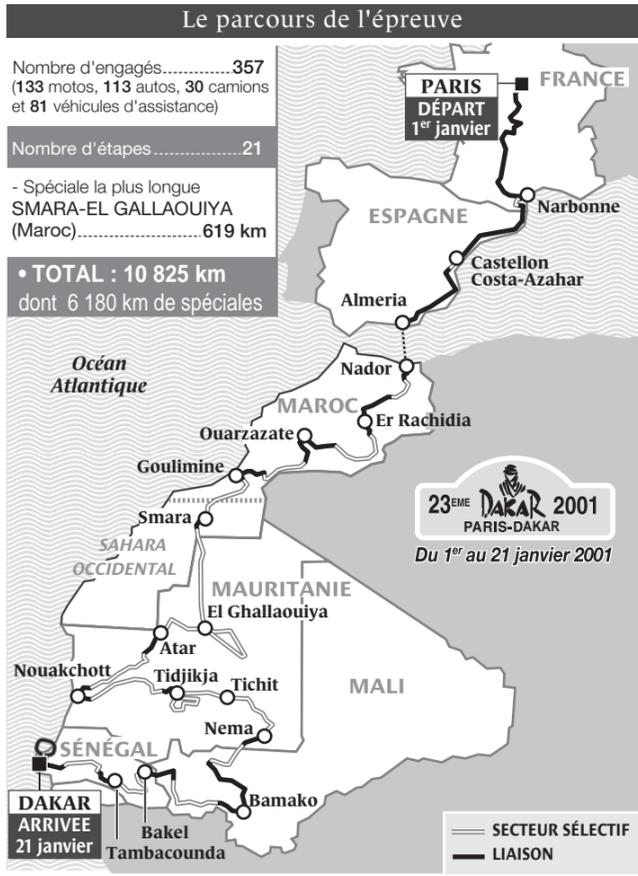
qui devrait être purement et simplement supprimée en 2002).

Ces particularités de l'édition 2001 répondent au souci des organisateurs de rendre plus humaine une épreuve souvent critiquée pour le gigantisme de son dispositif technico-médiatique, jugé indécent envers les populations locales, dont le rallye traverse les terres. « *On a pensé que c'était le bon moment pour effectuer ce retour aux sources qui entre dans le cadre d'une stratégie pour l'intérêt de la course* », expliquait, vendredi 29 décembre, Hubert Auriol, à l'occasion des traditionnelles journées de vérification des véhicules dans l'enceinte du Parc floral de Paris.

SABLE AU MENU

Au volant du « buggy » 2 roues motrices de sa conception, Jean-Louis Schlessler semble ne craindre personne : « *La limitation de l'assistance aérienne ne devrait guère nous affecter, dans la mesure où nous n'en avons jamais beaucoup fait usage*, avouait, la veille du départ, le vainqueur des deux dernières éditions. *La constante est que l'adversaire numéro 1 reste toujours le désert.* »

Le désert, et surtout le sable dont les deux roues motrices sont peu friandes, ce qui pourrait arranger les affaires de la concurrence, derrière les deux Schlessler-Renault-Elf



Classements et prix

● Motos

- classement général, classement Production, classement Marathon, classement Super Production, classement Expérimental, classement féminin.

- challenge Première fois (réservé aux amateurs dont c'est la première participation au Dakar).

- challenge Yacco (réservé aux

amateurs privés et engagés sous les couleurs de Yacco).

● Autos et camions

- classement général

- classement groupe T1 (tout-terrain de série) : classement essence, diesel, marathon essence, marathon diesel.

- classement groupe T2 (tout-terrain amélioré) : classement essence, diesel.

- classement groupe T3

(tout-terrain 4 x 4 prototype) : classement essence, diesel, 2 roues motrices.

- classement groupe T4 (camions) : classement Classe 41, Classe 42 et 43

- classement féminin, classement Pilote Solo, challenge Première fois.

● Plus de 900 000 F de prix seront distribués en catégorie auto-camion et près de 600 000 F en moto dont 500 000 F réservés aux amateurs.

données favorites. A la tête de cette fronde, la Mitsubishi de Kenji Shinozuka, vainqueur en 1997, qui se verrait bien sur la première marche du podium à Dakar, ou celle de Jean-Pierre Fontenay, qui n'est pas moins confiant.

Ces pronostics sportifs pourraient ne plus avoir de sens si le Front Polisario mettait ses menaces en pratique. Dans un communiqué transmis à l'Agence France Presse (AFP), le 22 décembre, le mouvement indépendantiste sahraoui considère que « *le passage du rallye (...) par le Sahara occidental est une insulte à la volonté du peuple sahraoui* ». Il affirme qu'il « *reprendra ses activités militaires, en légitime défense, le jour même où le rallye franchira la frontière maroco-sahraoui* », c'est-à-dire lors de la 7^e étape Goulimine-Smara, le 7 janvier.

Lundi 1^{er} janvier, le ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek, a réitéré ces menaces, mettant en garde sur les « *conséquences incalculables* » du passage du rallye dans la région. Mohamed Ould Salek a rappelé que la RASD se considérera « *libérée de tout engagement vis-à-vis de la trêve* », en vigueur depuis 1991 entre le Front Polisario et le Maroc, sous le contrôle des Nations unies. Quelques jours auparavant, Mohamed Benaïssa, le ministre des affaires étrangères du Maroc, avait jugé ces menaces « *irresponsables* », affirmant que son pays était déterminé « *à barrer la route à toute tentative visant son intégrité territoriale* ».

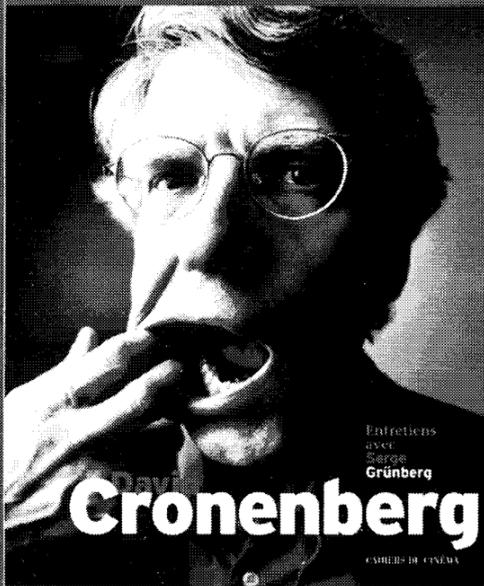
Jean-Jacques Larrochelle

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA

Nouveautés Albums

→ David Cronenberg

Serge Grünberg
→ 172 pages / 275 Francs / Format : 23 cm x 28 cm
233 photos noir et blanc et couleur / Retra avec jaquette couleur

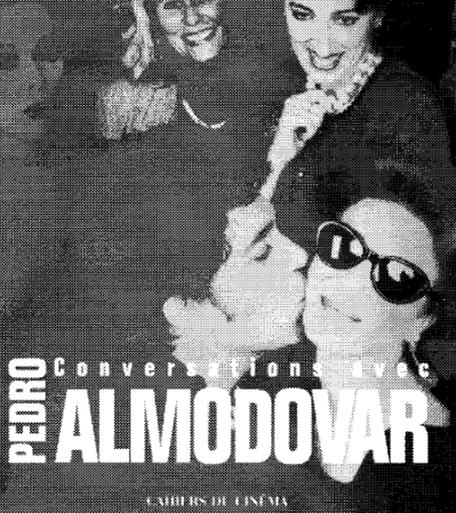


→ Lars Von Trier

Stig Björkman
→ 240 pages / 358 Francs / Format : 23 cm x 28 cm
130 photos et documents noir et blanc et couleur

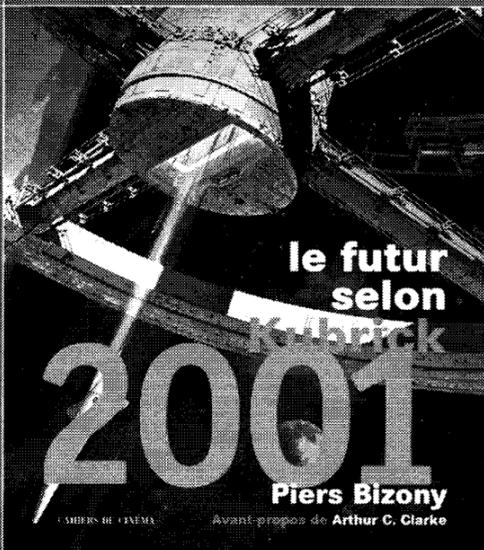


Frédéric Strauss



→ Pedro Almodovar

Frédéric Strauss
→ 70 pages / 295 Francs / Format : 23 cm x 28 cm
Environ 200 documents en couleur (photographies, storyboards, story boards) / Retra avec jaquette couleur



→ 2001 - Odyssée de l'Espace

Piers Bizony
→ 168 pages / 159 Francs / Format : 23 cm x 28 cm
Environ 140 documents en photos noir et blanc et couleur

EN LIBRAIRIE

Razzia des Kenyans à la Corrida de Sao Paulo

LE KENYAN Paul Tergat, double champion du monde de semi-marathon, a remporté pour la cinquième fois la Corrida de Sao Paulo, une course à pied disputée le jour de la Saint-Sylvestre dans les rues de la métropole brésilienne. Tergat (31 ans), déjà victorieux en 1995, 1996, 1998 et 1999 de cette épreuve longue de 15 km, qui a vu cette année 12 750 concurrents de 13 pays s'aligner au départ, est ainsi devenu le premier quintuple vainqueur de la plus célèbre course pédestre d'Amérique du Sud. En 43 min 57 s, Tergat, médaillé d'argent du 10 000 m olympique en septembre à Sydney, a devancé de respectivement une et deux secondes les Ethiopiens Tesfaye Tola, médaille de bronze du marathon olympique, et Tesfaye Jifar, troisième au Mondial de semi-marathon.

Dans l'épreuve féminine, les Kenyans ont réalisé un superbe triplé conduit avec maestria par Lydia Cheromei, victorieuse pour la deuxième année d'affilée. En parcourant les 15 km en 50 min 33 sec, Cheromei, 23 ans, a devancé ses compatriotes Leah Kiprono (52 min 4 s) et Jane Ngotho (52 min 32 s).

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : l'Espagnol de Festina Joseba Beloki, 3^e du dernier Tour de France, devrait signer pour l'équipe ONCE, a annoncé le quotidien espagnol *Marca* du samedi 30 décembre.

■ **FOOTBALL** : Manchester United, leader du championnat d'Angleterre, et Arsenal, son dauphin, ont été tenus en échec respectivement à Newcastle (1-1) et devant Sunderland (2-2), lors de la 21^e journée, disputée samedi 30 décembre. Les Red Devils restent en tête avec huit points d'avance sur Arsenal et dix sur Ipswich, vainqueur de Tottenham (3-0).

■ **Le gardien de but ukrainien Maxim Levytsky** (Saint-Etienne) a signé, jeudi 28 décembre, un contrat de quatre ans avec le Spartak Moscou. Il avait été suspendu par la Ligue nationale de football (LNF) dans le cadre de l'affaire des faux passeports présumés jusqu'au 9 janvier, date à laquelle il doit comparaître devant la LNF.

■ **La finale retour du championnat du Brésil** s'est terminée sans vainqueur, à la suite d'une énorme bousculade dans une tribune du stade Sao Januario à Rio qui a fait 109 blessés samedi 30 décembre. Vasco de Gama et Sao Caetano, qui avaient fait match nul (1-1) au match aller, en étaient à 0-0 à la 23^e minute lorsque la bagarre a éclaté, à la suite du remplacement de Romario, buteur de Vasco.

■ **SKI ALPIN** : la Suisse **Sonja Nef** a enlevé samedi 30 décembre le slalom géant de Semmering (Autriche), signant ainsi sa 3^e victoire de la saison, la 7^e de sa carrière. Elle a devancé sa compatriote Corinne Rey-Bellet et l'Américaine Sarah Schleper. Au classement général, l'Allemande Martina Ertl, éliminée dans la 2^e manche, a cédé la première place à la Croate Janica Kostelic, 7^e de l'épreuve.

■ **LOTO** : résultats des tirages n^{os} 105 effectués samedi 30 décembre. Premier tirage : 9, 18, 21, 22, 29, 49 ; complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 6 906 975 F (1 052 961 €) ; pour 5 numéros et complémentaire : 76 375 F (11 643 €) ; 5 numéros : 6 370 F (971,10 €) ; 4 numéros et complémentaire : 274 F (41,77 €) ; 4 numéros : 137 F (20,88 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 1, 6, 13, 22, 33, 37 ; complémentaire : 7. Rapports pour 6 numéros : 25 014 925 F (3 813 500 €) ; 5 numéros et complémentaire : 31 690 F (4 831 €) ; 5 numéros : 4 225 F (644 €) ; 4 numéros et complémentaire : 206 F (31,40 €) ; 4 numéros : 103 F (15,70 €) ; 3 numéros et complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €).

Temps agité, pluie dans le Sud-Est

MARDI. Une perturbation active traverse la France. Elle donnera des précipitations sur l'est de la France, plus marquées sur le Sud-Est. Un temps de pluie s'installe à l'arrière avec des averses fréquentes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps est agité dès le matin avec de nombreux nuages et des averses, parfois du tonnerre près des côtes. Le vent de sud-ouest peut atteindre 100 km/h le matin puis faiblira un peu. Températures entre 10 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages sont nombreux. Les averses, rares le matin, se renforcent l'après-midi. Le vent de sud-ouest est modéré et pourra atteindre 100 km/h sur les côtes de Manche. La douceur s'installe.

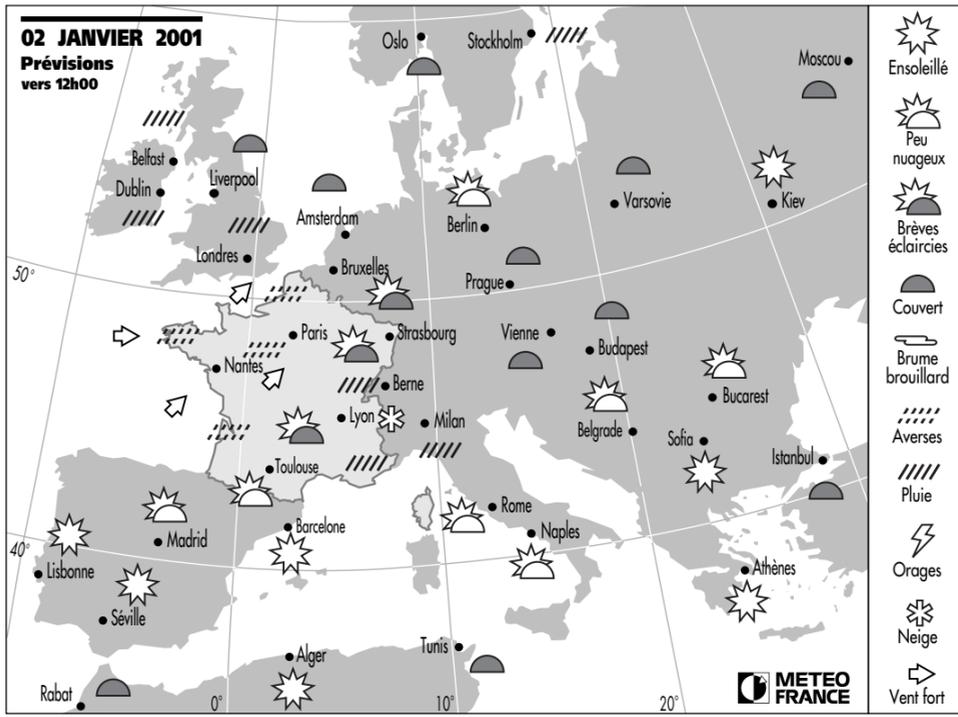
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages et les pluies faibles s'évacuent progressivement vers l'est. Quelques éclaircies entrecoupées d'averses reviennent l'après-midi sur la Bourgogne et la Champagne. Tempéra-

tures douces, entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées est favorisé avec alternance de nuages et d'éclaircies. Plus au nord, temps agité avec des averses. Le tonnerre se fera entendre près des côtes. Le vent de sud-ouest atteindra 90 km/h sur les côtes charentaises et 70 km/h dans l'intérieur. Températures entre 13 et 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'Auvergne, temps agité avec des averses. Sur Rhône-Alpes, le temps pluvieux se décalera lentement vers l'est. Il neigera au-dessus de 1 800 m. Il fera entre 10 et 13 degrés. Le vent de sud, fort en vallée du Rhône, faiblira ensuite.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, le temps sera plutôt ensoleillé. Ailleurs, temps couvert, pluie abondante et parfois orageuse. Amélioration en fin de journée. Températures entre 13 et 16 degrés. Le vent de sud sera assez fort.



PRIX D'AMIS OU DE BANDITS?

ECONOMIE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.

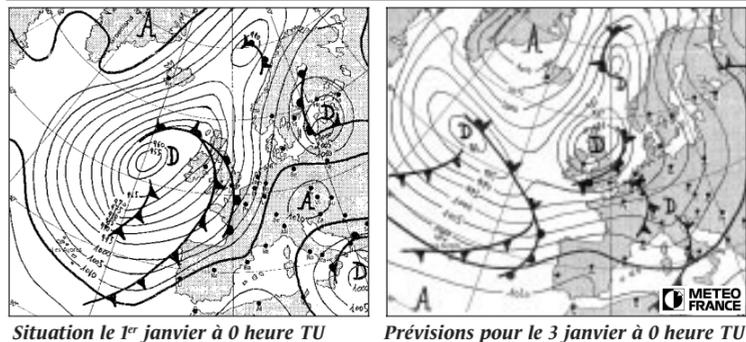
www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 02 JANVIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	6/17 P	NANCY	8/11 N
BIARRITZ	10/16 P	NANTES	8/11 P
BORDEAUX	8/13 P	NICE	10/14 P
BOURGES	7/12 P	PARIS	8/12 P
BREST	7/10 P	PAU	7/14 N
CAEN	7/10 P	PERPIGNAN	9/16 N
CHERBOURG	6/10 P	RENNES	8/10 P
CLERMONT-F.	6/13 P	ST-ETIENNE	6/12 N
DIJON	6/12 N	STRASBOURG	8/11 P
GRENOBLE	4/12 P	TOULOUSE	7/14 N
LILLE	8/11 P	TOURS	8/11 P
LIMOGES	6/11 P	FRANC-FORT	5/9 S
LYON	8/13 C	GENEVE	4/7 P
MARSEILLE	10/15 N	STOCKHOLM	-2/5 P
		TENERIFE	-3/-2 C
		VARSOVIE	6/11 C

PAPEETE	25/29 P	KIEV	-4/-2 S	VENISE	2/10 C	LE CAIRE	10/17 S
POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/15 S	VIENNE	-6/2 C	NAIROBI	17/26 S
ST-DENIS-RE.	25/29 S	LIVERPOOL	8/12 C	AMÉRIQUES	20/24 C	PRETORIA	12/27 S
		LONDRES	9/12 P	BRASILIA	23/34 S	RABAT	11/17 C
		LUXEMBOURG	4/9 S	BUENOS AIR.	22/27 S	TUNIS	9/17 C
		MADRID	3/9 S	CARACAS	-15/-7 S		
		MILAN	2/5 P	CHICAGO	19/23 C		
		MOSCOW	-7/-4 C	LIMA	12/18 S		
		MUNICH	-4/5 C	LOS ANGELES	8/17 C		
		NAPLES	6/16 S	MEXICO	-18/-12 S		
		OSLO	-8/-2 C	MONTREAL	-11/-5 S		
		PALMA DE M.	9/18 S	NEW YORK	-11/-5 S		
		PRAGUE	-4/1 C	SAN FRANCISCO	7/15 S		
		ROME	5/15 S	SANTIAGO/CHI	13/28 S		
		SEVILLE	11/16 S	TORONTO	-16/-6 S		
		SOFIA	-6/4 S	WASHINGTON	-8/-2 S		
		ST-PETERSB.	-6/-4 C	AFRIQUE			
		ALGER	-2/5 P				
		STOCKHOLM	11/15 S				
		TENERIFE	-3/-2 C				
		VARSOVIE	6/11 C				



ASTRONOMIE

Ciel de janvier

UNE TELLE occasion est trop rare pour être gâchée. Le 9 janvier au soir, si le temps le permet - la météo s'avérant la plus grande incertitude en matière d'observation céleste -, le mot d'ordre sera : petits et grands, tous dehors pour contempler la première éclipse du troisième millénaire. Il faut rendre grâce aux astres pour leur sens de la pédagogie : en s'alignant un mardi (veille de congé scolaire) en début de soirée, le Soleil, la Terre et la Lune - dans cet ordre - donneront aux enfants un cours d'astronomie appliquée et un merveilleux spectacle.

S'offrant à quasiment toute la planète - les malchanceux habitant en Nouvelle-Zélande, dans le Pacifique

ou sur la moitié ouest du continent américain -, l'éclipse totale de Lune du 9 janvier commencera à 19 h 42 (heure de Paris). Sonnera alors l'heure du premier contact. A ce moment précis, notre satellite pénétrera dans le cône d'ombre que projette notre planète. Ensuite, pendant plus d'une heure, l'obscurité grignotera dans le cône d'ombre que projette notre planète. Ensuite, pendant plus d'une heure, l'obscurité grignotera dans le cône d'ombre que projette notre planète.

A 20 h 50 commencera la phase dite de totalité, pendant laquelle toute la galette sélène se dissimulera dans l'ombre. Lors d'une éclipse, la Lune ne disparaît cependant pas complètement : elle prend généralement une teinte qui va de l'orangé au brun sombre en passant par le rouge brique. Cette teinte parfois sanglante est due à la déviation, par l'atmosphère terrestre, de la lumière rouge contenue dans les rayons du Soleil. A la distance à laquelle se situe notre satellite, l'ombre de notre planète est encore environ trois fois plus grande que la Lune.

Cela explique que la phase de totalité dure souvent plus d'une heure,

le temps pour la Lune de parcourir quelques milliers de kilomètres dans l'espace. Le 9 janvier, le maximum de l'éclipse - c'est-à-dire le moment où la Lune sera la plus proche du milieu de l'ombre - interviendra à 21 h 21. Une demi-heure plus tard, Séléné commencera à sortir des ténèbres. A 22 h 59, le spectacle sera terminé. Il aura duré plus de trois heures. Prévoir donc anoraks, gants, bonnets, couvertures et boissons chaudes.

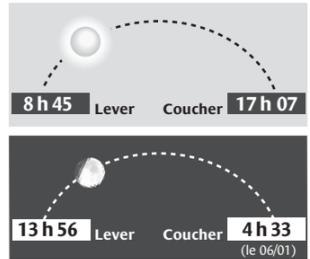
La prochaine éclipse totale de Lune visible de France se déroulera le 16 mai 2003. Encore n'en verrons-nous que le début puisque, vu de chez nous, notre satellite se couchera avant d'être ressorti totalement de l'ombre.

Pierre Barthélémy

★ A l'occasion de l'éclipse du 9 janvier, plus de deux cents sites en France s'organisent pour accueillir le public à l'initiative de l'Association française d'astronomie (AFA). Pour tout renseignement, consultez le site Internet <http://www.cieletespace.fr> ou envoyez un courrier électronique à l'AFA, à l'adresse afa@cieletespace.fr

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 5 janvier 2001 (à Paris)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 001

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Va de l'avant. - II. Fait de belles miches à l'ancienne. Doit être bon pour assurer la défense. - III. Les nouveaux sont maintenant en circulation. Préposition. - IV. Personnel. Règle à table. Possessif. Jaune et odorante. - V. Pétillants. - VI. A laissé son journal en partant. Laissé en partant. - VII. Négation. S'arrêta devant l'obstacle. Le tiers de quatre. - VIII. Peut sauter à tout moment. Exécute un petit air guilleret. - IX. Aussi, en voie de disparition. En liberté. Suivi. - X. Fait

dire beaucoup de choses à ceux qui sont partis.

VERTICALEMENT

1. Drôle parfois, douteux souvent. - 2. Organise et codifie. - 3. Forme décorative. Note. Sans aucune valeur. - 4. Homme de mains qui a de moins en moins de travail. Vieille cité. - 5. Pour ne rien perdre chemin faisant. - 6. Ouvre les portes des ministères. Quitte le grand écran pour le petit. - 7. Fixa dans le marbre. - 8. Bout de savon. Repart pour un tour. Genre littéraire. - 9. Prend l'eau de tous les

côtés. Divin faiseur de pluie. - 10. Introduit le chinois. Prend la Nipponne par la taille. - 11. Appréciation en marge. Altérée. - 12. A marqué l'histoire du cinéma russe et mondiale.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 313

Horizontalement

I. Bonne. Année. - II. Orée. Fart. - III. Uni. Aob (boa). Cra (cracra). - IV. Cagot. Arrêt. - V. Eternue. - VI. En. Alias. Os. - VII. Gnioles. - VIII. Rouge. Ergot. - IX. Ola. Ras. Tri. - X. Ulna. Lego. - XI. Seoir. Païen.

Verticalement

1. Bouche-trous. - 2. Orna. Ollé. - 3. Neige. Guano. - 4. Ne. Etang. Ai. - 5. Atelier. - 6. Do. Rio. An. - 7. Banales. - 8. NF. Ruser. La. - 9. Nacre. Sgtei (gîtes). - 10. Erre. Orge. - 11. Etatisation.

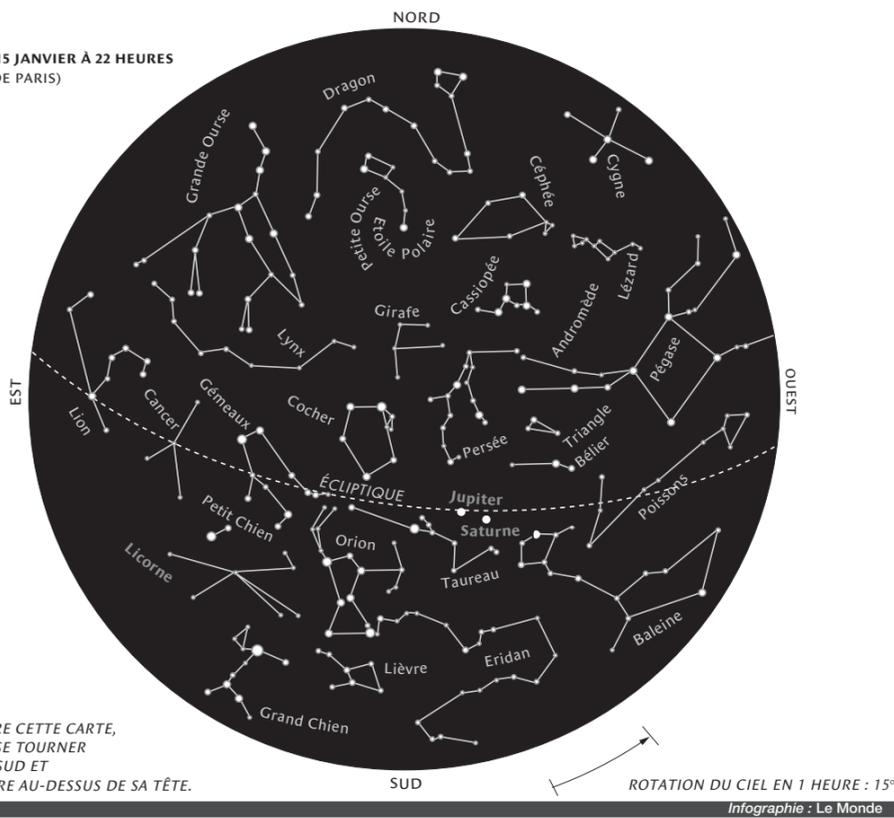
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Configuration d'hiver, sous l'œil de Jupiter

CIEL DU 15 JANVIER À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15° Infographie : Le Monde

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 204

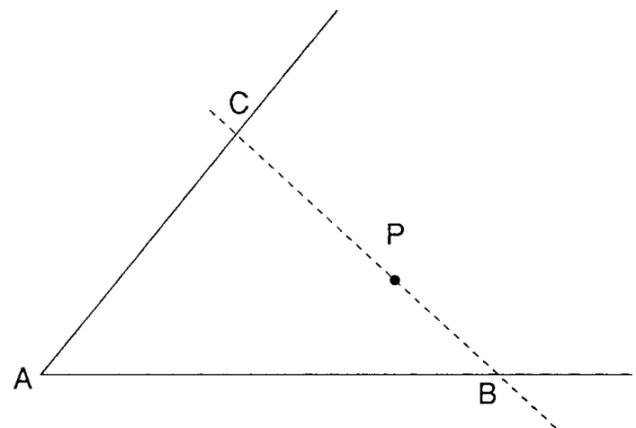
Le plus petit triangle

ON FIXE deux demi-droites formant un angle aigu en A, ainsi qu'un point P à l'intérieur du secteur angulaire qu'elles délimitent. Une droite variable passant par le point P coupe les deux demi-droites en B et C.

Comment choisir cette droite de façon à rendre minimale l'aire du triangle ABC ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans Le Monde du mardi 9 janvier.



Solution du jeu n° 203 paru dans Le Monde du mardi 26 décembre.

	Coup 1	Coup 2	Coup 3	Coup 4	Coup 5
ANNETTE	4				
BRIGITTE		3		1	
CHARLOTTE	2		2		
DÉBORAH	2	1		1	
ÉLISE	1	1	1		1
TOTAL	9	5	3	2	1

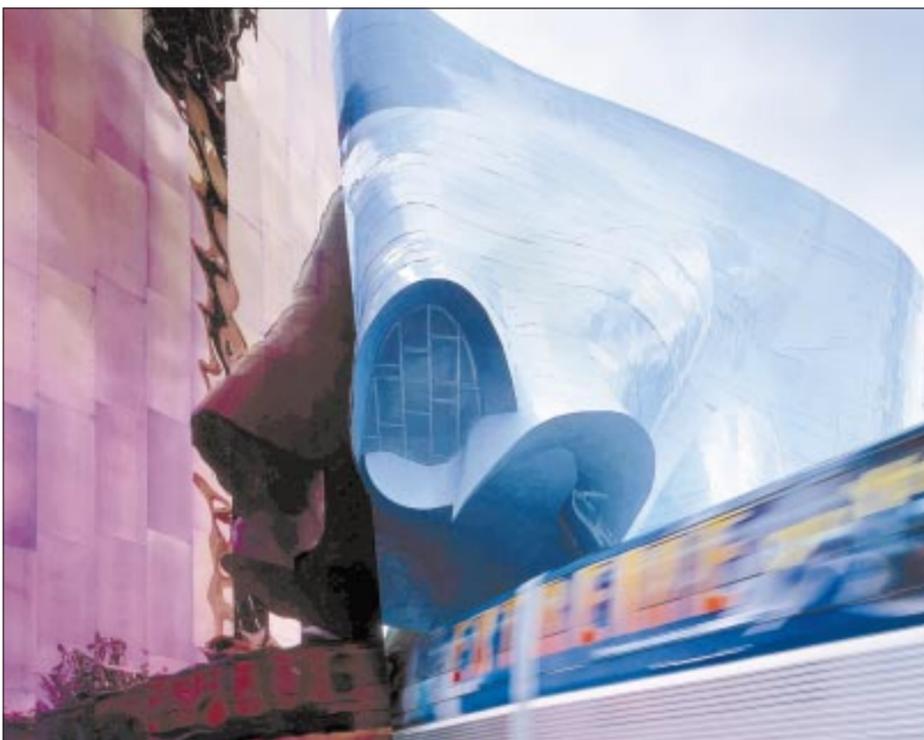
BILAN L'année 2000 a confirmé la mort du fonctionnalisme et du style international. L'architecture, en cette fin de deuxième millénaire, a enfin explosé, s'est libérée de la

pesanteur des modèles antiques pour s'adonner au plus pur plaisir esthétique et formel, dans une aventure des styles marquée par d'innombrables signatures. ● DE L'EXPERIEN-

CE MUSIC PROJECT dessiné par Frank Gehry à Seattle à la passerelle de Solferino conçue par Marc Mimram à Paris, en passant par la tour LVMH érigée par Christian de Portzamparc

à New York, retour sur douze fantaisies majeures de l'année écoulée. ● A NANTES, le palais de justice signé par Jean Nouvel suscite un fort clivage entre les admirateurs de son

architecture forte et tranquille, d'une rigueur classique, et ceux qui reprochent au bâtiment sa couleur noire, ses claustras et ses pièces sans fenêtres, jugés trop lugubres.



ESTO PHOTOGRAPHICS



JAPAN ARCHITECT CO. LTD.

SEATTLE : EXPERIENCE MUSIC PROJECT

Architecte : Frank Gehry. Frank Gehry ne s'était pas calmé les nerfs en construisant le Guggenheim de Bilbao. « Jimi Hendrix » de l'architecture, il s'y était fait des dents de lait avant ce monument au vrai Jimi Hendrix, né à Seattle, dont le souvenir hante désormais en paix cette architecture musicale.



ARCHIPRESSE/BRIGITTE HISS

NYON (SUISSE) : SIÈGE DE L'UNION DES ASSOCIATIONS EUROPÉENNES DE FOOTBALL (UEFA)
Architectes : Patrick Berger et associés. La puissance et l'esquive : les 10 000 mètres carrés de l'UEFA, au bord du lac Léman, associent une écriture rigoureuse, solidement charpentée, et une étonnante capacité à se fondre dans un paysage fait d'eau, de lumière et d'un lointain de montagnes.



LING PEI

SHANGHAÏ : TOUR JIN MAO

Architectes : SOM (Skidmore, Owings and Merrill). Haute de 420 mètres, soit 88 étages, cette tour record, construite dans le nouveau quartier de Pudong, abrite dans ses trente étages un hôtel de la chaîne Hyatt, le plus haut du monde dans sa catégorie, doté d'un impressionnant atrium. Avec ce bâtiment, la vieille agence de Chicago a trouvé une nouvelle jeunesse.

BERLIN : MUSÉE JUIF
Architecte : Daniel Libeskind. Cette extension du musée de la ville est l'une des réalisations les plus saisissantes des dernières années. Un chef-d'œuvre d'émotion pure et de sourde violence.

LYON : ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

Architectes : Henri et Bruno Gaudin. Henri Gaudin a partagé avec son fils Bruno le territoire de la nouvelle ENS. Ils en ont fait, autour d'un parc signé Gilles Clément, une cité émouvante et savante, dialogue entre leurs deux écritures.

ANTONIO MARTINELLI

Douze variations architecturales pour un millénaire bien bâti

Retour sur ces réalisations françaises et internationales de l'année écoulée qui témoignent de la libération de l'architecture du carcan fonctionnaliste, de son envol vers le plaisir esthétique et formel

À LA VEILLE du troisième millénaire, l'architecture a enfin explosé, objet libéré de la pesanteur, affranchi des modèles antiques, libre de faire rire ou pleurer, ou de s'adonner au plus pur plaisir esthétique et formel. Le fonctionnalisme est bien mort, et au style international a succédé le rêve universel d'une aventure des styles marquée par d'innombrables signatures. La culture architecturale cède le pas au mouvement écervelé des villes ou bien à une métaphysique du paysage. En voici quelques exemples, butinés en France et dans le monde, et qui appartiennent à cette année 2000 par leur entrée en fonction, même s'ils ont pu être achevés ou inaugurés antérieurement.

Cette sélection est par essence imparfaite. En sont victimes les architectes de pays aussi fertiles que l'Espagne, le Brésil, la Finlande ou le Japon. Il faut donc tout particulièrement regretter l'absence d'Enric Miralles, qui a en revanche marqué cette année d'une pierre noire, celle de sa disparition prématurée à l'âge de quarante-cinq ans ; celle de Kengo Kuma, son presque exact contemporain, qui continue de témoigner de la vitalité des nouvelles générations de maîtres d'œuvre dans le monde ; celle encore de Norman Foster, qui vient d'achever la rénovation du British Museum.

Certaines absences sont liées à la chronologie : le Portugais Alvaro Siza, l'Américain Richard Meier, l'Anglo-Irakienne Zaha Hadid, le Britannique Richard Rogers, l'Allemand Axel Schultes, le Suisse Peter Zumthor et bien d'autres n'ont pas livré de bâtiments majeurs cette année. Mais nous avons pu préserver le Musée juif de Daniel Libeskind, à Berlin, terminé en 1999 et toujours vierge de collections. En France comme ailleurs en Europe, enfin, la génération des moins de cinquante ans a terriblement souffert de la crise de la construction. Aussi l'année 2000 apparaît comme celle de la permanence des grands maîtres, à quelques exceptions notables, telles celles d'Henri Ciriani ou d'Yves Lion.

Pour se faire une idée plus large de ce qui agite le nouveau monde de l'architecture, on pourra compléter ce panier en parcourant *Building a New Millennium* (« Construire un nouveau millénaire » ; Editions Taschen), ouvrage de Philip Jodidio qui se livre à un recensement d'ouvrages notables des dix dernières années, avec une touche de complaisance pour les piliers de Salons.

L'année 2000 a également été marquée par deux grandes manifestations internationales : la Mostra d'architecture de la Biennale de Venise, conduite par l'Italien Massimiliano Fuksas, et l'ex-

position « Mutations », inaugurée en novembre à Bordeaux, imaginée dans ses grandes lignes par le Néerlandais Rem Koolhaas et mise en scène par Jean Nouvel.

La première tentait une ultime sortie de l'architecture placée à l'enseigne d'une nouvelle réflexion éthique ostensiblement refusée, finalement, par la plupart des architectes sélectionnés. La seconde arrive au même résultat par le biais d'un constat : voilà ce que sont devenues les villes, de Lagos à Shenzhen, d'Austin à Bangkok, livrées aux seules pressions d'une démographie galopante et de la spéculation. L'une et l'autre ont engendré de vives polémiques, comme l'a fait, dans un premier temps, le Musée Guggenheim, à Bilbao, signé par un Frank Gehry qui vient d'aggraver son cas à Seattle. Comme l'a fait, à Lyon, l'école normale supérieure de Henri et Bruno Gaudin, ou comme le fait encore, à Nantes, le palais de justice construit par Jean Nouvel.

Mais rassurons-nous, tout ceci n'est qu'un mauvais rêve : la répétition de modèles usés jusqu'à la corde et l'indigence architecturale constituent 99 % de la production dans le monde. Il ne s'agit donc ici que d'une sorte de 1 % culturel dont la pérennité n'est absolument pas assurée.

Frédéric Edelmann



Jean Nouvel livre à la justice nantaise un palais

ATTENDU qu'en ces temps de misère pour la magistrature il appaîrait de bon aloi de lui donner, en compensation, des palais, et que cela s'est déjà vu à Lyon, sous la signature de l'architecte Yves Lion, à Grasse sous celle de Christian de Portzamparc, ou à Bordeaux, sous celle de Richard Rogers.

Attendu qu'un tel palais de justice devait être également dévolu à Nantes et que sa conception fut confiée à l'Atelier Jean Nouvel, dont la réputation n'est plus à faire.

Attendu qu'un tel palais se doit d'avoir une certaine gueule, inspirant l'effroi aux méchants, la tranquillité aux innocents, la sérénité aux victimes et un notable sentiment de confort, au moins à la magistrature assise, dont la seule invocation est source de joie pour les designers.

Attendu qu'il doit être solide face aux intempéries, dont la ville de Nantes s'est fait une indéniable spécialité, et qu'il doit apporter en outre les meilleures garanties de sécurité en raison de ses fréquentations parfois peu recommandables.

Attendu que Jean Nouvel, sollicité pour produire selon ces normes une architecture sévère mais juste, se voit aujourd'hui reprocher d'avoir été plus sévère que juste.

Attendu que la sévérité et la justice architecturales sont soupçonnées de subjectivité à l'inverse de la Justice tout court, dont la sagesse et l'équité sont notoirement inscrites dans le marbre.

Par ces motifs, nous déboutons fâcheux et mécontents, considérant le travail de Nouvel comme tout à fait conforme au visage ordinaire de la justice et comme susceptible, en outre, d'accueillir comme il se doit la croissance attendue du nombre de délinquants en col blanc sous ses lambris noirs...

SENTIMENT D'ENFERMEMENT

Rarement architecture aura suscité un pareil tollé et provoqué un semblable clivage, du moins à Nantes. D'un côté les « pour », comme Jean-Pierre Atthenon, président du tribunal de grande instance, qui a livré une analyse pertinente et critique du projet lors d'un colloque sur

l'architecture judiciaire, ou le juge Ganez-Lopez, président de la 4^e chambre civile. De l'autre les « contre », parmi lesquels le juge François Keithmi, qui conduit la croisade pour l'*Hebdo de Nantes*, épaulé par l'avocate Sylvie Ruffaut (dossier « Verrue ou chef-d'œuvre ? », *Hebdo de Nantes* du 25 novembre 2000).

Viennent d'abord les doléances ordinaires concernant les nouvelles habitudes à prendre, les ratés communs à tout nouvel édifice et les commodités mal comprises (parfois inadéquates) du monde moderne. Pour avoir couru, prophète misérable, deux lièvres à la fois, l'esthétique et la technique, le zèle novateur de l'Atelier Jean Nouvel (AJN) semble avoir engendré ici une rage comparable à celle occasionnée par l'adoption du nouveau franc il y a quarante ans.

Une partie des magistrats dit par ailleurs fort mal supporter les « grilles », sortes de claustras métalliques qui permettent à l'architecte de faire varier la transparence de l'édifice, mais qu'ils estiment évidemment carcérales,

oubliant celles, charmantes, du palais de la place Aristide-Briand.

Autres douleurs, autres reproches : le sentiment d'enfermement (encore) ou d'oppression qu'ils ressentiraient dans les salles de délibération, dépourvues de jour naturel, expression poussée du « huis clos » ; celui encore d'un implacable fatum, dû à l'éclairage zénithal des salles d'audience, si mal réglé, de fait, qu'il pourrait aveugler les magistrats, les détournant de la juste sentence. Habités à se dégoûter les yeux sur les corniches ou les pilastres de leur bon vieux palais – désormais dévolu aux seuls litiges commerciaux –, plusieurs d'entre eux auraient demandé des images sur les murs (couleur ocre rouge pour les uns, mais vieille hémoglobine pour les autres).

Dans l'admirable compilation des défauts du palais qu'en implacable ayatollah Keithmi a effectuée pour *Ouest-France* (15 août 2000), on note enfin une référence récurrente au tombeau, qui culmine par l'évocation fatale du « sépulcre babylonien ».



JAPAN ARCHITECT CO. LTD.

LONDRES : TATE MODERN

Architectes : Jacques Herzog et Pierre de Meuron. Un moment de force et de grâce. Les deux architectes suisses ont su préserver l'architecture de la centrale électrique de Bankside, et la métamorphoser en un espace singulier à l'écriture contemporaine. Elle devrait être reliée à l'autre rive par une passerelle de Norman Foster.



CHRISTIAN RICHTERS

WILLY RONIS/RAPHO

PARIS : PASSERELLE SOLFERINO

Architecte : Marc Mimram. Ouverte à l'automne 2000, un an après son inauguration, cette passerelle a fait l'objet de polémiques surréalistes quant à sa fiabilité. Elle reste à l'heure actuelle orpheline du passage souterrain qui, sous la circulation du quai haut, doit permettre d'atteindre les Tuileries.

**BERLIN : AMBASSADES NORDIQUES**

Architectes : Berger et Parkinen (pour le plan d'ensemble, chacune des cinq ambassades ayant été confiée à un architecte local). Avec le siège de Demis de Renzo Piano, le Crematorium d'Axel Schultes et des bureaux de Sauerbruch et Hutton, c'est l'une des réalisations-phares de la nouvelle capitale.



M. FUKSAS/DORIANA MANDRELLI

NEW YORK : TOUR LVMH (ci-dessus)

Architecte : Christian de Portzamparc. Fort modeste par sa taille, cette tour de l'architecte français, lauréat du prix Pritzker, a fait une petite révolution dans le monde de l'architecture new-yorkaise, d'où toute originalité semblait bannie depuis quelques années. Se jouant de difficiles contraintes, Portzamparc y a pratiqué avec dextérité cet art de la rupture en douceur dont il est devenu le maître.

NANTES : PALAIS DE JUSTICE (ci-contre et ci-dessous)

Architecte : Jean Nouvel. (*Lire ci-dessous.*)

sévère mais juste

C'est que le noir, à Nantes, semble chatouiller les consciences : les architectes Decq et Cornette, pour une université, et le couple Bartho et Bartho, pour un hôtel sur le cours des Cinquante-Otages, en avaient vainement tenté l'usage. Alors, un palais de justice noir, même s'il est en fait d'un gris soutenu, cela défie la conscience et le sens commun ! On donnera acte à ses détracteurs que Nouvel, épaulé par son chef de projet, Isabelle Guillauc, n'y est pas allé de main morte, plaçant ainsi la justice et les justiciables face à eux-mêmes.

Mais ce qu'oublent les mêmes détracteurs, ce sont les grilles des anciens palais, leur image de pouvoir archaïque, même si l'on a fini par s'y faire, la toute-puissance enfin définie par l'asymétrie mobilière autant qu'immobilière des antiques salles d'audience. Ici, à Nantes, l'homme est jugé par l'homme, face à face, car c'est l'édifice, avant le magistrat, qui se revêt de noir pour représenter la force de la société, tranquille dans sa brutalité comme dans sa clémence.

Fort et tranquille, c'est ainsi qu'apparaît d'abord le bâtiment de Nouvel. Les espaces y sont généreux, magnifiques et ne sont terribles que pour qui attend une image soft mais fausse de la réalité judiciaire. Le plan est d'une grande clarté (pénalisé en revanche par une signalisation indigente). En rez-de-chaussée, les salles d'audience et leurs dépendances, trois grands blocs au décor de pile atomique dans lesquels on entend le bruit sourd des machines à trier le bon grain de l'ivraie.

RIGUEUR CLASSIQUE

Au-dessus trône une immense structure métallique (10 000 mètres carrés), portée par de minces colonnes d'acier et qui porte elle-même les 8 000 mètres carrés de bureaux, entrelardés de patios au futur verdoyant et bordés d'une large terrasse dominant la Loire et Nantes.

La vaste salle des pas perdus, de plain-pied avec un parvis sans emmarchement, rappelle la valeur de l'espace, générosité républicaine qui se poursuit au-dehors par un

**MOSTRA D'ARCHITECTURE 2000, BIENNALE DE VENISE**

Commissaire général : Massimiliano Fuksas. Au centre de la corderie, l'architecte italien a imaginé un immense mur d'images et de films en constant mouvement, reflet des villes et de la vie.

NANTES : RECONVERSION DES USINES LU

Architecte : Patrick Bouchain. S'il a pris en route le projet du Lieu unique, ou LU, du nom de l'ancienne fabrique de biscuit nantaise, Patrick Bouchain lui a donné une âme étonnante. A trois pas de la gare, dont il préserve le souvenir nomade, mais à l'exact opposé de l'architecture d'un Nouvel, le Lieu unique est une machine à rêver qui brasse toutes les formes d'expression.

PHILIPPE RUAULT



NICOLAS BOREL

PHILIPPE RUAULT

monumental auvent dans le style des casquettes chères à l'architecte, que ce soit à Tours (palais des congrès), Lille (centre commercial) ou Lucerne (centre d'art et de congrès). La rigueur classique de l'ensemble nous débarrasse du lourd baroque des palais XIX^e, tandis que la disposition spectaculaire de l'édifice sur l'île de Nantes, face à la ville, retrouve l'esprit urbain du grand baroque XVII^e siècle.

Pour passer du solennel à l'intime, de la grande échelle au détail, l'architecture utilise ordinairement une hiérarchie traditionnelle : toit et façade, éléments de modénature désignant les parties niveaux de la cave à l'attique, portes et fenêtres, menuiseries. A ce vocabulaire, Nouvel substitue la fragmentation répétée d'une trame carrée qui passe progressivement de la grande dimension (110 mètres, soit la largeur de l'édifice) à celle de la grille

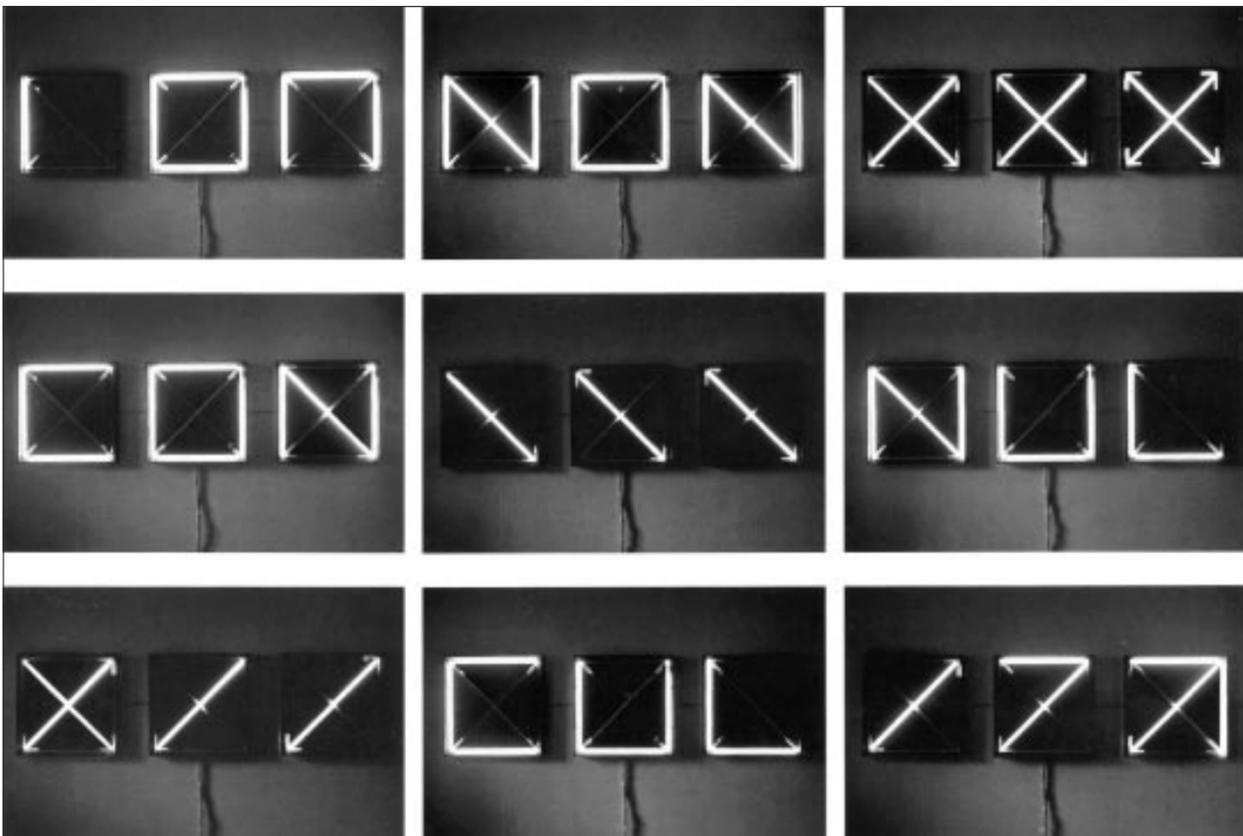
(le mot, certes, est difficile à éviter), via les échelles plus habituelles de l'homme. Résultat : une stricte homogénéité du vocabulaire à l'extérieur comme à l'intérieur, un effacement des structures au profit des espaces, et un glorieux mystère, variable selon le temps.

« La hauteur du génie n'exclut pas la fraîcheur de l'enfance », tempête François Keithmi, qui, dans son réquisitoire contre le palais, pièce d'anthologie critique merveilleusement écrite, se déclare ébloui par la capacité à jouer aux cubes d'une vedette comme Nouvel. Sortie de son contexte, la sentence devient tout à fait pertinente. Il y a en effet bien du génie et bien de la fraîcheur dans le palais nantais, tous ingrédients divins qui seraient assurément souhaitables à la justice des hommes.

F. E.



PHILIPPE RUAULT



« Néons avec programmation aléatoire-poétique-géométrique », une œuvre réalisée par Morellet en 1967, parfois rebaptisée « con-non-cul-nul » par les amateurs de l'artiste.

La gauloiserie et l'intelligence de l'impossible M. Morellet

La Galerie nationale du Jeu de paume, à Paris, présente une rétrospective de l'artiste choletais

MORELLET. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M^e Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. Mardi, de 12 heures à 21 h 30 ; du mercredi au vendredi, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 janvier. Catalogue : 242 p., 260 F (39,64 €).

A Paris, place de la Concorde, parmi les illuminations des fêtes, il y a la si belle grande roue et la façade de la Galerie nationale du Jeu de paume. Malgré les apparences, cette dernière, toute couverte de néons disposés selon des angles aigus, fait elle aussi la roue. Ou traite également du cercle, comme on voudra : le degré d'inclinaison de chaque angle articulant les quarante-six tubes de néon rouge a été choisi à partir des décimales du nombre π . L'œuvre marque l'entrée d'une des plus réjouissantes rétrospectives jamais organisées dans ces lieux, celle consacrée à François Morellet.

Né en 1926 à Cholet, dans le département de Maine-et-Loire, François Morellet est le fils d'un sous-préfet devenu fabricant de poussettes. Son père lui légua l'usine, et un goût immodéré pour les calembours, jeux de mots et autres contrepèges. Concepteur de landaus le jour, François Morellet peint aussi, durant ses loisirs, en amateur. Ses débuts sont sagement figuratifs, puis marqués par l'art primitif.

Mais, au début des années 50, il découvre l'abstraction géométrique du Suisse Max Bill et l'art des entrelacs de l'Alhambra de Grenade : « Je ne l'ai jamais reçu, dit-il, un

choc comparable. C'est pour moi l'art le plus intelligent, le plus précis, le plus raffiné, le plus systématique qui ait jamais existé. » C'est donc sous le double signe de l'art concret suisse et de l'art décoratif musulman que commence réellement sa carrière artistique, et l'exposition du Jeu de paume.

Dès les premières œuvres, datées de 1952, Morellet adopte le principe du all-over, couleurs et formes paraissant s'étendre au-delà des limites de la toile, une caractéristique attribuée généralement aux abstraits américains mais qu'il a découverte tout seul, chez les abstraits arabes. Ce qui lui permet d'anticiper d'une demi-douzaine d'années les travaux de Frank Stella et d'une dizaine d'années ceux de Sol LeWitt ou d'Agnes Martin, héros du minimalisme outre-Atlantique. Mais Morellet n'attache pas plus d'importance que cela au petit jeu des antériorités. Il lui préfère le grand jeu du spectateur avec l'œuvre, que précède celui, guère plus intime dans son cas, que mène l'artiste lui-même.

On le comprendra mieux en s'attardant dans la salle consacrée par Daniel Abadie, qui dirige le Jeu de paume, à la série « Géométrie dans les spasmes ». Soit deux toiles blanches, des grands carrés de 2 x 2 mètres. L'une est appuyée contre le mur, posée au sol sur un de ses côtés. L'autre est en équilibre sur un coin de son châssis, et recouvre en partie la première, la pénétrant suivant un angle aigu. A première vue, une abstraction minimale, épurée, intéressante mais pas forcément excitante. C'est le titre qui lui fait prendre, si

l'on peut dire, toute ses dimensions : Morellet a appelé l'œuvre *En levrette*, et les malheureux carrés de toile n'ont plus rien d'innocent. Leurs compagnons de jeu non plus, *Par-derrière à deux*, ou *A croupetons*, qui dressent, à l'aide de formes simples, un inventaire des postures amoureuses.

PI, L'ANNUAIRE ET LE KAMASUTRA

Qui dit jeu dit règles : c'est ce que précise Serge Lemoine, directeur du Musée de Grenoble, qui suit le travail de Morellet depuis près de trente ans, et lui a consacré plusieurs ouvrages : « *Tout son art repose sur un principe, celui d'une règle du jeu que l'artiste adopte au préalable et qui détermine le sens de sa création...* » Il peut s'agir des décimales de π , des surnames du Kamasutra, mais aussi des numéros de téléphone de la page de l'annuaire de Maine-et-Loire où il figure...

Morellet dit aimer la rigueur de la géométrie. Et ajoute : « *Mais j'aime encore plus y frotter la merde. C'est un peu comme si j'entrais dans les ordres afin de faire de l'exhibitionnisme pendant la messe...* » On en aura un exemple avec la série des *Géométries* (prononcez « tri »). Jouant sur le mot anglais désignant l'arbre, la série est « *un mariage monstrueux entre Pythagore et Buffon* », selon les propres mots de l'artiste. En fait, une simple branche, collée sur une toile, dont les rameaux forment le côté d'un carré, la peinture ou une bande adhésive suffisant à compléter la figure.

Autre cas d'espèce, toujours basé sur un jeu de mots bilingue, sa seule faiblesse, la série des *Steel*

Life (« still life » désigne en anglais la nature morte), où les baguettes d'acier qui entourent les tableaux prennent des libertés avec les habitudes d'un cadre honnête et tentent, en desserrant leur étreinte, de s'échapper loin de la toile.

Voilà pour le jeu de l'artiste avec son œuvre. Pour la participation du visiteur, il faut remonter plus loin dans le temps, à l'époque du Groupe de recherche d'art visuel (GRAV). De 1960 à 1968, il réunissait deux Argentins, Le Parc et Garcia Rossi, un Espagnol, Sobrino, et trois Français, Stein, Yvaral et Morellet, qui travaillaient collectivement, dans la mouvance de l'art cinétique, à des recherches sur la lumière et le mouvement, en incluant l'intervention active du spectateur.

Le Musée de Cholet présente actuellement une fascinante reconstitution de leur *Labyrinthe*, où se perdent joyeusement des gosses de tous âges. Pour les petits Parisiens, l'exposition du Jeu de paume montre également quelques-unes de ses œuvres pressébouton. Comme l'inénarrable *Néons avec programmation aléatoire-poétique-géométrique* de 1967, que les amateurs ont rapidement rebaptisée « con-non-cul-nul », négligeant sans vergogne ses aspects les plus géométriques au profit de certaines de ses significations plus immédiates. A consommer sans modération, car elle contient toute la gouaille, l'élégance, la gauloiserie et l'intelligence de l'inclassable, de l'impossible M. Morellet.

Harry Bellet

Joséphine Baker, hommage à une drôle de dame

lança la mode du charleston) et ces pitreries de fille qui ne se prend surtout pas au sérieux.

Ces quelques images live précieuses de Joséphine se savourent dans le *Joséphine Baker, Music-Hall et Paillettes*, cadre de l'exposition conçue à l'occasion des soixante-cinq ans de *La Revue nègre* au Théâtre des Champs-Élysées. Plus de 200 documents photographiques, des dessins, des affiches de ses shows au Casino de Paris, ses costumes de scène et ses robes (elle adorait dépenser son argent chez les couturiers) composent le puzzle tout sourire d'une femme qui apprit pourtant à danser à la dure, en battant le pavé des rues de sa ville natale de Saint-Louis, dans le Missouri. « *Je fais tourner mon épaule comme une roue de machine dans la chair. Je joue aux billes avec mes yeux. J'allonge mes lèvres quand ça me plaît. Je cours à quatre pattes quand cela me plaît. Je secoue tous les regards. Je ne suis pas une pelote à épingles après tout. Je vous raconte*

qui je suis avec mes mains, mes bras. Je rame dans l'air, je nage dans l'air. Je sue, je saute, et voilà ! »

Directe comme un uppercut bien placé, Joséphine Baker a la chance d'avoir l'humour chevillé au corps. Non seulement grâce à sa façon craquante de loucher ou de pointer le popotin comme une divinité africaine, mais surtout grâce à son absence totale de faux-semblant. Chez elle, la nudité à l'évidence du naturel et peut se révéler cocasse sans rien céder de son attrait troublant.

Dans une série de photos signées par Lipnitzky, elle prend la pose avec une fraîcheur nimbée de maladresse qui rend ces clichés de nus subtilement décalés. Elle y est sculpturale et vibrante, avec un je-ne-sais-quoi dans le coin de l'œil qui met la situation (en particulier celle où elle sort les griffes comme une panthère) à distance. Joséphine Baker est belle, elle fait rire et elle émeut. Une femme essentielle.

Rosita Boisseau

SORTIR

GRENOBLE

Les Millénaires de Dieu

L'ancien couvent grenoblois de Sainte-Marie-d'en-Haut accueille, pendant une année, une exposition qui se veut un tremplin de réflexion sur la place et le rôle du sentiment religieux dans la société occidentale contemporaine. Trois thèmes cardinaux, concernant les religions monothéistes, christianisme, islam et judaïsme, sont présentés dans « Les Millénaires de Dieu » : la lente émergence du sentiment de Dieu ; Dieu face à l'homme, l'homme face à Dieu ; les nouvelles vies de Dieu. L'exposition présente des pièces archéologiques, des objets d'art

religieux, des livres précieux de textes sacrés, des œuvres de jeunes artistes, photographes ou vidéastes... Des conférences sont organisées (« Les figures de Dieu au Moyen Age », animée par Jean-Claude Schmitt, le 11 janvier ; « Architecture musulmane et modernité », par Jean-Loup Herbert, le 22 février...), et on pourra lire en complément *Les Millénaires de Dieu* (Edition du Musée dauphinois/Conservation du patrimoine de l'Isère, 120 F). Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, Grenoble (Isère). Jusqu'au 31 décembre 2001. Tlj s'f le mardi, les 1^{er} janvier et 1^{er} mai, de 10 heures à 18 heures. Tél. : 04-76-85-19-01. 20 F. Web : www.musee-dauphinois.fr/

GUIDE

EXPOSITIONS

Manet : les natures mortes

Musée d'Orsay, espace d'exposition temporaire, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier. 40 F (musée + exposition), dimanche 30 F, gratuit le 1^{er} dimanche du mois et pour les - de 18 ans.

Claude Closky

Musée des Arts décoratifs, dans les vitrines, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 25 janvier. Accès libre.

Paris pour escalo

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, ARC, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 18 février. 27,19 F, jeunes : 14 F.

Morellet ; Cho Duck-Hyun

Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 janvier. 38,28 F ; gratuit pour les - de 13 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Légère en août

de Denise Bonal, mise en scène de Valérie Fouchier, avec Florence Da Silva, Valérie Fouchier, Jean-François Martyn, Séverine Pin, Adeline Tahar, Nathalie Untersinger et Sonia Weber. Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11^e. Du 2 au 6 janvier, 21 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 50 F.

Monsieur chaise

de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Philippe Chevallier, Régis Laspalès, Sophie Broustal, Sébastien Azzopardi, Bruno Chapelle, Helena Grouchka, Christelle Labaude et André Valardy. Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1^{er}. A partir du 2 janvier. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 17 h 30 et 21 heures ; dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Hamlet (en anglais, stf)

de William Shakespeare, mise en scène de Peter Brook, avec Jeffrey Kissoon, Adrian Lester, Bruce Myers, Scott Handy, Natasha Parry, Naseeruddin Shah, Shantala Shivalingappa et Rohan Siva. Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. Du 2 au 5 janvier, 20 heures ; le 6 janvier, 15 heures et 20 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. 120 F et 160 F. Jusqu'au 12 janvier.

Orchestre philharmonique des Sudètes

Œuvres de Beethoven. Torelli. Albinoni. Vivaldi. Barbara Bielaczky (soprano), Ewa Wadynska (mezzo-soprano), Pawel Sobierajsky (ténor), Leopold Stawasz (basse), Bruno Maire, Laurent Bômont (trompette), Schola cantorum de Nantes, Dominique Fanal (direction). Église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8^e. Le 1^{er} janvier, 16 heures. Tél. : 01-42-64-83-16. De 150 F à 350 F.

Gueorgui Swistounoff (balalaïka), Patrick Ruby (guitare)

Folklore caucasien et russe. Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3^e. Le 1^{er} janvier, 16 h 30. Tél. : 06-10-16-24-02. 120 F.

La Belle Hélène

d'Offenbach. Elisabeth Conquet, Mimi Roussin, Corinne Valoy (Hélène), Jean-Luc Fabri, Dominique Plo-teau, Didier Verdeille (Paris), Olivier Podesta, Philippe Rondet, Olivier Till

(Ménélas), Alexis Degay (hautbois), Catherine Merle (violin), Hervé Dupuis, Akémie Souchay-Okumura (piano), David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mise en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, 21 heures ; dim. 15 heures ; jusqu'au 30 janvier. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

La Périchole

d'après Offenbach. François Borysse, Denis Brandon, Elise Caron, Jacqueline Danno, Michel Dussarat, Mona Heftré, Eric Huchet, Antonin Maurel, Jérôme Savary, Sophie Tellier, Gérard Daguerre (direction), Jérôme Savary (mise en scène).

Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. Du 2 au 6 janvier, 20 heures. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.

Frédéric Presle (trompette), Jacques Amade (orgue)

œuvres de Vivaldi. Albinoni. Bach. Haendel. Cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris 8^e. Le 1^{er} janvier, 17 heures. Tél. : 01-40-82-75-15. De 90 F à 150 F.

Solistes et chœur de l'Opéra de Saint-Petersbourg

Noël en Russie. Chœurs orthodoxes russes. chant de la liturgie de Noël. Chants traditionnels de Russie. Vladimir Stolpovskikh (direction).

Eglise Saint-Louis-en-l'Île, 19, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris-4^e. Le 1^{er} janvier, 17 heures. Tél. : 01-40-82-75-15. De 90 F à 150 F.

Joe Lee Wilson Quartet

Philip Catherine, Emmanuel Bex, Aldo Romano. Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 1^{er} et 2 janvier, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25.

Little Milton and Revue

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. Du 2 au 6 janvier, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

So, Happy in Paris ?

Les Bains, 7, rue du Bourg-l'Abbé, Paris-3^e. Le 2 janvier, 23 h 30. Tél. : 01-48-87-01-80. 100 F.

Les Dix Commandements

Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15^e. Le 2 janvier, 20 h 15, jusqu'au 14 janvier. Tél. : 08-25-03-80-39. De 140 F à 320 F.

RÉGIONS

Falstaff

de Giuseppe Verdi. Alain Garichot (mise en scène), Evelino Pido (direction musicale), Victor Torrès (Falstaff). Avec le Chœur et opéra de Nancy et Lorraine, Philip White (direction) et l'Orchestre symphonique de Nancy. Coproduction avec le Théâtre de Caen et l'Opéra de Lausanne.

Nancy (Meurthe-et-Moselle). Opéra, 1, rue Sainte-Catherine. Les 2, 4, 9 et 11 janvier, 20 h 00 ; le 7 janvier, 16 heures. Tél. : 03-83-85-33-20. De 40 F à 320 F.

Un siècle d'arpenteurs, second volet

Antibes-Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes). Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 janvier. 30 F.

José Maria Sicilia : en flor Caen (Calvados). Musée des Beaux-Arts, château. Tél. : 02-31-30-47-70. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mars. 25 F.

Laura Lamiel

Grenoble (Isère). Musée, 5, place de Lavalette. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier. Fermé mardi. Jusqu'au 18 février. 25 F.

Settecento : le siècle de Tiepolo, peintures italiennes du XVIII^e

Lyon (Rhône). Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Visites commentées lundi à 12 h 15 et samedi à 11 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier. 25 F.

La Section d'or, fortune du cubisme, 1912-1925

Montpellier (Hérault). Musée Fabre, pavillon, esplanade Charles-de-Gaulle. Tél. : 04-67-14-83-00. De 10 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mars. 35 F.

NOUVEAU FILM

DONJONS ET DRAGONS

■ Transposition cinématographique d'un jeu vidéo lui-même déclinaison d'une série de jeux de rôles, *Donjons et dragons* fait surgir sous nos yeux un monde moyenâgeux, peuplé de mages, de chimères volantes, d'une princesse en détresse et d'un courageux qu'on appelle héros. Un jeune aventurier doit passer par une série d'épreuves afin de trouver le bâton magique qui sauvera le royaume. Les séquences spectaculaires, filmées trop serrées et montées trop court, se succèdent dans la confusion. Les décors et les effets spéciaux qui culminent dans un combat aérien de dragons volants battent des records de hideur. C'est finalement moins pittoresque qu'un péplum italien du début des années 60, même si cela y fait parfois songer.

Jean-François Rauger

Film américain de Courtney Salomon. Avec Jeremy Irons, Thora Birch, Zoe McLellan. (1 h 50.)

JOSÉPHINE BAKER, MUSIC-HALL ET PAILLETES. Espace Drouot-Montaigne, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-48-00-20-80. Jusqu'au 28 février.

Les bananes sont éternelles ! Dorés à point dans leurs étuis pailletés, insolentement rebiqués, les seize fruits tropicaux de la ceinture de Joséphine Baker scintillent doucement derrière la vitre où ils sont exposés. Cette ceinture, trophée d'un exotisme malicieusement réinventé aux couleurs du music-hall, la Vénus d'Ebène la faisait sauter au rythme de ses fesses rebondies dans la revue *Folie d'un jour*, aux Folies-Bergère, en 1926.

Il suffit de la contempler en train de se trémousser, dans un petit film de l'époque, pour capter illico l'intensité de sa danse, sa vivacité joyeuse, avec ces genoux qui glissent l'un contre l'autre, ces mollets qui partent dans tous les sens (elle

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10 Le Monde des idées. Thème : Les affaires, d'hier et d'aujourd'hui. Invités : Paul Jankowski et Jean-Marie Charon. LCI
- 20.45 et 1.00 Le Club. LCI
- 21.00 Justice, mensonge et vidéo. Forum
- 22.00 Que se passe-t-il quand on dort ? Forum

MAGAZINES

- 19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- 20.50 2001, spéciale Union libre. Invités : Pierre Palmade ; Hélène Segara ; Miss France 2001 ; Yannick Noah ; Eros Ramazzotti ; Tiff ; Arturo Brachetti ; Victoria Abril. France 2
- 21.00 La Route. Best of n° 2. Canal Jimmy
- 0.15 La Nature apudislaïque. TSR
- 0.20 Sydney 2000, la rétro. L'or bleu. Sydney 2000. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.30 Ieoh Ming Pei, un architecte singulier. Planète
- 20.50 Légendes. Marilyn Monroe. Téva
- 21.40 Objectif nature. Des voyageurs entre deux mondes. Odysée
- 22.00 Le Manège, sculpture sociale. Planète
- 22.05 Fous d'animaux. Disney Channel
- 22.25 Local style. Surf en Polynésie. Odysée

le Monde
TELEVISION

ARTE

20.50 Alamo ■■ En 1836, les colons américains qui ont mis en valeur le Texas, province mexicaine, proclament leur indépendance et se rebellent. Cent quatre-vingt-huit volontaires établissent une ligne de défense dans un vieux monastère espagnol, à Alamo. Premier film de John Wayne comme réalisateur (il tient aussi le rôle de Davy Crockett). Une épopée exaltante. Véritable étude de caractère à la John Ford.

- 22.30 Danger réel. Les forces du mal, art et littérature. 13^{ème} RUE
- 22.50 Making of. Capitaine Conan. Ciné Cinémas
- 22.55 L'Affaire Rodney King. Justice de races en Amérique. Planète
- 22.55 Casino, une nuit inoubliable. Odysée
- 23.00 Une nuit au Royal Palace. France 3
- 23.15 Raïssa, souvenirs d'un grand amour. France 2
- 23.45 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. Histoire
- 23.45 Manuel Agujetas. Chanteur de flamenco. Mezzo
- 0.20 La Colonne de feu, histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [1/7]. Le retour des Juifs, le réveil des Arabes, 1896-1920. Planète
- 0.25 Parachute ! [1/4]. Chute libre. Odysée

DANSE

- 0.40 Musiques au cœur des fêtes. Le Parc. Ballet en 3 actes. Chorégraphie d'Angelina Preljocaj. Musique de Mozart. Par le Corps de ballet et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Stéphane Denève. Avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire. France 2

MUSIQUE

- 21.00 Nabucco. Opéra de Verdi. Mise en scène de Roberto de Simone. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala, dir. Riccardo Muti. Mezzo

- 21.00 Trilogie Monteverdi. *Le Retour d'Ulysse dans sa patrie*. Opéra de Monteverdi. Mise en scène de Peter Hall. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. R. Leppard. Muzik
- 22.30 La Dernière de Céline Dion. A Montréal, le 31 décembre 1999. TF 1
- 23.30 Les Solistes de la fondation Beracasa. Montpellier 2000 : Thomas Morris, ténor. Œuvres de Chabrier, Milhaud, Satie, Poulenc, Rosenthal. Muzik
- 0.40 Jazz 6. Roy Hargrove with Strings. M 6
- 0.55 Dr Bobby Jones. Lors du festival Jazz à Vienne, en 2000. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 21.00 Un cœur oublié. Philippe Monnier. France 3
- 21.00 La Terreur et la Vertu. Stelio Lorenzi [1/2]. Histoire
- 23.00 Jack l'Eventreur. David Wickes [1/2]. TMC

SÉRIES

- 20.30 Mister Bean. A la fortune du pot, Mister Bean. France 3
- 21.00 Conrad Bloom. Episode pilote (v.o.). Série Club
- 21.45 New York Police Blues. La femme en morceaux. Canal Jimmy
- 23.10 Invasion planète Terre. La boîte de Pandore. 13^{ème} RUE
- 23.25 Taxi. Louie's Fling (v.o.). Série Club
- 23.55 I Love Lucy. Changing the Boys Wardrobe (v.o.). Téva

FILMS

- 20.30 Les Parents terribles ■■■ Jean Cocteau (France, 1948, N., 105 min) Œ. Ciné Classics
- 20.35 Shakespeare in Love ■■ John Madden (Etats-Unis, 1998, 120 min) Œ. Canal +
- 20.40 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) Œ. Ciné Cinémas 1
- 20.45 Brooklyn Boogie ■■ Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, 80 min) Œ. Cinéfaz
- 20.50 Alamo ■■ John Wayne (EU, version courte, 1960, v.o., 160 min). Arte
- 21.00 Cocoon ■■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min) Œ. Cinéstar 2
- 22.30 Light Sleeper ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min) Œ. Cinéfaz
- 23.25 Drôle de frimousse ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, v.o., 100 min) Œ. Cinétoile



- 23.30 Visage de femme ■■ Gustav Molander. Avec Ingrid Bergman, Tore Svennberg (Suède, 1938, N., v.o., 95 min). Arte
- 23.45 Sous les ponts ■■ Helmut Kautner (Allemagne, 1944, N., v.o., 100 min) Œ. Ciné Classics
- 23.50 La Neuvième Porte ■■ Roman Polanski (France - Espagne, 1999, 135 min) Œ. Canal + Vert
- 0.30 California Split ■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min) Œ. Canal +
- 1.05 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 115 min). TV 5
- 1.05 Tous en scène ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min) Œ. Cinétoile
- 1.05 Tom et Viv ■■ Brian Gilbert (EU - GB, 1994, v.o., 125 min) Œ. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.15 Papa ! J'ai une maman pour toi. Film. Andy Tennant.
- 19.05 Le Bigdil. Spéciale lendemain de fête.
- 20.00 Journal.
- 20.40 et 0.27 Du côté de chez vous.
- 20.43 Un petit goût de paradis.
- 20.50 Météo.
- 20.55 Le Monde à l'envers. Le Secret d'Alice.
- 22.30 La Dernière de Céline Dion.
- 0.15 TF 1 nuit, Météo.
- 0.30 Certains Leeb jazz.

FRANCE 2

- 18.40 On a tout essayé. Les meilleurs moments.
- 19.45 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 2001, spéciale Union libre.
- 23.15 Raïssa, souvenirs d'un grand amour. Documentaire. Frédéric Mitterrand.
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.40 Musiques au cœur des fêtes. Le Parc. Chorégraphie d'Angelina Preljocaj. Musique de Mozart.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Dakar.
- 20.30 Mister Bean.
- 21.00 Un cœur oublié. Téléfilm. Philippe Monnier.
- 22.35 Météo, Soir 3.
- 23.00 Une nuit au Royal Palace.
- 0.20 Sydney 2000, la rétro. L'or bleu. Sydney 2000.

CANAL +

- En clair jusqu'à 18.55
- 18.45 Le Journal.
- 18.55 Les Ensorcelés. Film. Griffin Dunne Œ.
- 20.35 Shakespeare in Love ■■■ Film. John Madden Œ.
- 22.35 Cookie's Fortune ■■ Film. Robert Altman (v.o.) Œ.
- 0.25 Histoire muette Œ.
- 0.29 Pin-up.
- 0.30 California Split ■■■ Film. Robert Altman (v.o.) Œ.

FRANCE 3

21.00 Un cœur oublié Ce téléfilm, écrit par Jacques Santamaria et réalisé par Philippe Monnier, raconte les amours imaginaires de Bernard de Fontenelle (Michel Serrault), philosophe, poète et libre penseur, qui mourut centenaire en 1757. Au début du film, il est un nonagénaire plein d'appétit. Un jour, il rencontre Isabelle (Vittoria Belvedere), une Italienne éperdue d'admiration pour lui, dont il tombe amoureux.

ARTE

23.30 Visage de femme ■■ Ce film est la version suédoise de *Il était une fois*, pièce de Francis de Croisset, créée en 1932 et portée au cinéma l'année suivante par Léonore Perret. Transposé en Suède, *Visage de femme* est une étude psychologique et morale réussie d'un personnage féminin qui doit beaucoup au talent d'Ingrid Bergman. Dommage que ses partenaires masculins ne soient pas à la hauteur. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club. LCI
- 21.00 Il était une fois... la bombe atomique. Forum
- 22.00 A chacun son graal. Forum
- 23.00 Birmanie, la liberté surveillée. Forum

MAGAZINES

- 14.10 et 17.10, 0.10 LCA, la culture aussi. LCI
- 14.45 C'est mon choix. Pas facile de vivre la célébrité de son enfant. TSR
- 17.00 Les Lumières du music-hall. François Deguelt. Renaud. Paris Première
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : The Little Rabbits ; Ann Scott ; Lynda Banahouda ; Mohamed Chaouch. Canal +
- 19.00 Archimède. Voir : Radiocinématographie. Expérience : Impression. Histoire : Langage sifflé. Sciences animées : Election. Application : Modèle nucléaire. Mise au point : Clonage. Arte
- 19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. Spécial XXI^e siècle. Invités : Laurence Attali ; Bernard-Henri Lévy ; Pierre Nora ; Jean-Didier Vincent. Paris Première
- 20.50 Pourquoi ? Comment ? P4. La mort imminente. Les hypers du futur. Le vertige. La chirurgie esthétique au masculin. Le faucon, protecteur des aéroports. L'anaconda. Invités : Marc Jolivet, Sophie Forte, Antoine, Cendrine Dominguez. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. La violence. Paris Première
- 21.50 Petites histoires du cinéma. Cinéma et chansons. Ciné Classics
- 22.15 Spéciale Union libre. Invités : Patrick Bruel ; Hélène Segara ; Michel Leeb ; Miss France 2001 ; Yannick Noah ; Eros Ramazzotti ; Laurent Ruquier ; Arturo Brachetti ; Gad Elmaleh. TV 5
- 23.00 Ciel mon mardi ! TF 1
- 0.55 La Quotidienne. Un jour, un thème : mon travail, mon argent. Téva

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Chroniques du dernier continent. [5/12]. Les nouveaux seigneurs. France 3
- 17.25 L'Art d'être grand frère. Planète
- 17.55 Eléments déchaînés. [5/8]. Dangers sous-marins. La Cinquième
- 18.20 Le Rève africain. [5/5]. Des balles ou des ballons. Planète

le Monde
TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Les Filles du maître de chai Rediffusion d'une mini-série de fiction en trois volets de François Luciani. Située dans le Bordelais en 1929, l'histoire raconte l'impossible amour entre Jean, le fils du château, et Maddy, la fille du maître de chai. Le scénario est tiré d'un roman de Jacqueline Cauët, fille d'un négociant en vins. Avec Françoise Bertin, Hélène Vincent, Olivia Bonamy et Sophie de La Rochefoucault.

FRANCE 2

0.55 Papa est en voyage d'affaires ■■ Né à Sarajevo en 1954, Emir Kusturica y avait évoqué son adolescence dans *Te souviens-tu de Dolly Bell* ?, son premier long métrage, Lion d'or du Festival de Venise en 1981. Surprise du Festival de Cannes 1985, *Papa est en voyage d'affaires* reçut la Palme d'or, à l'unanimité du jury. L'évolution ultérieure du cinéaste – très contesté en France pour son *Underground*

- 18.25 Le Rhinocéros blanc. TMC
- 18.30 Le Monde des animaux. [1/1/19]. Danse avec les paons. La Cinquième
- 18.30 L'Actor's Studio. Mark Rydell. Paris Première
- 18.30 Local style. Surf en Polynésie. Odysée
- 19.20 Birmanie 1988. La révolte des étudiants. Planète
- 20.05 ONU, une autre version. [1/3]. Palestine, l'attente. Planète
- 20.15 360°, le reportage GEO. Survivre dans le désert. Arte
- 20.30 L'Arche, 2000 ans après. [1/1/6]. Les baleines. Planète
- 20.45 La Vie en face. L'Amérique, c'est comme l'Albanie. Arte
- 20.45 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. Odysée
- 21.00 Dalai-lama, le sourire et la conscience. [1/2]. Histoire
- 21.40 Miramar, le rêve de Maximilien. Odysée
- 21.45 Thema. Le Décalogue de la créativité. Arte
- 22.05 Fous D'Animaux. Disney Channel
- 22.20 Scientologie, une dangereuse mafia ? Odysée
- 22.25 Voyage en Antarctique. [3/6]. Les vestiges de la station Wilkes. Planète
- 22.45 Le Temps du marché noir, 1940-1950. Odysée
- 22.55 Ieoh Ming Pei, un architecte singulier. Planète
- 23.40 L'Histoire du monde. Le Maître du feu. Odysée
- 23.45 L'Armée des Indes dans les tranchées. Histoire
- 0.15 Sylvia, reine de Suède. Odysée
- 0.20 Le Manège, sculpture sociale. Planète
- 0.30 Le « Guernica » de Pablo Picasso. Histoire
- 0.55 L'Affaire Rodney King. Justice de races en Amérique. Planète

TÉLÉFILMS

- 18.15 Raz de marée, alerte sur la côte. George Miller. M 6
- 20.30 La Dame aux camélias. Jean-Claude Brialy. Festival
- 20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [1/3]. France 2
- 20.50 Le Réveil du volcan. Graeme Campbell. M 6
- 22.20 Jeux de piste. Jeffrey Reiner. M 6
- 0.15 Le Jardin des plantes. Philippe de Broca. Festival

SÉRIES

- 17.40 Code Quantum. L'amour aveugle. Série Club
- 18.20 Sabrina. Canal J
- 19.20 Frasier. Le bal taquin. Série Club
- 20.05 Une nounou d'enfer. Une amitié particulière. M 6
- 20.20 Zorro. Qui est Zorro ? RTL 9
- 20.30 Mister Bean. Mr Bean retourne à l'école. France 3
- 20.45 Invasion planète Terre. Télépathiquement vôtre. 13^{ème} RUE
- 20.50 La Vie à cinq. Et si. Téva
- 21.00 Comment devenir une rock star ? Le bouche à oreille. Canal Jimmy
- 21.30 First Wave. Mata Hari. 13^{ème} RUE
- 22.15 Le Darné. Repentance (v.o.). Série Club
- 22.20 Sex and the City. Easy Come, Easy Go (v.o.). Téva
- 22.50 Twin Peaks. (v.o.). 13^{ème} RUE
- 23.25 Taxi. Like Father, Like Son (v.o.). Série Club
- 0.05 I Love Lucy. Lucy Has Her Eyes Examined (v.o.). Téva
- 0.30 La Quatrième Dimension. Y'a t'il un martien dans la salle ? Série Club
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. L'heure perdue. Série Club

(1993) au moment de la guerre de Bosnie – ne doit pas, aujourd'hui, remettre en question cette chronique familiale dans une période de crise, où la politique pèse sur les comportements, s'infiltrant dans la vie sociale et individuelle. Le ton général est celui d'une comédie de mœurs influencée par ce qui avait été la nouvelle vague tchèque, et décalée du réalisme strict par le regard d'un garçon, Malik, témoin principal de situations dont le sens est filtré selon son esprit d'enfance et l'éveil de sa sensibilité.

MARDI 2 JANVIER

FILMS

- 14.15 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 105 min). TV 5
- 15.15 Gigi ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 120 min). Mezzo
- 16.00 I Love L.A. ■■ Mika Kaurismaki (France - Etats-Unis, 1998, v.o., 105 min) Œ. Cinéstar 2
- 16.40 Nous irons tous au paradis ■■ Yves Robert (France, 1977, 110 min) Œ. Canal + Vert
- 18.15 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) Œ. Ciné Cinémas 3
- 19.05 Cocoon ■■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 115 min) Œ. Cinéstar 2
- 20.55 Jurassic Park ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1993, 125 min) Œ. TF 1
- 20.55 Le Magicien d'Oz ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 105 min) Œ. TMC



- 21.00 Viva Maria ■■ Louis Malle. Avec Brigitte Bardot, Jeanne Moreau (France - Italie, 1965, 115 min) Œ. Cinétoile
- 21.45 Wild Man Blues ■■ Barbara Koppel (Etats-Unis, 1997, 105 min) Œ. RTBF 1
- 22.00 La Neuvième Porte ■■ Roman Polanski (Fr. - Esp., 1999, v.o., 125 min) Œ. Canal +
- 22.30 Adieu, plancher des vaches ! ■■■ Otar Iosseliani (France - Suisse, 1999, 115 min) Œ. Canal + Vert
- 22.35 Ben Hur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.o., 205 min) Œ. Ciné Cinémas 3
- 22.35 Smoke ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min) Œ. Cinéfaz
- 23.30 Pas de printemps pour Marnie ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, 125 min) Œ. France 3
- 23.50 Le Docteur Jivago ■■■ David Lean (Etats-Unis, 1965, 185 min) Œ. Ciné Cinémas 2

0.55 Papa est en voyage d'affaires ■■ Emir Kusturica. Avec Miki Manojlovic, Mirjana Karanovic (Yougoslavie, 1984, v.o., 135 min). France 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.35 L'Etoile filante. Téléfilm. Blair Treu.
- 16.05 Panique sur le grand huit. Téléfilm. Sam Pillsbury Œ.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.15 7 à la maison. Réparations.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Jurassic Park ■■■ Film. Steven Spielberg Œ.
- 23.00 Ciel mon mardi !
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.
- 1.25 Certains Leeb jazz.

FRANCE 2

- 14.00 Une nana pas comme les autres. Téléfilm. Eric Civanyan Œ.
- 15.25 Tiercé.
- 15.35 Les Oiseaux de passage. Téléfilm. Neil Hollander Œ.
- 17.10 Fil de mon cœur.
- 18.00 La Forêt d'émeraude ■■ Film. John Boorman.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Voile, Météo.
- 20.50 Les Filles du maître de chai. Téléfilm. François Luciani [1/3] Œ.
- 22.30 Fous d'humour.
- 0.35 Journal, Météo.
- 0.55 Papa est en voyage d'affaires ■■ Film. Emir Kusturica (v.o.).

FRANCE 3

- 14.00 C'est mon choix.
- 15.00 Les Chevaliers de la Table ronde ■■ Film. Richard Thorpe.
- 17.00 Chroniques du dernier continent.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 20.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Dakar.
- 20.30 Mister Bean.
- 20.50 Pourquoi ? Comment ?
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.30 Pas de printemps pour Marnie ■■■ Film. Alfred Hitchcock Œ.
- 1.35 On en rit encore ! Pascal Légitimus.

CANAL +

- 13.45 Contre-jour. Film. Carl Franklin. Œ.
- 15.45 Midas. Court métrage (v.o.).
- 15.55 Lecoq fait le guignol.
- 16.35 Sacré Père Noël. Film. Arlene Sanford Œ.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Chris Colorado.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Le Détonateur. Film. Pat Proft Œ.
- 22.00 La Neuvième Porte ■■ Film. Roman Polanski (v.o.) Œ.
- 0.05 Histoire muette.

ARTE

- 19.00 Maestro. Zizi Jeanmaire, récital.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Black Ader.
- 20.50 Alamo ■■ Film. John Wayne version courte (v.o.).
- 23.30 Hommage à Ingrid Bergman. Visage de femme ■■ Film. Gustav Molander (v.o.).
- 1.05 Court-circuit. La vache qui voulait sauter par-dessus l'église. Guillaume Casset et Jean Manuel Costa. 1.15 Jingle Bells. Olivier Peyon.

M 6

- 18.10 Le Fantôme du Bengale. Film. Simon Wincer Œ.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer Œ.
- 20.40 Cinésix.
- 20.50 Priez pour nous. Film. Jean-Pierre Vergne Œ.
- 22.25 Adieu, poulet ■■ Film. Pierre Granier-Deferre Œ.
- 23.55 7 jours pour agir Œ.
- 0.40 Jazz 6. Roy Hargrove with Strings.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Invités : Bob Grozman ; Djeli Moussa Diawara.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus.
- 0.05 Du jour au lendemain. Georges Didi-Huberman.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Muses en dialogue. Par le Chœur de chambre de Namur et l'Ensemble La Fenice, dir. Jean Tubery, Laure Delcampe et Patricia Gonzalez, sopranos : Œuvres anonymes : *Alléluia, Loetatus sum* (chant grégorien) ; *Credo in unum Deum* ; *Offertorium* : etc.

- 22.30 Jazz, suivez le thème. Cocktails for Two.
- 23.00 Le Conversatoire. Invité : Jean-Louis Tamvaco, écrivain.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Joseph Joachim. *Sonate pour violon et piano op. 4*, de Mendelssohn ; *Rantaise pour violon op. 131*, de R. Schumann, dir. Kurt Masur ; Œuvres de Joachim, Liszt, Brahms et Joachim. 23.20 (suite). Œuvres de Beethoven, Joachim, Bruch, Bach.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.05 Toi mon bébé. [2/5].
- 14.35 Un siècle de découvertes.
- 15.30 L'Aventure photographique.
- 16.00 Souviens-toi du futur.
- 16.35 Les Trésors de l'humanité.
- 17.25 Le Racisme au quotidien.
- 17.30 100 % question 2^e génération.
- 17.55 Eléments déchaînés.
- 18.30 Danse avec les paons.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 360°, le reportage GEO. Survivre dans le désert [1/4].
- 20.45 La Vie en face. L'Amérique, c'est comme l'Albanie.
- 21.45 Le Décalogue de la créativité.
- 0.45 Fraise et chocolat ■■ Film. Tomás Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabio (v.o.).

M 6

- 13.30 Une fée bien allumée. Téléfilm. Melanie Mayron Œ.
- 15.05 Défectives en herbe. Téléfilm. Linda Shayne Œ.
- 16.25 Les Zoorigaux.
- 16.40 L'Or du fond des mers. Téléfilm. Dick Lowry Œ.
- 18.15 Raz de marée, alerte sur la côte. Téléfilm. George Miller Œ.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer.
- 20.40 E=M 6 découverte.
- 20.50 Le Réveil du volcan. Téléfilm. Graeme Campbell Œ.
- 22.20 Jeux de piste. Téléfilm. Jeffrey Reiner Œ.
- 23.55 Two Œ.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction. *Tohu-Bohu*, de Manuela Morgaigne.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Salle d'attente et autres terrains vagues... 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. Invités : Maurizio Baglini, pianiste ; Jean-Baptiste Dumora, baryton ; Gary Hoffman, violoncelliste ; Jacinta, voix-guitare & chanteuse argentine ; Abaji, jazz bédoûin.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Moanin'.
- 23.00 Le Conversatoire. Invités : Jonathan Dunford, gambiste ; Michel Godard.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. L'année 1768. Œuvres de Soler, Boccherini, Balbastre, Corrette, Abel, Arne, J. C. F. Bach, Cluck.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Au Bœuf sur le toit. Œuvres de Wiener, Milhaud, Satie, Auric, Kern, Cocteau, Stravinsky, O. Strauss.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dermière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Péages autoroutiers : la hausse de la TVA ne sera pas répercutée sur les usagers

PLUSIEURS MESURES fiscales et sociales entrent en vigueur lundi 1^{er} janvier.

● **Hausse de la TVA sur les péages autoroutiers.** Les péages autoroutiers sont désormais soumis au régime de TVA de droit commun, au taux de 19,6%. L'annonce du ministère de l'économie et des finances est intervenue vendredi 29 décembre 2000, quelques heures après la validation par le Conseil constitutionnel de l'essentiel du collectif budgétaire 2000, qui prévoit notamment la modification du régime de TVA des péages. La France a été contrainte d'adopter cette mesure pour se conformer à une décision de la Cour de justice européenne, mais elle ne devrait pas se traduire par des augmentations de tarifs pour les usagers utilisant des véhicules légers. « Le gouvernement a souhaité que la situation des usagers ne soit pas affectée par les conséquences de cette décision », souligne Bercy. Les tarifs TTC applicables aux véhicules légers seront donc identiques à ceux de l'année 2000. Pour les poids lourds, les tarifs actuels seront ajustés à concurrence de la TVA au taux de 19,6%, celle-ci étant récupérable par les usagers redevables de la TVA. En clair, pour les poids lourds, le coût effectif du péage n'augmentera pas grâce à la récupération de la TVA. Par ailleurs, une nouvelle classification des véhicules au péage est mise en œuvre à compter de lundi. Elle conduit notamment à classer certains véhicules de particuliers, tels que les camping-cars, parmi les véhicules légers.

● **Disparition du droit de bail.** Cette taxe est supprimée pour tous les locataires. Le droit de bail, qui représentait 2,5% du montant des loyers, avait été supprimé par les parlementaires pendant l'examen de la loi de finances 2000. Sa disparition avait été programmée en deux temps, de manière à en étaler le coût : dès le 1^{er} janvier

2000, les locataires payant un loyer inférieur à 3 000 francs par mois (soit environ 80% des ménages louant leur logement) en avaient été exonérés. Depuis lundi, cette mesure profite donc également aux autres locataires. Au total, le montant de cet allègement de charges représente plus de 7,15 milliards de francs répartis sur deux ans.

● **Hausse des prestations sociales. Les allocations familiales** sont revalorisées de 1,8%, ce qui porte leur montant à 699,49 francs pour deux enfants, 1 594,99 francs pour trois enfants, 2 491,48 francs pour quatre enfants, puis 896,50 francs par enfant supplémentaire. **Les minima sociaux** – le RMI, l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation d'insertion (AI), le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé – enregistrent une hausse de 2,2%. Pour une personne seule, le RMI s'élève à 2 608,50 francs par mois. L'ASS, versée dans certaines conditions aux chômeurs en fin de droits, passe à 85,91 francs par jour, soit 2 613 francs par mois. L'AI, versée sous certaines conditions à des demandeurs d'emploi qui n'ont pas acquis de droits à l'indemnisation du chômage, passe à 60,52 francs par jour, soit 1 840 francs par mois. L'allocation adulte handicapé est portée à 3 654,50 francs par mois. Le minimum vieillesse est revalorisé à 3 654,50 francs par mois pour une personne seule. **Les pensions de base du régime général** des retraités (salariés du privé) sont relevées de 2,2%. En outre, quelque cinq millions de retraités non imposables, environ la moitié des retraités, bénéficient de la suppression de leur contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Enfin, **le plafond mensuel de la Sécurité sociale** passe à 14 950 francs, contre 14 700 francs précédemment, soit une hausse de 1,7%.

PLUIES DILUVIENNES, neige et froid ont gravement perturbé les fêtes de fin d'année dans plusieurs pays d'Europe.

ESPAGNE ET PORTUGAL

Ainsi, les avalanches en Espagne ont-elles coûté la vie à six personnes ce week-end. Deux randonneurs dans la zone de Coma d'Orri (Gerone), un randonneur en Aragon, au mont Garmo Negro, ainsi qu'un moniteur de ski dans la station de Port Ainé (Pyrénées) ont été décapés morts dimanche 31 décembre, après avoir été portés disparus. Samedi, les vents avaient déjà entraîné la mort de deux personnes, à Madrid et à Empuriabrava (Catalogne).

Dans l'est, à Valence, une partie d'une façade en rénovation s'est détachée d'un édifice et a blessé huit personnes alors qu'un panneau publicitaire, qui n'a pas résisté à des vents de 100 km/h, a touché deux personnes à Alicante. La Protection civile a toutefois levé la plupart de ses avis d'alerte, estimant que la situation devrait s'améliorer, sauf en Galice.

Au Portugal, la Protection civile a recommandé à la population d'éviter de se déplacer durant la nuit et a mis en garde contre les chutes d'arbres et les inondations.

GRANDE-BRETAGNE

Dimanche, la vague de froid a continué de s'abattre sur la Grande-Bretagne, faisant de nouvelles victimes, causant des problèmes de déplacement pour les habitants et l'annulation de plusieurs célébrations du Nouvel an. Un homme est mort près de Bodmin (sud-ouest de l'Angleterre), lorsque son véhicule a percuté un mur après avoir glissé sur du verglas. Le corps d'un autre homme a été découvert dans un endroit isolé dans le Lancashire, dans le nord-ouest de l'Angleterre. La police est également à la recherche d'une deuxième personne qui aurait été vue avec lui.

Les cérémonies officielles à Liverpool (nord-ouest de l'Angleterre), à Middlesbrough (nord-est) et Londonderry (nord de l'Irlande) ont été annulées, alors que les services météo ont émis un bulletin

d'alerte et conseillé aux gens de rester à l'intérieur des maisons. Le mauvais temps devrait se poursuivre, apportant 20 centimètres de neige et des rafales de vent pouvant atteindre les 110 km/h.

SUÈDE

En Suède, 40 000 foyers ont changé de millénaire sans électricité en raison des pluies et neiges verglaçantes qui se sont abattues sur le pays. Une partie des lignes électriques du sud et de l'est du pays n'ont pas résisté au poids de la neige ou ont été coupées par la chute d'arbres. La circulation routière et ferroviaire est également très perturbée.

CROATIE

En Croatie, les inondations provoquées par des pluies torrentielles se résorbaient lentement dimanche. Dans la région de Metkovic (sud), des routes et des maisons étaient encore sous les eaux, selon l'agence Hina, alors que les autorités ont pris des mesures de protection contre les crues à Zagreb et dans le Nord.

FRANCE

En France, les intempéries n'ont pas atteint le niveau des tempêtes de Noël 1999. Mais Météo-France a émis dimanche un bulletin régional d'alerte météorologique (BRAM) pour la Bretagne et une partie de la Basse-Normandie. Des rafales de vent sud « atteignant une vitesse de 120 km/h » ont été observées dimanche après-midi sur le littoral du Finistère. La Manche, le Calvados, les Côtes-d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine devaient subir, lundi, l'arrivée d'une zone pluvieuse de forte intensité mais avec des vents moins violents.

Dans les Alpes-Maritimes, l'A 8 a été fermée à la circulation entre le tunnel de la Girarde et Vintimille (Italie) en raison de risques d'éboulements consécutifs aux récentes pluies. En conséquence, de nombreux embouteillages ont été constatés côté italien et côté français. L'A 8 est provisoirement interdite aux poids-lourds dans les Alpes-Maritimes, les routiers devant franchir la frontière par le tunnel du Fréjus (Savoie). – (AFP)

A nos lecteurs

Le Monde présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Avec nos éditions du mardi 2 janvier (datées mercredi 3 janvier), nous reprendrons la publication des pages « Débats » et « Kiosque » ainsi que la chronique de Pierre Georges en dernière page. Mercredi 3 (avec Le Monde daté jeudi 4), nos lecteurs d'Ile-de-France retrouveront leur supplément culturel *aden*. « Le Monde Economie » reprendra sa parution lundi 8 (daté 9) et « Le Monde Interactif » mardi 9 (daté 10).

Tirage du Monde daté dimanche 31 décembre 2000-lundi 1^{er} janvier 2001 : 600 666 exemplaires. 1-3

EN KIOSQUE
DÈS LE 11 JANVIER

Le Monde

BILAN DU MONDE

L'analyse de 174 pays
Le classement des entreprises les plus performantes des 26 régions françaises
Edition 2001

JOURNAL DE BORD / THE RACE

Lundi 1^{er} janvier 2001 - J1

A bord, l'omelette est salée à point, les hommes de terre sont salés à point, le poisson est salé à point, le chocolat est salé à point.

OMELETTE JAMBON - POMMES DE TERRE
SCRAMBLED EGGS WITH HAM AND POTATOES
Ingrédients : Poudre d'œufs, viande de porc séchée, flocons de pommes de terre, sel, poivre, câpres en émulsion.
Four 100g : 1 Bides 6,6%, Glucides 73,4%, Protéines 7,2%.
Valeur calorique 387 Kcal - 1664 KJ.
A apprécier de préférence avant la date indiquée.

Poids net
Net weight
75g

The RACE
LA COURSE DU MILLENAIRE

A l'aube du nouveau millénaire, France Télécom vous place au cœur de la plus extraordinaire course maritime jamais organisée, en vous permettant de vivre cette aventure humaine de l'intérieur, jour après jour, en images, par wap ou sur le site internet. www.therace.org

france telecom
bienvenue dans la vie.com